



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le jeudi 8 décembre 2022 — Vol. 47 N° 7

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2022

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le jeudi 8 décembre 2022 — Vol. 47 N° 7

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	279
Souligner le 40e anniversaire de l'organisme Aliments ASTA inc. M. Mathieu Rivest	279
Féliciter Mme Natalie Jacques, honorée au Gala de la mi-temps de Soccer Québec Mme Michelle Setlakwe	279
Souligner le départ à la retraite de Mme Joseph-Anne St-Hilaire, fondatrice et directrice de l'organisme L'Autre Versant inc. M. François Bonnardel	279
Souligner l'importance du travail des transcriptrices et des transcripteurs du <i>Journal des débats</i> de l'Assemblée nationale M. Sol Zanetti	280
Souligner le 40e anniversaire de l'organisme Havre L'Éclaircie inc. M. Samuel Poulin	280
Souligner le 50e anniversaire de l'Association communautaire et récréative Westhaven Elmhurst Mme Désirée McGraw	280
Souligner le 50e anniversaire de l'Association de l'âge d'or Bois-des-Filion M. Mario Laframboise	281
Remercier les électeurs de la circonscription de Les Plaines pour leur confiance et leur soutien envers leur députée Mme Lucie Lecours	281
Rendre hommage à M. Nicolas Legault, directeur général du Centre national de cyclisme de Bromont Mme Isabelle Charest	281
Souligner le 75e anniversaire du Patro de Jonquière inc. M. Yannick Gagnon	281
Réaffirmer la nécessité de poursuivre la lutte contre les violences sexuelles M. Ian Lafrenière	282
Rendre hommage au dramaturge et metteur en scène Serge Marois M. Mathieu Lacombe	282
Présence du consul général du Japon à Montréal, M. Jun Saito	282
Présence d'employés et de retraités du secteur administratif de l'Assemblée nationale	283
Présentation de projets de loi	283
Projet de loi n° 191 — Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent	283
M. Enrico Ciccone	283
Mise aux voix	283
Dépôt de documents	284
Questions et réponses orales	285
Pénurie de places en service de garde	
M. Marc Tanguay	285
M. François Legault	285
M. Marc Tanguay	285
M. François Legault	286
M. Marc Tanguay	286
M. François Legault	286
M. Marc Tanguay	286
M. François Legault	286

Table des matières (suite)

Mesures pour atténuer l'impact de l'inflation	
M. Marc Tanguay	287
M. François Legault	287
M. Frédéric Beauchemin	287
M. Eric Girard	287
M. Frédéric Beauchemin	288
M. Eric Girard	288
Effets de la pénurie de main-d'œuvre sur le développement économique	
M. Frédéric Beauchemin	288
M. Eric Girard	288
Mme Madwa-Nika Cadet	288
M. Pierre Fitzgibbon	288
Mme Madwa-Nika Cadet	289
Mme Kateri Champagne Jourdain	289
Mesures pour atténuer les effets de l'inflation	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	289
M. François Legault	289
M. Gabriel Nadeau-Dubois	290
M. François Legault	290
M. Gabriel Nadeau-Dubois	290
M. François Legault	290
Conditions de travail du personnel infirmier	
M. Vincent Marissal	291
M. Christian Dubé	291
M. Vincent Marissal	291
M. Christian Dubé	291
M. Vincent Marissal	292
M. Christian Dubé	292
Élimination des bagarres au hockey junior	
M. Enrico Ciccone	292
Mme Isabelle Charest	292
M. Enrico Ciccone	292
Mme Isabelle Charest	293
M. Enrico Ciccone	293
Mme Isabelle Charest	293
Transferts fédéraux en matière de santé	
M. Sol Zanetti	293
M. Jean-François Roberge	293
M. Sol Zanetti	294
M. Jean-François Roberge	294
M. Sol Zanetti	294
M. Jean-François Roberge	294
Manque de répartiteurs d'urgence à la Sûreté du Québec	
Mme Jennifer Maccarone	295
M. François Bonnardel	295
Mme Jennifer Maccarone	295
M. François Bonnardel	296
Mme Jennifer Maccarone	296
Mme Sonia LeBel	296

Table des matières (suite)

Affaires du jour	298
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	298
Mme Nancy Guillemette (suite)	298
M. André Fortin	299
Motion formulant un grief	303
Mme Maïté Blanchette Vézina	303
Mme Chantal Rouleau	305
M. Monsef Derraji	306
M. Lionel Carmant	309
Mme Sonia LeBel	310
Mme Andrée Laforest	311
M. Donald Martel	313
Motion proposant d'établir la procédure législative en vue de procéder à l'étude du projet de loi n° 1 — Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux, et du projet de loi n° 4 — Loi visant à reconnaître le serment prévu par la Loi sur l'Assemblée nationale comme seul serment obligatoire pour y siéger	314
Mise aux voix	314
Affaires prioritaires (suite)	
Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	314
M. Donald Martel (suite)	315
M. Mathieu Rivest	315
Mme Filomena Rotiroti	317
M. Louis Lemieux	319
M. Alexandre Leduc	321
Mme Chantal Soucy	328
M. Haroun Bouazzi	329
M. François St-Louis	331
Mme Stéphanie Lachance	332
Mme Geneviève Hébert	333
M. Sébastien Schneeberger	334
Mme Alice Abou-Khalil	335
M. François Jacques	336
M. Eric Lefebvre	337
M. Éric Caire	338
Mme Kateri Champagne Jourdain	339
Votes reportés	341
Projet de loi n° 1 — Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux	
Adoption du principe	341
M. Gilles Bélanger	341
M. Frédéric Beauchemin	342
M. Haroun Bouazzi	343
M. André Fortin	343
Mme Jennifer Maccarone	345
Mise aux voix	347
Ajournement	347

Le jeudi 8 décembre 2022 — Vol. 47 N° 7

(Neuf heures quarante minutes)

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Mmes et MM. les députés, bon matin à tous. Je vous invite à prendre place.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous sommes à la rubrique Déclarations de députés, et je cède maintenant la parole à M. le député de Côte-du-Sud. La parole est à vous, monsieur.

Souligner le 40e anniversaire de l'organisme Aliments ASTA inc.

M. Mathieu Rivest

M. Rivest : Merci, M. le Président. Il y a 20 ans, j'ai rencontré M. Jacques Poitras, président des Aliments ASTA. Ce moment a changé ma vie, celle de l'organisation que je représentais, le Camp musical de Saint-Alexandre, et aujourd'hui je souhaite le remercier et lui rendre hommage.

Effectivement, notre rencontre aura, au fil des ans, permis de mettre sur pied une fondation importante pour le Camp musical Saint-Alexandre, assurant la pérennité de l'organisation. Avec beaucoup d'audace et de vision, nous avons développé des affinités alliant culture, développement d'affaires et rayonnement artistique. M. Poitras est devenu un véritable philanthrope pour la culture, et l'organisation a su profiter de la mise sur pied du programme Mécénat placement culture du gouvernement du Québec.

Cette année, l'entreprise ASTA fête son 40e anniversaire, une entreprise de deuxième génération fondée en 1982. Je souligne d'ailleurs, M. le Président, la présence de Stéphanie et Kévin Poitras ici, au salon bleu. Ils suivent la trace de leur père, un véritable mentor pour eux. Toute la communauté de Saint-Alexandre-de Kamouraska et bien au-delà de nos frontières sont fiers de votre contribution pour notre région. Merci.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Côte-du-Sud. Je rappelle aux collègues que les déclarations de députés, c'est pour une durée maximale d'une minute. Merci beaucoup, M. le député. La parole est à Mme la députée d'Outremont—Mont-Royal.

Féliciter Mme Natalie Jacques, honorée au Gala de la mi-temps de Soccer Québec

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Merci, M. le Président. Je souhaite souligner aujourd'hui la contribution exceptionnelle de Mme Natalie Jacques au club de soccer de ville Mont-Royal.

Bénévole au club depuis plus de 25 ans, elle a reçu le prix Honneur régional lors du Gala de la mi-temps de Soccer Québec, une marque de reconnaissance méritée pour son implication hors pair.

Dotée d'une passion pour le sport, elle est une source d'inspiration pour la communauté sportive, particulièrement les équipes féminines. Les joueuses la décrivent comme une coach de soccer énergique et dévouée mais aussi une figure maternelle. L'esprit d'équipe et de famille qu'elle aura instauré au sein du club se résume par sa fameuse phrase : «One team, one love.» Même après sa retraite, elle n'a pas mis fin à son dévouement au club, auprès duquel elle a continué à s'impliquer en tant que responsable de la compétition pour le conseil d'administration.

Félicitations à Natalie Jacques pour son prix et sa contribution à l'esprit sportif du CSMRO! Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci, Mme la députée. Maintenant, la parole est à M. le député de Granby.

Souligner le départ à la retraite de Mme Joseph-Anne St-Hilaire, fondatrice et directrice de l'organisme L'Autre Versant inc.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Merci, M. le Président. 1990 aura été une année importante pour Granby et la région, car elle aura vu apparaître l'organisme L'Autre Versant, organisme qui ouvre ses portes à toute personne adulte vivant des problèmes de santé mentale. Il vise à soutenir ces personnes dans leur développement afin de les aider à se réapproprier son pouvoir d'être et d'agir en vue d'une meilleure qualité de vie, en collaboration avec son environnement, dans un processus de rétablissement.

Toutefois, cet organisme n'aurait pas vu et n'aurait pas réussi à aider autant de personnes sans sa fondatrice et directrice des 32 dernières années, Mme Joseph-Anne St-Hilaire. Son dynamisme et sa créativité n'ont fait aucun doute pour toute personne qui a eu le plaisir de la croiser au courant de toutes ces années. Sans sa volonté et son leadership fort, nous

n'aurions pas pu compter sur plusieurs volets de soutien pour ses membres : centre de jour et casse-croûte avec les projets PAAS Action, le soutien dans la communauté, les ateliers de créativité et de croissance, les cuisines collectives, les soupers communautaires.

Joseph-Anne, j'ai eu le plaisir d'échanger avec toi, au cours des dernières années, et j'ai toujours senti tout ton dévouement pour offrir le meilleur service à la population et ceux qui en ont bien besoin. Tu peux être très fière du travail accompli depuis tes débuts, et la retraite est largement méritée. Prends bien soin de toi. Et merci pour tout.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci, M. le député de Granby. Maintenant, la parole est à M. le député de Jean-Lesage.

Souligner l'importance du travail des transcriptrices et des transcripteurs du *Journal des débats* de l'Assemblée nationale

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci, M. le Président. Pour ma première déclaration de député de cette 43e législature, je vais rendre hommage aux transcriptrices et aux transcripteurs de l'Assemblée nationale du Québec.

Imaginez, tout ce qui se dit ici, en ces murs, lors des séances au salon bleu, en commission, en point de presse, lors de certaines cérémonies officielles, tout ce qui est dit ici est transcrit et consigné pour l'éternité dans le *Journal des débats* de l'Assemblée nationale. C'est une tâche colossale et essentielle. Notre histoire politique est entre leurs mains. Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur cette précieuse équipe.

J'invite donc tous les parlementaires à penser à eux et à elles avant chacune de leurs prises de parole des quatre prochaines années. J'aimerais qu'on pense à ces personnes et qu'on s'assure collectivement que ce qu'on dira sera à la hauteur de leur énergie, de leur talent et de leur professionnalisme. Je nous invite à prêter le serment solennel de ne dire ici dorénavant que des choses qui valent la peine d'être écrites quelque part pour toujours. Merci.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Jean-Lesage. Je cède maintenant la parole à M. le député de Beauce-Sud.

Souligner le 40e anniversaire de l'organisme Havre L'Éclaircie inc.

M. Samuel Poulin

M. Poulin : Merci beaucoup, M. le Président. Je profite de ma première déclaration de député de ce second mandat pour souligner le 40e anniversaire du Havre L'Éclaircie, la maison d'aide et d'hébergement spécialisée dans l'intervention et la prévention pour les femmes victimes de violence conjugale chez nous.

Sous la direction d'Isabelle Fecteau, je veux saluer l'apport exceptionnel de l'équipe, qui est dévouée, compétente et expérimentée. Je veux remercier tous celles et ceux qui permettent, depuis 40 ans, d'enrichir ce lieu où nos femmes trouvent refuge, pour elles et leurs enfants.

La sensibilisation, M. le Président, vous le savez, n'est pas terminée, mais vous nous permettez, avec des organismes comme le Havre L'Éclaircie, d'avancer, de progresser et de continuer à éduquer notre société face à cette problématique qui est toujours terrible.

Longue vie au Havre L'Éclaircie! Et merci à toutes. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci, M. le député de Beauce-Sud. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce.

Souligner le 50e anniversaire de l'Association communautaire et récréative Westhaven Elmhurst

Mme Désirée McGraw

Mme McGraw : Merci, M. le Président. J'aimerais aujourd'hui souligner le 50e anniversaire de l'Association communautaire et récréative de Westhaven Elmhurst, située dans mon comté de Notre-Dame-de-Grâce. Je veux aussi reconnaître le travail exceptionnel de ce partenaire engagé dans la communauté.

En effet, à travers les années, l'organisme a su répondre aux besoins des résidents de tous âges du quartier Westhaven. Il aide grandement à renforcer le tissu social du voisinage grâce à une variété d'activités et de services, que ce soit leur camp de jour d'été, que ce soit le centre d'accueil pour les ados, le club d'après l'école et, surtout, les activités sportives pour les jeunes.

Thank you to the director, Jessica Di Bartolo Rouillier, to her team and to the volunteers for their dedication. You have made a real difference in the lives of so many young people.

Félicitations au centre Westhaven, et longue vie!

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce. Merci. Je cède maintenant la parole à M. le député de Blainville.

Souligner le 50e anniversaire de l'Association de l'âge d'or Bois-des-Filion**M. Mario Laframboise**

M. Laframboise : M. le Président, aujourd'hui, je veux rendre hommage à un organisme qui fait un travail exceptionnel depuis sa fondation, en octobre 1972, le club de l'âge d'or de Bois-des-Filion. Le club célèbre un important anniversaire le 17 décembre prochain, 50 ans d'existence.

La mission du club de l'âge d'or de Bois-des-Filion est de répondre aux besoins récréatifs et sociaux des citoyens du troisième âge en développant un programme d'activités tenant compte des talents de leurs membres, notamment en contribuant à briser l'isolement social dans lequel les aînés se retrouvent trop souvent.

Composée, bon an, mal an, d'environ 550 membres ayant entre 50 et 98 ans, âge de la doyenne, qui proviennent de Bois-des-Filion et des municipalités avoisinantes, cette association offre une panoplie d'activités festives, entre autres des bingos, tournois de cartes, quilles, et autres. C'est donc, pour ces aînés, un lien de rencontre, de partage, qui contribue largement pour se retrouver et animer leurs journées.

J'aimerais donc profiter de l'occasion pour saluer le président actuel, M. Georges Flanagan, pour son dévouement et son implication. Bravo à tous les bénévoles! Bon 50e et longue vie au club de l'âge d'or de Bois-des-Filion! Je vous remercie.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Blainville. La parole est maintenant à Mme la députée de Les Plaines.

Remercier les électeurs de la circonscription de Les Plaines pour leur confiance et leur soutien envers leur députée**Mme Lucie Lecours**

Mme Lecours (Les Plaines) : Merci beaucoup, M. le Président. Ma première déclaration de cette législature, je la dédie aux personnes qui se sont engagées pour que je sois à nouveau la voix des gens de Les Plaines à l'Assemblée nationale.

Je veux en effet leur exprimer ma gratitude, envers ceux qui ont accordé leur aide sans limites. Leur soutien a été précieux, que ce soit pour des appels téléphoniques, du porte-à-porte ou encore des poses d'affiches. Yanick, chef d'orchestre de ma campagne, Marie-Noëlle, Guy, Claude, Nicole, Noëlla, Roger, Daniel, Anne, Patrice, Brigitte, Carole, Sylvie, Michel, Karine, Shanny, Julien, Louise, Léona, Maïté, Maude, David, Valérie, Micheline, Alain, Alexandre, Isaac, Andréann, Marilou, Guylaine et Isabelle, j'en oublie peut-être, mais je vous remercie du fond du coeur pour tout le travail réalisé.

Mes remerciements s'adressent aussi à vous, les citoyens de Les Plaines, pour votre confiance. Femme de conviction, je vais continuer à défendre les valeurs auxquelles je crois et qui font que je suis en politique aujourd'hui. Je sais que les défis sont grands, mais ma détermination l'est encore plus. Merci, M. le Président.

• (9 h 50) •

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci, Mme la députée de Les Plaines. Maintenant, la parole est à Mme la députée de Brome-Missisquoi.

Rendre hommage à M. Nicolas Legault, directeur général du Centre national de cyclisme de Bromont**Mme Isabelle Charest**

Mme Charest : Merci, M. le Président. Je souhaite témoigner de l'accomplissement exceptionnel d'un citoyen de Brome-Missisquoi.

Nicolas Legault est avant tout passionné par le cyclisme. De ses débuts au Centre national de cyclisme de Bromont, il y a 10 ans, comme entraîneur, il en est aujourd'hui le directeur général et à la tête d'une équipe de plus de 50 personnes.

Nicolas Legault avait depuis longtemps une vision, celle de créer à Bromont un vélodrome intérieur de calibre international combiné à un centre multisport, un OBNL qui allierait les volets sportif et communautaire, un lieu rendant le cyclisme et d'autres disciplines sportives accessibles à tous, qu'ils aient trois ou 83 ans, débutants autant qu'élite. Par son leadership et sa personnalité, c'est toute la communauté qu'il a su rallier autour de ce grand projet.

Grâce à son engagement profond et à son travail acharné, la réputation du centre dépasse maintenant nos frontières, puisqu'il a obtenu hier la désignation de centre satellite continental de l'Union cycliste internationale en Amérique du Nord. Bravo, Nicolas! Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Brome-Missisquoi. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Jonquière.

Souligner le 75e anniversaire du Patro de Jonquière inc.**M. Yannick Gagnon**

M. Gagnon : M. le Président, aujourd'hui, c'est la fête. Nous célébrons 75 ans, 75 ans à prendre soin, M. le Président, un prendre soin inconditionnel, jeunes, familles, aînés. La recette? La recette pour célébrer un 75e en aussi bonne santé,

c'est la concertation avec son milieu et la symbiose avec les six autres patros, M. le Président. Ce ne sont pas les murs qui représentent cet organisme mais bien les personnes qui sont à l'intérieur. C'est par le loisir, le sport et l'entraide que depuis 75 ans, 75 ans aujourd'hui, le Patro de Jonquière fait du bien et s'assure de bien le faire.

M. Patrice Côté, président, et toute la dévouée équipe du patro, vous êtes une richesse de chez nous. Bon 75e anniversaire!

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Jonquière. La parole est maintenant à M. le député de Vachon.

Réaffirmer la nécessité de poursuivre la lutte contre les violences sexuelles

M. Ian Lafrenière

M. Lafrenière : Merci beaucoup, M. le Président. La semaine dernière, une maman proche de moi a reçu l'appel qu'aucun parent n'espère recevoir. Sa fille est au poste de police. Non, elle n'avait commis aucun crime, elle dénonçait plutôt celui qui venait de briser sa vie à tout jamais, celui qui venait de lui voler une partie d'elle. Menée par une force inexplicable, elle s'est rendue à l'hôpital pour se procurer une trousse médicolégale. Par la suite, elle s'est rendue à la pharmacie pour aller chercher la pilule du lendemain, et finalement au poste de police. Sa maman n'en savait rien. Devant moi, cette mère s'est écroulée. La culpabilité l'a envahie, elle était dévastée.

M. le Président, on se sent tous tellement impuissants. J'aurais tellement aimé prendre une partie de cette peine, de cette souffrance. Aujourd'hui, je m'adresse à elles, je salue leur courage, mais le message que je veux passer, M. le Président, c'est à toutes les victimes : Nous vous croyons.

Vous savez, M. le Président, ici, ensemble, on a fait d'importantes avancées, comme les tribunaux spécialisés, les bracelets antirapprochements, une commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, mais ce n'est pas fini. Mais je vous dis qu'ensemble on peut faire encore de bien grandes choses. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Vachon. Maintenant, la parole est au député de Papineau. M. le député.

Rendre hommage au dramaturge et metteur en scène Serge Marois

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : Merci, M. le Président. Je me lève aujourd'hui ici, au salon bleu, à l'Assemblée nationale, pour souligner la vie et l'oeuvre de Serge Marois, qui nous a malheureusement quittés le 2 décembre à l'âge de 74 ans.

Pionnier dans la décentralisation de l'offre théâtrale jeunesse au Québec, Serge Marois a été cofondateur de L'Arrière Scène, qui met au monde des oeuvres théâtrales d'une grande qualité artistique depuis 1976, qui est localisé à Beloeil, en Montérégie.

Auteur prolifique, Serge Marois nous laisse en héritage plus d'une quarantaine de textes dramatiques, en plus d'avoir contribué de façon notable au développement de la passion du théâtre chez un grand nombre de jeunes Québécois et Québécoises. Passionné de son art, Serge Marois aura poursuivi son oeuvre jusqu'au dernier instant, alors qu'il était en soins de vie à la maison depuis plusieurs mois. Il a quand même eu l'opportunité de voir par captation vidéo la première de sa dernière pièce, *Ma soeur*, la conclusion de sa trilogie familiale.

Donc, prenons ensemble un moment pour souligner la vie et l'oeuvre de monsieur Marois, un grand Québécois qui aura inspiré plusieurs jeunes artistes. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Papineau. Et maintenant cela met fin à la rubrique Déclarations de députés.

Et je suspends les travaux pour quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 55)

(Reprise à 10 h 04)

La Présidente : Bonjour à tous et à toutes.

Mmes et MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir, je vous prie.

Présence du consul général du Japon à Montréal, M. Jun Saito

Sachez que j'ai le plaisir de souligner aujourd'hui la présence, dans les tribunes, du consul général du Japon à Montréal, M. Jun Saito, à l'occasion de sa visite de prise de poste.

Présence d'employés et de retraités du secteur administratif de l'Assemblée nationale

Et j'ai également le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes des députés, d'employés du secteur administratif de l'Assemblée nationale soulignant aujourd'hui leurs 20, 25, 30, 35 et 40 années de service au sein de la fonction publique québécoise, ainsi que des employés ayant pris leur retraite au cours de l'année.

Alors, nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, je reconnais M. le leader de l'opposition officielle.

M. Derraji : Mme la Présidente, veuillez, s'il vous plaît, appeler l'article a.

Projet de loi n° 191

La Présidente : À l'article a du feuillet, M. le député de Marquette présente le projet de loi n° 191, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent. M. le député, la parole est à vous.

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Merci, Mme la Présidente. Je me dois de redéposer ce projet de loi, car il reste beaucoup de travail à faire, malheureusement.

Ce projet de loi modifie la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent.

Le projet de loi prévoit ainsi qu'un participant qui enfreint cette interdiction est expulsé de l'activité à laquelle il participe et qu'une fédération d'organismes sportifs ou un organisme sportif non affilié à une fédération doit prévoir dans son règlement de sécurité des sanctions applicables en cas de récidive.

Merci, Mme la Présidente.

Mise aux voix

La Présidente : Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Accepté. Adopté.

À la rubrique... Oui, M. le leader de l'opposition officielle, je vous écoute.

M. Derraji : Mme la Présidente, vous avez vu, c'est notre troisième projet de loi qu'on dépose en quelques jours. Le leader du gouvernement nous invite, demain, à discuter du projet de loi sur le serment, qui va permettre à trois collègues de siéger. Mon collègue dépose un projet de loi qui va changer la vie de plusieurs milliers de jeunes. Donc, j'invite le leader du gouvernement à entamer une discussion par rapport à l'adoption de ce projet de loi ou un des trois avant ce vendredi. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Je vous rappelle que ce n'est pas la période des questions et que ce court échange doit se limiter à être assez court, lorsqu'on dépose un projet de loi. M. le leader, j'imagine que c'est ce que vous allez dire.

M. Jolin-Barrette : Tout à fait, Mme la Présidente. Et je l'ai dit en privé à mon collègue. Écoutez, il faut prendre le temps d'analyser les différents projets de loi. Et ça nous est déjà arrivé d'appeler des projets de loi de l'opposition officielle. On l'avait fait, notamment, avec le député de D'Arcy-McGee, avec le projet de loi sur la santé mentale. Alors, on est toujours ouverts, du côté du gouvernement, à faire cheminer toutes les bonnes initiatives législatives.

La Présidente : Maintenant... Oui, M. le leader.

M. Derraji : Un vote par appel nominal.

La Présidente : Alors, vous demandez un vote par appel nominal. Est-ce qu'il y a consentement, puisque ça a déjà été adopté? Y a-t-il consentement pour ce vote?

Une voix : ...

La Présidente : Pas de consentement. Désolée.

Une voix : ...

La Présidente : Ça a été adopté, oui.

Dépôt de documents

Maintenant, à la rubrique Dépôt de documents, je reconnais M. le premier ministre. M. le premier ministre. Dépôt de documents.

M. Legault : Oui, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2021-2022 du ministère du Conseil exécutif.

La Présidente : Ce document est déposé. M. le ministre de la Justice, c'est à vous.

M. Jolin-Barrette : Oui, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel 2021-2022 de la Société québécoise d'information juridique et du Fonds d'aide aux actions collectives.

Je dépose également le rapport d'activité 2021-2022 de la Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement.

En terminant, je dépose les rapports annuels de gestion 2021-2022 de la Commission des services juridiques, de l'Office de la protection du consommateur, du Tribunal administratif du Québec, du Directeur des poursuites criminelles et pénales, du Conseil de la justice administrative et, finalement, du ministère de la Justice. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.
• (10 h 10) •

M. Fitzgibbon : Mme la Présidente, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2021-2022 de la Commission de l'éthique en science et en technologie, des Fonds de recherche du Québec suivants : Société et culture, Nature et technologies, et Santé, du ministère de l'Économie et de l'Innovation, et de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

Je dépose également les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2022 du Fonds du développement économique, de Capital Ressources naturelles et Énergie, ainsi que les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022 du Fonds pour la croissance des entreprises québécoises. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. Mme la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Mme Fréchette : Mme la Présidente, permettez-moi de déposer le Plan en immigration du Québec 2023, de même que le rapport annuel de gestion 2021-2022 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre de la Culture et des Communications.

M. Lacombe : Merci, Mme la Présidente. J'en ai aussi quelques-uns à déposer, d'abord le plan stratégique 2021-2023 de la Société du Grand Théâtre de Québec, les rapports annuels de gestion 2021-2022 du Conseil des arts et des lettres du Québec, qui est accompagné de ses appendices au rapport, de la Société de développement des entreprises culturelles, la SODEC, et du ministère de la Culture et des Communications.

Je vais aussi déposer les rapports d'activité 2021-2022 de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, du Musée national des beaux-arts du Québec, de la Société de la Place des Arts, de la Société de télédiffusion du Québec, Télé-Québec, et du Conseil consultatif de la lecture et du livre.

Et, en terminant, je dépose des rapports annuels 2021-2022 du Musée des beaux-arts de Montréal, du Musée d'art contemporain et... du Musée d'art contemporain de Montréal, bien sûr, et du Musée de la civilisation. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre du Travail.

M. Boulet : Mme la Présidente, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2021-2022 du Tribunal administratif du travail et de la Régie du bâtiment du Québec. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. Mme la ministre responsable de l'Habitation.

Mme Duranceau : Mme la Présidente, permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2021-2022 du Tribunal administratif du logement et de la Société d'habitation du Québec. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions et il n'y a pas de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et réponses orales, et je cède la parole au chef de l'opposition officielle.

Pénurie de places en service de garde**M. Marc Tanguay**

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Avec la CAQ, le Québec vit une crise sans précédent des services de garde. Ce n'est pas d'hier qu'on en parle, ça fait quatre ans, ils sont dans leur cinquième année. Il y a, au moment où on se parle, 52 000 enfants inscrits sur la liste des services de garde. Ça, ça a fait en sorte que des parents en ont été réduits à rédiger des C.V. de bébé, rappelez-vous-en, Mme la Présidente, pour vanter les qualités de leurs enfants puis dire : Priorisez-le, à publiciser ces C.V. dans des publicités journal, dans les journaux, et également, même, pour certains, d'offrir des sommes d'argent sur Kijiji pour avoir une place. Il y a un manque de places, il y a un manque d'éducatrices.

Arrêtons-nous sur le manque d'éducatrices. Aujourd'hui, ce sont des milliers d'éducatrices spécialisées qualifiées qui manquent à l'appel. Septembre 2021, il y a un peu plus d'un an, la sous-ministre à la Famille, Mme Julie Blackburn, disait, et je la cite : «Il manque entre 10 000 et 13 000 éducatrices qualifiées d'ici cinq ans.» Une fois que vous avez une place, Mme la Présidente, vous espérez que vous pourrez avoir le service. La semaine dernière, notre collègue rapportait qu'un CPE demandait aux parents de venir travailler au service de garde par manque d'éducatrices. Il y a même des services de garde, des CPE qui vont fermer les lundis et les vendredis. Il y a désormais, imaginez-vous donc, 25 000 places non occupées en milieu familial par manque d'éducatrices.

Le premier ministre peut-il reconnaître, aujourd'hui, son échec quant aux services de garde?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, effectivement, depuis plusieurs années, il manque de places dans les services de garde. On a rendu les sommes disponibles. Il manque 37 000 places, puis les fonds sont disponibles pour créer ces 37 000 places. Il y a des enjeux, comme on le sait, dans le secteur de la construction. Il y a aussi une proposition, qu'on va respecter, de transformer les services de garde privés non subventionnés en services de garde subventionnés.

Maintenant, Mme la Présidente, il y a aussi un défi du côté du nombre d'éducatrices. C'est pour ça que, dans la dernière négociation de convention collective, on a augmenté, de façon exceptionnelle, les salaires des éducatrices de 15 %. On sait aussi que c'est un D.E.C. de trois ans au cégep. Donc, actuellement, les étudiants qui s'inscrivent dans ce cours reçoivent un incitatif de 1 500 \$ par session.

Donc, Mme la Présidente, on essaie d'être créatifs. On a mis en place des programmes d'alternance... J'y reviendrai.

La Présidente : Il vous reste du temps, M. le premier ministre.

M. Legault : Pardon?

La Présidente : Il vous reste du temps, mon erreur.

M. Legault : O.K. Donc, il y a des programmes d'alternance qu'on a mis en place où les éducatrices... où les futures éducatrices font une semaine à la garderie, une semaine en formation. Donc, évidemment, quand on en a deux, étudiants ou étudiantes, ça remplace un ou une travailleuse.

La Présidente : En terminant.

M. Legault : Donc, on est dans la bonne direction.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Je veux bien croire que le premier ministre essaie, mais ça ne fonctionne pas. La question, c'est : Qu'est-ce qu'il va faire différemment, dans son prochain quatre ans, qu'il n'a pas fait dans le quatre ans qui vient de se terminer?

Puis les enjeux de construction ne sont pas d'hier. Il y a un an et demi, le ministre de la Famille disait même : Dans la prochaine année, c'est 5 000, 7 000 nouvelles places sous permis qu'on va construire. Il disait ça il y a un an et demi. Les enjeux de construction existaient, il y a un an et demi, il me semble, de ce que je me souviens.

Qu'est-ce qu'il va faire de différent aujourd'hui? Il essaie, mais ça ne marche pas. Qu'est-ce que vous allez faire de différent?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, bien, Mme la Présidente, je sais que le Parti libéral est capable d'être créatif, là, donc, peut-être, dans la complémentaire, je vais avoir une proposition constructive. Mais, actuellement, ce qu'on essaie de faire, c'est de construire le plus rapidement possible. On est convaincus qu'on va y arriver dans le prochain mandat, à ce que chaque parent ait une place. Et on est créatifs aussi pour avoir plus d'éducatrices. Donc, il y a des incitatifs qu'on a mis autant du côté des salaires que du côté de l'aide aux études. Donc, si le chef de l'opposition officielle a une suggestion, juste une...

La Présidente : En terminant.

M. Legault : ...bien, j'aimerais l'entendre.

La Présidente : Première complémentaire... Elle est terminée. Deuxième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Utiliser le 6 milliards d'Ottawa, utiliser le 6 milliards d'Ottawa pour les services de garde, l'investir sur les cinq ans, un. Deux, faire en sorte qu'au Québec ce soit marqué dans la loi et dans la vraie vie que l'accès à un service de garde, c'est un droit. Sur cinq ans, prenez le 6 milliards, vous allez développer le réseau.

Puis, en bout de piste, oui, vous avez augmenté les salaires des éducatrices, mais, à la fin de leur carrière, elles ne gagneront même pas 50 000 \$.

Autre idée : Pourquoi ne pas prolonger le RQAP de six mois? Pendant ce temps-là que les parents... qu'ils sont à la maison puis qu'ils n'ont pas de salaire, ils seraient compensés. Qu'est-ce que vous en pensez?

Des voix : ...

La Présidente : Pas de commentaire, je vous prie. M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, on va prendre les suggestions une par une.

Quand on dit... quand le chef de l'opposition officielle nous dit : Prenez le 6 milliards d'Ottawa, je répète, tous les fonds nécessaires sont disponibles, ils sont même disponibles depuis un an ou deux. Donc, ce n'est pas une question de manque de fonds.

Quand le chef de l'opposition officielle propose de dire : On va inscrire ça dans une loi, ça ne donnera pas des éducatrices de plus, là. Je peux vous dire, que ce soit dans une loi ou non, on fait tout ce qui est possible pour que ça se fasse le plus rapidement possible.

La Présidente : Troisième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Le premier ministre dit aux PME : Vous manquez d'employés, augmentez les salaires. Il dit que ce n'est pas une question de fonds, puis je viens de dire que les éducatrices, au bout de leur carrière, juste avant de prendre leur retraite bien méritée, elles ne gagneront pas 50 000 \$. Peut-être, de leur donner une petite pincée pour faire un rattrapage salarial, ça les aiderait, ça les inciterait.

Pendant ce temps-là, Mme la Présidente, là, c'est les familles du Québec qui en souffrent. Bien souvent, c'est la femme qui reste à la maison, qui met de côté sa carrière, c'est l'enfant pour lequel on n'agit pas tôt. Honnêtement, 52 000 \$, c'est inacceptable.

C'était votre priorité en campagne électorale, il y a quatre ans. Qu'est-ce que vous allez faire?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, j'ai bien entendu la dernière suggestion du chef de l'opposition officielle. On a augmenté les salaires des éducatrices de 15 %. Rappelons-nous que, pour l'ensemble des employés de l'État québécois, ça a été une augmentation de 6 %, donc ça n'a pas été facile à négocier avec les syndicats, d'avoir des augmentations salariales qui sont différenciées. Donc, ce que le Parti libéral nous dit, c'est qu'il faudrait augmenter de plus que 15 % les salaires des éducatrices, donc je vais regarder cette proposition.

• (10 h 20) •

La Présidente : En principale, M. le chef de l'opposition officielle. La parole est à vous, juste à vous.

Mesures pour atténuer l'impact de l'inflation**M. Marc Tanguay**

M. Tanguay : Bien, merci pour elles, merci pour elles. Dans votre cinquième année, vous allez regarder ça. Puis elles aussi sont affectées par quoi? Par le coût de la vie. Je vais vous parler du coût de la vie.

Alors, les Québécois sont pris à la gorge, Mme la Présidente, comme on le sait tous. Le gouvernement n'en fait pas assez. Là, on a un autre exemple, il va regarder ça, il y a le 6 milliards pour les éducatrices. Ce n'est pas une question d'argent, il vient de le dire. Puis elles ne reviennent pas parce qu'entre autres ce n'est pas des salaires qui leur permettent d'avoir l'incitatif pour dire : Bien oui, moi, ça me tente, à ce compte-là.

Aussi, donc, on a vu, hier, le taux directeur de la Banque du Canada augmenter de 4,25 %. Ça, c'est un coût additionnel pour se loger au Québec. De plus en plus de Québécoises, Québécois doivent s'endetter, de façon toute particulière les 35 ans et moins qui sont en bris de paiement. Les grandes banques, Mme la Présidente, ont émis pour 1,5 million de nouvelles cartes de crédit, c'est un bond de 23 %. Ce sont donc, d'ailleurs, des dépenses mensuelles moyennes par carte de crédit qui ont augmenté de près de 2 500 \$ au troisième trimestre. Ça fait longtemps que le chèque de 500 \$ et que, là, le chèque de 400 \$, 600 \$, il est dépensé.

Le premier ministre reconnaît-il que ce ne sera pas suffisant? Ouvre-t-il la porte à d'autres mesures? Là, il y aura une mise à jour économique, mais on sait déjà ce qu'il va y avoir dedans, notamment les propositions qu'on a faites, d'éliminer la TVQ sur les produits essentiels, d'augmenter le crédit à la solidarité.

Qu'est-ce qu'il va faire pour compléter ce qui est incomplet?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, bien, d'abord, je veux dire au chef de l'opposition officielle que je suis très conscient des problèmes que vivent plusieurs Québécois non seulement avec l'inflation, l'augmentation de l'épicerie, mais aussi l'augmentation, puis encore hier, des taux d'intérêt, ce qui fait que les paiements pour ceux qui ont une maison, une hypothèque, bien, ça augmente très rapidement. Donc, c'est urgent, effectivement, d'aider les Québécois.

Bien, on a vu venir ça depuis un certain temps, à la CAQ. C'est pour ça qu'on avait proposé qu'en plus du 500 \$ il y ait un 600 \$ qui soit versé à toutes les personnes qui gagnent moins de 50 000 \$. On me dit qu'il y a à peu près la moitié des Québécois qui ont déjà reçu ce chèque.

Maintenant, le chef de l'opposition officielle, là, je ne sais pas qui inspire qui entre le Parti libéral puis Québec solidaire, mais ils s'inspirent, là, on ne sait pas comment ça va finir, tout ça, mais il propose, entre autres, de geler les tarifs, incluant les tarifs d'Hydro-Québec. Bien, geler les tarifs d'Hydro-Québec plutôt que de les plafonner à 3 %, ça veut dire, pour une famille qui est dans une petite maison, à peu près 30 \$ par année; pour les riches qui ont des plus grosses maisons, c'est à peu près 100 \$ par année. Donc, surpris que les deux partis frères, là, Québec solidaire puis le Parti libéral, se dirigent vers des mesures qui avantagent plus les riches.

La Présidente : En première complémentaire, M. le député de Marguerite-Bourgeoys.

M. Frédéric Beauchemin

M. Beauchemin : Mme la Présidente, nous savons tous que le panier d'épicerie nous coûte plus cher. Il en coûtera encore au moins 1 000 \$ de plus pour une famille de quatre enfants... une famille de quatre l'an prochain. Ce sont les moins fortunés qui en arrachent avec l'inflation. Si le gouvernement cherche des preuves, il n'a qu'à constater le manque de moyens des organismes communautaires. Les Québécois veulent qu'on aide les plus vulnérables.

Est-ce que le gouvernement caquiste peut faire preuve d'empathie et augmenter le crédit de solidarité?

La Présidente : Je reconnais, pour sa réponse, M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Oui, merci, Mme la Présidente. Et peut-être dire que j'ai eu le loisir d'écouter la période de questions à la télévision dans les derniers jours, et c'est vrai que, quand vous vous levez, les micros sont coupés. C'est vraiment frappant, à la télévision. Alors, je vous en informe.

O.K. Quant au... La situation est, évidemment, extrêmement difficile, j'en suis pleinement conscient. On a eu des hausses du taux directeur de 400 points cette année. C'est sans précédent et c'est extrêmement important. Et l'alimentation est la composante du panier de consommation qui a le plus augmenté.

La Présidente : En terminant.

M. Girard (Groulx) : Alors, c'est certain qu'on reconnaît ça. Et le crédit d'impôt solidarité va être indexé.

La Présidente : En deuxième complémentaire.

M. Frédéric Beauchemin

M. Beauchemin : Mme la Présidente, les coffres de l'État se remplissent, c'est 4,7 milliards de plus de taxes dans les coffres du gouvernement, selon la Vérificatrice générale. Pendant ce temps, les Québécois croulent sous des factures élevées, des biens essentiels, qui font mal au portefeuille des Québécois. Nous voulons tous que l'inflation s'estompe rapidement. Pour y arriver, nous devons mettre en place des mesures vraiment ciblées.

Est-ce que le ministre peut s'engager aujourd'hui à éliminer la TVQ sur les biens essentiels, tel qu'on lui a proposé?

La Présidente : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Bien, pour répondre avec précision à la question, non, je ne m'engage pas à éliminer la TVQ sur les biens essentiels, parce qu'il n'y a déjà pas de TVQ sur l'alimentation et certains produits de pharmacie, et la TVQ est harmonisée avec le gouvernement fédéral, on harmonise... on administre la TPS pour le gouvernement fédéral, alors c'est une initiative qui est inapplicable. Par contre, on reconnaît les difficultés auxquelles font face les Québécois, et c'est pour ça que nous sommes le gouvernement, toutes proportions gardées, lorsqu'on regarde l'ensemble des provinces canadiennes, qui en a fait le plus pour ses citoyens, Mme la Présidente.

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! Pas de commentaire à la suite d'une réponse. Pour sa principale, je reconnais le député de Marguerite-Bourgeoys.

**Effets de la pénurie de main-d'œuvre
sur le développement économique****M. Frédéric Beauchemin**

M. Beauchemin : Mme la Présidente, la pénurie de main-d'œuvre est un frein à la prospérité du Québec parce qu'elle limite la croissance de nos entreprises. Refus de contrat, retards, pénalités, délocalisations, voilà le cocktail pour nos entreprises québécoises, qui voient des postes à bons salaires rester vacants.

Pire, un sondage récent des Manufacturiers et exportateurs du Québec nous démontre que 30 % des entreprises manufacturières envisagent délocaliser leur production, 30 %. Les Manufacturiers et exportateurs du Québec qualifient le manque de travailleurs de «goulot d'étranglement dans nos chaînes d'approvisionnement», de «frein à l'investissement technologique» et de limite à notre capacité de développer de nouveaux marchés.

Quel effort additionnel le ministre de l'Économie compte-t-il faire pour s'y attaquer dès maintenant?

La Présidente : Pour sa réponse, je reconnais le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Bien, on a eu des statistiques sur l'emploi vendredi dernier, et j'aimerais confirmer à tous que le marché de l'emploi est extrêmement dynamique au Québec. En fait, lorsqu'on regarde les chiffres absolus, le Québec est la province canadienne qui a créé le plus d'emplois au Canada en 2022, en absolu, là. Nous ne sommes pas la plus grosse province, mais c'est nous qui avons créé le plus d'emplois. Ce sont des emplois dans le secteur privé et à temps complet. Donc, les initiatives que notre gouvernement a mises pour stimuler l'offre de travail fonctionnent, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire, oui, je reconnais la députée de Bourassa-Sauvé.

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Mme la Présidente, ce matin, on pouvait lire dans *Le Devoir* les propos de Pierre Jauvin, président des Industries Cresswell, à Granby, un fabricant de produits en acier, qui affirme que, cette année, son entreprise a été obligée de refuser entre 35 % et 40 % des demandes de ses principaux clients parce qu'avec leurs équipements et le manque de travailleurs ils n'ont pas pu augmenter leur production autant qu'ils l'auraient voulu. M. Jauvin, il est ingénieux, il se trouve des solutions innovantes. Chapeau à lui! Mais est-ce que la ministre de l'Emploi peut nous expliquer pourquoi avoir abandonné des entrepreneurs comme lui aussi longtemps?

La Présidente : Pour sa réponse, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : Alors, écoutez, Mme la Présidente, je pense que je l'ai mentionné la semaine dernière, le gouvernement est en oeuvre pour adresser les enjeux de pénurie de main-d'œuvre. Mes collègues à l'Éducation et l'Enseignement supérieur

travaillent sur le rehaussement des compétences, ma collègue à l'Emploi et mon collègue au Travail, sur réintégrer les personnes qui ne travaillent pas, et ma collègue à l'Immigration, pour l'arrimage.

Maintenant, au ministère de l'Économie, nous avons deux programmes qui fonctionnent très bien. Le premier, c'est l'Offensive transformation numérique, on a 130 millions d'investis pour permettre l'accompagnement des entreprises pour le chemin critique, pour se numériser et automatiser. Et, deuxièmement, on a le programme de Productivité innovation — d'ailleurs, dans *La Presse*, ce matin, on en discutait — où on a dépensé 2 milliards de dollars, déjà, pour permettre aux entreprises de se robotiser.

La Présidente : En terminant.

M. Fitzgibbon : Donc, on est au travail.

La Présidente : Deuxième complémentaire, Mme la députée.

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Mme la Présidente, j'entends le ministre de l'Économie nous parler de rehaussement des compétences, de différentes mesures qui, tout simplement, ne fonctionnent pas. Le gouvernement actuel en est à sa cinquième année, cinquième année. Il nous parle de résultats, on ne voit pas de résultats.

Et j'aimerais aussi entendre la ministre de l'Emploi, et je l'interpelle ici, parce que, ce matin, on pouvait lire aussi... cette semaine, plutôt, Jacqueline Girard. Mme Girard, elle est directrice générale de MicroEntreprendre Côte-Nord, elle accompagne des entrepreneurs depuis deux ans en démarrage sur la Côte-Nord, la région dont la ministre est responsable. Est-ce que...

La Présidente : Je reconnais maintenant Mme la ministre de l'Emploi. La parole est à vous.

Mme Kateri Champagne Jourdain

Mme Champagne Jourdain : Mme la Présidente, j'ai à coeur toutes... j'ai à coeur les réalités, dans le fond, de nos PME, sachez-le. J'ai rencontré aussi rapidement le domaine... les représentants du domaine manufacturier.

Maintenant, j'aimerais prendre le temps, ce matin, de vous rappeler que, depuis le début 2000, les démographes tirent la sonnette d'alarme. Je me rappelle, moi, au début 2000, j'étais sur les bancs de l'école, au cégep, et on nous parlait des problèmes démographiques qu'on allait rencontrer. Les gouvernements se sont succédé. Qu'est-ce qu'ils ont fait? Rien. Rien pour prévoir ça.

La Présidente : En terminant.

• (10 h 30) •

Mme Champagne Jourdain : Maintenant, nous, on a mis en place un plan qui est ambitieux, l'Opération main-d'oeuvre...

La Présidente : En principale, je reconnais maintenant le chef du deuxième groupe d'opposition.

Mesures pour atténuer les effets de l'inflation

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. Tout le monde n'est pas égal face à l'inflation. Il y en a qui chassent le faisán sur une île privée avec des millionnaires, et il y en a qui achètent juste leur poitrine de poulet quand elle est en spécial. Puis il y a pas mal plus de Québécois dans la deuxième catégorie, puis, après Noël, ils vont manger la claque.

Le prix des loyers bat des records. Ça va juste empirer avec la hausse des taux d'intérêt, puis le premier ministre ne fait rien. Aux dernières nouvelles, il y a 200 000 Québécois qui ont de la misère à payer leur Hydro. Bien, avec le premier ministre, leur facture va augmenter l'an prochain. Je lui parle de salaire minimum, et il n'est même pas capable de reconnaître que 14,25 \$ de l'heure, en 2022, ça n'a juste pas de bon sens.

Qu'est-ce que le premier ministre ne comprend pas? Tout le monde n'est pas égal face à l'inflation. Il y a 4,6 millions de Québécois qui ne font même pas 50 000 \$ par année. Il y a 800 000 Québécois qui ne font même pas 18 \$ de l'heure. Ces gens-là, là, ils ne vont pas à la chasse au faisán, ils vont à la chasse aux bas prix.

Est-ce que le premier ministre a pensé à ce monde-là en rédigeant sa mise à jour économique?

La Présidente : En réponse, M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, je ne parlerai pas du salaire du chef de Québec solidaire, même si lui aime faire des petits propos. Tout le monde n'est pas égal face à l'inflation. Absolument d'accord avec ça. C'est pour ça, Mme la Présidente,

que ce qu'on fait, actuellement, c'est qu'on remet 600 \$ à ceux qui gagnent moins de 50 000 \$ puis 400 \$ à ceux qui gagnent plus de 50 000 \$. C'est pour ça qu'on préfère avoir une approche comme celle-là plutôt que l'approche qui est proposée par Québec solidaire.

Je reviens avec l'exemple d'Hydro-Québec, parce que, je pense, c'est facile à comprendre. En gelant les tarifs d'Hydro-Québec, une personne plus pauvre qui vit dans une petite maison, un petit logement, va épargner à peu près 30 \$ par année, alors qu'une personne qui vit dans une grande maison va épargner à peu près 100 \$ par année. Ce n'est pas égal. Ce n'est pas juste. Ce n'est pas équitable. Ce n'est pas la bonne façon d'aider les gens qui en ont plus de besoin.

Maintenant, considérant le salaire minimum, il faut toujours être prudent quand on augmente le salaire minimum. On le fait à chaque année. On va continuer de le faire. Il faut s'assurer qu'il y a plus d'effets positifs que d'effets négatifs, c'est-à-dire qu'on vient plus aider que de faire perdre des emplois. Donc, on est passés de 12 \$ à 14,25 \$. En 2023, on va continuer d'augmenter. Mais, je le répète, on peut bien essayer de dire : On va faire de la magie, on augmente ça à 18 \$, 20 \$, 25 \$, 30 \$ de l'heure...

La Présidente : En terminant.

M. Legault : ...à un moment donné les effets négatifs vont être plus grands que les effets positifs.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : ...donner un exemple que le premier ministre aime, on va parler de l'Ontario. En Ontario, ils ont augmenté deux fois, deux fois le salaire minimum dans la dernière année. Il est rendu à 15,50 \$. Savez-vous quoi, Mme la Présidente? Il n'y en a pas eu, de cataclysme économique. Le ciel ne leur est pas tombé sur la tête. J'aimerais ça que le premier ministre me réponde franchement, là, au lieu d'inventer des chiffres.

C'est quoi, selon lui, le salaire que ça prend, en 2022, pour vivre dignement, pour payer son épicerie au Québec?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, le chef de Québec solidaire le sait, j'aime bien, effectivement, qu'on se compare avec l'Ontario. J'aimerais qu'on soit aussi riches que l'Ontario. On a fait des progrès, depuis quatre ans, mais il reste encore du chemin à faire. Les salaires, en moyenne, en Ontario, sont à peu près 8 % plus élevés qu'au Québec. Il y a une règle qui est utilisée par à peu près tous les économistes, qui disent : Si on excède 50 % du salaire moyen, pour le salaire minimum, on va créer plus d'effets négatifs que positifs.

La Présidente : En terminant.

M. Legault : Donc, Mme la Présidente, l'idée, c'est de créer des emplois payants, pas faire de la magie.

La Présidente : Je vous rappelle qu'on s'interpelle avec notre titre. Il s'agit du chef du deuxième groupe d'opposition. À vous la parole pour votre deuxième complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Ça fait cinq ou six fois que je lui pose la question. Mme la Présidente, le premier ministre n'a pas le courage de répondre clairement à une question qui est pourtant bien simple. Il se vante souvent de ne pas avoir la langue de bois, d'être franc, de dire les choses comme elles sont. Bien là, je lui demande de le faire. En 2022, au Québec, selon lui, combien ça prend? C'est quoi, le salaire que ça prend pour vivre dignement, pour être capable de faire son épicerie? Il est-tu capable de me répondre?

La Présidente : M. le premier ministre, la parole est à vous.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, j'ai beaucoup plus d'ambition que le chef de Québec solidaire. Le chef de Québec solidaire propose 18 \$ de l'heure. Honnêtement, c'est difficile d'arriver, avec 18 \$ de l'heure, surtout quand on a des enfants. Ce qu'on veut, ensemble, c'est augmenter le salaire moyen. Donc, on veut que les gens qui gagnent 25 \$ de l'heure — ça, c'est la moyenne, à peu près, au Québec — augmentent à 26 \$, 27 \$, 28 \$. C'est ça, notre objectif. Donc, on a beaucoup plus d'ambition que Québec solidaire.

La Présidente : Alors, je le rappelle, on s'interpelle par notre titre.

En principale, je reconnais le député de Rosemont. À vous la parole, juste à vous. On vous écoute.

Conditions de travail du personnel infirmier**M. Vincent Marissal**

M. Marissal : Merci. Depuis le début de la session, le ministre de la Santé essaie une nouvelle affaire. Il faut être positif. Tout va bien, Madame la Marquise. Sauf que, sur le terrain, c'est une autre chanson, puis je vous dis, Mme la Présidente, qu'il y a pire que les toasts au beurre de pinottes.

À Pierre-Boucher, en juin dernier, les gestionnaires ont enfermé les infirmières dans une salle à la fin de leur quart, les ont forcées à se désigner entre elles pour les TSO du quart suivant. Bien oui, on est rendus là. Ça ressemble plus à une prise d'otages qu'à de la gestion de ressources humaines. Est-ce que c'est ça, l'autogestion des horaires, dans l'esprit du ministre de la Santé? Parce que les infirmières, elles, elles ont un autre nom, elles appellent ça autrement, elles appellent ça *Hunger Games*. C'est pas mal à ça que ça ressemble.

Est-ce que le ministre est au courant de cette pratique inique? Est-ce qu'il va faire quelque chose? Est-ce qu'il va mettre fin à cette pratique?

La Présidente : M. le ministre de la Santé, pour votre réponse.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, pour revenir sur certains points que j'ai dits abondamment au cours des dernières semaines, Mme la Présidente, c'est qu'on a un objectif très clair de redevenir l'employeur de choix, avec notre réseau de la santé, qui compte plus de 350 000 employés. On s'est donné des priorités qui sont à court terme, à moyen terme et à long terme.

Sur la question du TSO, pour être très, très pratique, on a dit que notre objectif, c'est de l'éliminer le plus rapidement possible, mais il faut être conscient du manque de personnel que nous avons. Sur la question de l'autogestion des horaires, je pense que c'est même ce que le syndicat a demandé, Mme la Présidente, c'est d'être capable d'avoir l'autogestion des horaires le plus rapidement possible pour justement être capable d'éviter le TSO.

Alors, Mme la Présidente, est-ce que tout le monde est rendu au même endroit? Est-ce qu'on aimerait avoir plus de personnel? La réponse, c'est oui. Mais il faut être capable d'offrir des services aux Québécois. Et je salue, en ce moment, toutes les initiatives qui peuvent être prises par nos gestionnaires...

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : ...pour être capable d'avoir l'autogestion des horaires.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : ...on parle d'autogestion des horaires? Je vous parle d'infirmières qui sont séquestrées, à qui on dit : Vous allez vous désigner entre vous pour savoir laquelle va se sacrifier, ne pas voir ses enfants ce soir parce que tu vas faire un double. Là, on me parle de théorie d'autogestion des horaires. Je ne peux pas croire! Je suis sûr que le ministre, il n'aime pas ça plus que moi. Je suis sûr qu'il est révolté comme moi. Bien, qu'il le dise puis qu'il mette fin à ça. Ça n'a aucun bon sens.

Il a demandé à ses gestionnaires de respecter le personnel. Est-ce qu'il va le faire pour vrai? C'est lui, le boss de la santé au Québec.

La Présidente : Je vous rappelle, pas de tapage sur les bureaux ni d'applaudissements durant la période des questions. M. le ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, écoutez, je veux faire... je demanderais, Mme la Présidente, là, de faire attention à... ou de demander peut-être au député de faire attention à certains termes. Là, on est rendus qu'on parle de séquestration de personnel. Je vais vous dire, écoutez, je suis un peu surpris. Mais j'ai été quand même assez surpris, cette semaine, ça fait que je veux faire attention. Mais je voudrais juste, encore une fois, qu'on garde un ton constructif et qu'on soit quand même conscients — puis je le dis, le «on» est inclusif — qu'on soit conscients, Mme la Présidente, de l'effet que ces déclarations-là...

• (10 h 40) •

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : ...si elles ne sont pas supportées, ont sur l'effet du réseau.

La Présidente : Deuxième complémentaire, M. le député.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Et on pourrait peut-être faire tourner la toune de Bobby McFerrin aussi, hein, ici, puis tout le monde danser ensemble. Ça va tellement bien dans le réseau de la santé!

Bien oui, ce que je répète, là, ce que je raconte, c'est ce qu'on me dit sur le terrain. Quand on n'aime pas le message, on tire sur le messenger, c'est bien connu. TSO, là, ça veut dire «trouble sérieux d'organisation». C'est rendu un fléau dans le milieu. C'est le ministre qui a le pouvoir de mettre fin à ça. Là, il me chante une chanson que tout va bien puis que je suis négatif. Je ne suis pas négatif, c'est la réalité sur son terrain.

La Présidente : Et vous vous adressez à moi, je vous prie, M. le député. M. le ministre, même chose.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, Mme la Présidente, j'inviterais, si vous me permettez, le député de Rosemont de revoir la lettre que j'ai écrite il y a une semaine. Est-ce que j'ai dit, Mme la Présidente, que tout était rose, tout allait bien? Je n'ai jamais dit ça. Ce que j'ai dit, c'est que les conditions étaient très difficiles, on manque de personnel. Puis ce qu'on demande à nos gestionnaires et à nos employés, c'est de trouver des solutions intérimaires.

J'ai demandé à tous mes collègues qui peuvent m'aider, soit à l'Immigration, à l'Éducation supérieure, à l'Éducation, au Travail, à l'Emploi. Ce n'est pas juste un problème de santé, c'est un problème que nous avons à l'ensemble de mes collègues ici. Nous allons travailler ensemble pour trouver des solutions. Mais, s'il vous plaît, gardons nos employés, qui font un très bon travail, dans un climat qui va leur permettre de ramener des gens avec eux. Merci.

La Présidente : Je reconnais, pour sa question principale, le député de Marquette.

Élimination des bagarres au hockey junior**M. Enrico Ciccone**

M. Ciccone : Mme la Présidente, le 21 octobre 2020, lors de la dernière législature, j'ai déposé le projet de loi n° 692, qui faisait en sorte que les batailles étaient interdites dans les activités sportives où participent des jeunes de moins de 18 ans. Depuis ce projet de loi déposé, trois saisons de hockey de la LHJMQ ont débuté, et les batailles sont toujours tolérées.

Le principe de ce projet de loi a été adopté à l'unanimité le 7 juin dernier en cette Chambre. Depuis ce temps-là, pas de son, pas d'image. La saison 2022-2023 s'est mise en branle; toujours pas de changement. Ironiquement, la ministre responsable des Sports est 100 % d'accord avec ce principe. Avec ces faits, c'est mon devoir de revenir à la charge avec le projet de loi n° 191, qui répète celui précédemment déposé.

La ministre responsable des Sports attend quoi pour envoyer un message clair qu'ici, au Québec, il est important de protéger nos enfants sportifs à la pleine mesure?

La Présidente : Je reconnais la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Bien-être. La parole est à vous.

Mme Isabelle Charest

Mme Charest : Du Plein air.

La Présidente : Du Plein air, oui, du Plein air. Allez-y.

Mme Charest : Merci, Mme la Présidente. Bien, en fait, je tiens à remercier le député de Marquette pour sa première question, qui me permet de réitérer à quel point j'accorde de l'importance à ce dossier. C'est d'ailleurs un dossier auquel je me suis attaquée, un des premiers dossiers auquel je me suis attaquée, lors de la précédente législature, et où on a vu des changements qui se sont opérés.

Maintenant... Et je réitère que ces changements ne vont pas encore assez loin, je ne suis pas encore satisfaite de ce qui se passe dans la ligue junior majeur du Québec. Et je continue à faire pression, mais pas seulement au Québec, parce que nos joueurs de hockey ne jouent pas seulement au Québec, nos joueurs québécois. Je fais pression aussi sur mes homologues des autres provinces, sur mon homologue au fédéral aussi, pour que le changement de culture s'opère partout à travers le pays, parce que c'est important pour la sécurité, pour la santé de nos athlètes, pour un changement de culture aussi. Alors, je continue de travailler très fort pour que ça change.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : ...joueurs de hockey du monde, mais, moi, ce qui est important, c'est les joueurs du Québec, Mme la Présidente. J'invite la ministre à visionner le match de Victoriaville contre Drummondville le 23 septembre dernier.

Je cite le journaliste Zakary Mercier, qui était sur place : «Le joueur des Voltigeurs assomme le défenseur des Tigres, une scène difficile à regarder...» C'était pendant une bagarre. Le joueur a subi une commotion cérébrale.

La chose facile à faire pour protéger nos jeunes serait d'appeler le projet de loi immédiatement. Est-ce que la ministre peut faire preuve d'humilité et adopter le projet de loi n° 191?

La Présidente : Mme la ministre. Votre réponse.

Mme Isabelle Charest

Mme Charest : Oui. Merci, Mme la Présidente. Encore une fois, je le répète... Puis je suis convaincue que le député de Marquette sait que nos joueurs québécois ne jouent pas uniquement au Québec, ils jouent partout à travers la province. Donc, c'est à ça qu'on veut s'attaquer, faire en sorte que la culture du hockey change, puis à toutes sortes de niveaux, pas juste concernant les bagarres. D'ailleurs, on a instauré un officier indépendant des plaintes pour pouvoir prévenir les cas d'abus, de harcèlement.

Donc, on travaille très fort pour un changement de culture dans le sport. Je travaille très fort pour un changement spécifique dans le hockey, et je vais continuer de travailler avec mes homologues. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Ce n'est pas les provinces des Maritimes qui vont nous dire comment s'occuper de nos enfants au Québec.

Je cite maintenant le commissaire de la ligue junior majeur du Québec, le 27 septembre dernier : «On ne pourra pas arriver avec une réglementation et de dire : Il y aura zéro bagarre. Ça n'arrivera jamais, une réglementation à zéro.» Il est évident que le dirigeant en chef de cette ligue ne veut rien savoir d'abolir les bagarres qui incluent des mineurs. Je ne sais pas comment la ministre prend ce message, mais, moi, ça m'insulte. Va-t-elle jouer son rôle de protectrice de la sécurité de nos jeunes sportifs et dire au commissaire : Ça va faire?

La Présidente : Mme la ministre. Votre réponse.

Mme Isabelle Charest

Mme Charest : Oui, merci, Mme la Présidente. Encore je le répète, je continue mon travail pour faire en sorte que la culture au hockey change. Et je réitère que c'est important aussi que cette culture s'opère partout à travers la province... à travers le pays, c'est-à-dire, et je vais continuer mon travail. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : En principale, je reconnais le député de Jean-Lesage.

Transferts fédéraux en matière de santé

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Ça ne doit pas être facile, être un ministre provincial de la Santé. Pendant que les soignantes et les soignants souffrent, notre argent est pris en otage à Ottawa. On demande des hausses de transferts en santé sans condition. Ça ne marche pas, on recommence. On fait le tour des provinces pour trouver des alliés. Et là Ottawa fait mine de vouloir, mais, comme on dit, certaines conditions s'appliquent.

Traditionnellement, au Québec, là, on refusait qu'Ottawa nous dise comment gérer nos affaires, mais on n'a plus les fédéralistes qu'on avait. C'est vrai que, maintenant, il faut dire «nationalistes», là. Nouveau nom, même inefficacité.

Le ministre de la Santé a ouvert la porte à accepter les conditions d'Ottawa sur les transferts, mais, chaque fois qu'on accepte des conditions, on crée un précédent qui va nuire à notre autonomie.

Le ministre de la Santé va-t-il s'engager à refuser toutes les conditions que le Canada veut nous imposer dans les négociations sur les transferts en santé?

La Présidente : Pour la réponse, je reconnais le ministre responsable des Relations canadiennes.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je suis content de voir que les gens de Québec solidaire, maintenant, s'intéressent aux champs de compétence québécois, parce que le chef avait dit, lors de la précédente législature, que ça ne l'intéressait pas, ça, les champs de compétence, le partage des responsabilités entre le fédéral et le provincial. Donc, un petit peu de nationalisme chez nos gens en face, ça va leur donner un petit peu d'énergie, c'est une bonne affaire.

Ceci dit, Mme la Présidente, on fait nos devoirs. Il y a de l'argent à Ottawa, il y a des besoins à Québec. L'éducation, c'est un champ de compétence provinciale, et c'est le gouvernement national du Québec qui va s'en occuper. Nous faisons

toutes les représentations nécessaires pour avoir notre dû, pour soigner les Québécois de la meilleure façon, pour être capables de payer les employés à la hauteur du mérite, et on va continuer d'avancer dans cette direction-là. On n'acceptera pas des conditions qui nous amènent à revenir, à reculer sur la pleine et entière autonomie du Québec sur ce qu'on fait dans nos champs de compétence. On l'exprime sur toutes les tribunes, de toutes les manières.

La Présidente : En terminant.

M. Roberge : Et on pense qu'avec un front commun avec d'autres provinces on va y arriver, puis on va continuer.

Des voix : ...

La Présidente : Pas de commentaire. M. le député de Jean-Lesage, la parole est à vous pour la première complémentaire.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : À Québec solidaire, ce qu'on souhaite, c'est la souveraineté, c'est avoir tous les champs de compétence. Ce n'est pas les céder, nos responsabilités, aux autres comme le font les nationalistes, qu'ils disent, là, d'en face.

Moi, j'ai une question. Pour aller chercher des... Parce que, là, il y a vraiment une contradiction manifeste. Il y a un ministre de la Santé qui accepte des conditions, mais un ministre des Relations canadiennes qui dit : Il n'y en aura pas, de condition. On peut-tu savoir c'est qui qui a raison puis c'est qui qui mène le bateau? Qui c'est qui négocie puis qui c'est qui va prendre la décision au bout du compte?

La Présidente : M. le ministre. Votre réponse.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Oui, Mme la Présidente. Il n'y a aucune contradiction. On travaille en équipe, en synergie, mon équipe, l'équipe du ministre de la Santé, l'équipe du bureau du premier ministre, et on fait entendre d'une voix très, très forte la position du Québec à Ottawa. On n'est pas dans une position d'affaiblissement, dans une position de redressement. Un geste nationaliste fort. Et il y a de l'écoute, de l'autre côté. Ce n'est pas réglé encore, mais il y a de l'écoute, de l'autre côté. Il n'est pas question de reculer d'aucune manière.

Et je précise que, lorsque nous développons des outils très performants de collecte d'information, avec un tableau de bord, comme l'a fait mon collègue...

La Présidente : En terminant.

M. Roberge : ...bien, de rendre publiques ces informations-là et de les rendre disponibles au gouvernement fédéral, ça ne constitue d'aucune manière un recul.

• (10 h 50) •

La Présidente : En deuxième complémentaire, M. le député.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Bon, le ministre, là, prétend qu'il n'accepte pas des conditions. Dans la réalité, ils acceptent des conditions. Ils reculent sur une position historique du Québec.

Moi, j'ai une question. Si, mettons, là, c'était vrai que vous vouliez vraiment... que le ministre voulait vraiment ne pas avoir de conditions, il faudrait un rapport de force. C'est quoi? Tu sais, un rapport de force, c'est : Si vous ne me donnez pas ce que je veux, je vais faire telle affaire, puis, telle affaire. Il faut que ça lui coûte plus cher que ce que tu lui demandes. C'est quoi, telle affaire que vous allez faire pour avoir ce que vous voulez? C'est quoi, le rapport de force de la CAQ?

Une voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît, M. le leader, je vous entends jusqu'ici, vous n'avez pas la parole. La parole est à M. le ministre uniquement.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Mme la Présidente, depuis l'arrivée du gouvernement de la Coalition avenir Québec, en 2018, il y a eu plusieurs gains face à Ottawa, plusieurs gains, plusieurs ententes qui ont été conclues, et on a reçu des fonds sans condition.

Un des bels exemples, c'est ce qui s'est passé avec le ministère de la Famille, le réseau des services de garde. On a reçu l'argent sans condition. Ça ne veut pas dire qu'on n'en utilisera pas pour améliorer le réseau des services de garde, mais c'est le gouvernement du Québec qui va faire ce qu'il veut avec ses fonds.

Pour ce qui est du réseau de la santé, nous avons un rapport de force. Nous sommes une nation forte. Nous avons reçu des Québécois un mandat qui est fort. Et on travaille à coaliser les autres provinces...

La Présidente : En terminant.

M. Roberge : ...pour avoir gain de cause...

La Présidente : En principale, je reconnais la députée de Westmount—Saint-Louis. La parole est à vous.

Manque de répartiteurs d'urgence à la Sûreté du Québec

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Centre de gestion des appels à tous les agents. Vos répartiteurs sont à 50 % d'effectifs ce soir. Excusez-nous pour les délais que ça pourrait occasionner. Il est possible que nous ne soyons pas toujours à l'écoute sur les ondes. Faites vos touches vous-mêmes, s'il vous plaît.

Ça, c'est le genre de message qu'on entend de plus en plus sur les ondes radio au début d'un quart de travail des policiers. Ça, ça veut dire qu'un policier pourrait devoir attendre avant d'avoir une plaque, des antécédents criminels, un mandat d'arrestation, une vérification au registre des armes à feu. Ça, ça veut dire qu'un policier qui roule à toute vitesse vers un cas de violence conjugale n'aura peut-être pas toute l'information avant d'arriver. Pour les policiers, c'est inquiétant.

Mme la Présidente, protéger la population, c'est la mission de l'État. Protéger les policiers, c'est le job du ministre. Devant la pénurie des répartiteurs, que fait le gouvernement caquiste pour les protéger?

La Présidente : En réponse, M. le ministre de la Sécurité publique.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Merci, Mme la Présidente. Je veux remercier la députée pour sa question. Elle a posé la même question la semaine passée, puis je crois qu'elle défonce une porte qui est ouverte. Pourquoi? Parce qu'il n'y a pas d'enjeu de sécurité.

Quand l'appel est fait au répartiteur du 9-1-1, c'est les municipalités, premièrement, qui gèrent ce processus, donc, de répartition du 9-1-1. Tout le monde qui appelle, il n'y a pas d'enjeu de sécurité. Vous essayez de faire peur à la population québécoise.

Des voix : ...

M. Bonnardel : Ah! oui, oui, vous essayez de faire peur à la population québécoise en disant qu'il n'y aurait pas de personnes qui pourraient répondre au téléphone. C'est complètement faux.

Par la suite, le répartiteur qui va...

La Présidente : M. le leader de l'opposition officielle.

M. Derraji : Mme la Présidente, je lui ai laissé une chance, et il récidive avec «c'est faux». Mme la Présidente, il sait très bien, M. le député, qu'il ne peut pas prononcer ce genre de mot en Chambre, Mme la Présidente. Et ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, je pense que c'est la troisième fois en quatre périodes de questions.

La Présidente : M. le leader du gouvernement. Pas de débat, hein? Allez-y avec un argument, et on poursuit.

M. Jolin-Barrette : Bon, je comprends que le leader de l'opposition officielle était à rebours un peu. Très certainement, je pense que le collègue ministre de la Sécurité publique veut simplement exprimer à quel point la question de la députée de Westmount—Saint-Louis a déjà été entendue et traitée. Et ce n'est pas un enjeu...

La Présidente : Il n'y aura pas de débat ici. On va poursuivre avec la réponse du ministre. Faites attention, c'est important. On parle ici de la sécurité publique, la sécurité des gens. Je veux entendre la réponse. M. le ministre.

M. Bonnardel : Pour la question précise, Mme la Présidente, la Sûreté du Québec, là, est équipée d'un système téléphonique qui fait basculer les appels dans un autre centre de gestion des appels. Donc, s'il y a un problème, la population n'a pas à s'inquiéter. Et, s'il manque d'employés, de répartiteurs pour la Sûreté du Québec, bien, il y a d'autres centres d'appels qui vont prendre la relève. Donc, jamais, au grand jamais il n'y aura rupture de service pour le 9-1-1. Jamais.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : J'espère que le ministre est à l'écoute, parce que c'est la Sûreté du Québec qui confirme les craintes des policiers concernant le manque de répartiteurs. Dans une note confidentielle interne, il est écrit, et je cite : «Cette situation expose l'organisation à des risques pouvant compromettre sa mission, la continuité des services de première ligne et la sécurité des policiers et des citoyens.»

Mme la Présidente, est-ce que le ministre est au courant que la mission de la SQ est compromise notamment en raison du manque de répartiteurs?

Des voix : ...

La Présidente : La réponse du ministre. Aucun commentaire, je vous prie.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : C'est malhonnête, Mme la Présidente, c'est malhonnête.

Des voix : ...

La Présidente : Retirez vos paroles. Vous le savez, vous avez tellement d'expérience, vous savez qu'on ne peut pas employer ce terme. Dites-nous que c'est inexact. Retirez vos paroles, M. le ministre, vous le savez.

M. le leader, j'imagine que c'est ce que vous vouliez dire.

Une voix : ...

La Présidente : Retirez vos paroles, monsieur.

M. Bonnardel : ...c'est injuste, Mme la Présidente, de souligner ou de laisser croire à la population québécoise que le 9-1-1 pourrait ne pas fonctionner. Je le répète, le 9-1-1, comme tel, c'est sous une juridiction municipale, ce sont les municipalités qui paient le 9-1-1. Toutes les personnes ici qui souhaitent appeler le 9-1-1, il y a quelqu'un qui va répondre au téléphone. Si, par la suite, le répartiteur doit transférer ça au centre de gestion des appels de la Sûreté du Québec, il y aura toujours quelqu'un pour basculer les appels dans un autre centre d'appel, si besoin est. Donc, arrêtez de faire peur aux Québécois.

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! M. le leader de l'opposition officielle.

M. Derraji : Mme la Présidente, je pense que vous avez... (panne de son) ...lors de votre discours, d'une collaboration et de faire attention. Ce n'est pas la première fois, ce n'est pas la première fois que le ministre mentionne...

La Présidente : Bon, je vous entends très, très bien. On ne peut pas imputer de motifs indignes. Faisons attention ici. On parle de la sécurité des gens, c'est extrêmement important. Et la période des questions tire à sa fin. Pour moi, il est important aussi d'entendre la deuxième complémentaire de la députée de Westmount St-Louis. Et on garde notre calme, puisqu'on parle ici d'un sujet extrêmement important pour la population. Votre deuxième complémentaire, Mme la députée.

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Mme la Présidente, ce qui est injuste, c'est de faire croire à la population qu'il n'y a pas de problème. Quand il y a juste la moitié des répartiteurs au travail, ça veut dire qu'il y a des demandes des policiers qui ne sont pas répondues, ça veut dire qu'un policier pourrait se présenter sur une situation d'urgence sans avoir toute l'information.

Mme la Présidente, quand un ministre va prononcer un discours dans un événement, des vérifications de sécurité sont faites. Quand un policier se déplace vers une fusillade, lui, il n'aura peut-être pas la même chance. Est-ce que le ministre de la Sécurité publique trouve ça normal?

La Présidente : Pour répondre à cette deuxième complémentaire, je reconnais Mme la présidente du Conseil du trésor.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Merci, Mme la Présidente. Donc, comme j'ai eu l'occasion de le dire la semaine dernière, je mets en garde les syndicats d'utiliser ce genre de tactique pour faire peur à la population, parce qu'ils sont tous les deux en négociation, tant la Sûreté du Québec que les répartiteurs.

Ceci étant dit, 80 % des dossiers, en matière de négociation des répartiteurs, sont maintenant réglés. On continue pour pouvoir poursuivre les négociations et régler ce qu'il reste. Et je réitère qu'il n'y aura pas de bris de service pour personne.

La Présidente : Merci. Cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Comme il n'y a pas de votes reportés, aujourd'hui, nous allons passer à la rubrique des motions sans préavis, et je vais céder la place à notre deuxième vice-président. Bonne journée à tous. Merci.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Bonjour à tous. Nous allons à la rubrique des motions sans préavis. Et, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre formant le gouvernement et je cède la parole à M. le ministre de la Langue française .

M. Roberge : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale constate que le français est en déclin au Québec, particulièrement dans la grande région de Montréal;

«Qu'elle réitère l'importance de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français pour assurer la vitalité de notre langue au Québec;

«Qu'elle affirme clairement que la Charte de la langue française ne brime aucun droit existant pour les Québécois d'expression anglaise au Québec;

«Qu'elle demande au gouvernement de faire tout en son possible pour aider à protéger aussi les langues autochtones;

«Qu'enfin, elle affirme que la survie du français est une responsabilité collective et enjoigne tous les élus à travailler ensemble afin d'inverser le déclin de notre langue commune.»

• (11 heures) •

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le ministre. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : Il y a consentement, sans débat.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Pas de consentement.

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Lévesque) : S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît! Je reconnais maintenant un membre du groupe formant l'opposition officielle. M. le chef de l'opposition officielle.

M. Tanguay : Merci beaucoup, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le député de Jean-Lesage :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que le Québec traverse une crise sans précédent pour l'accès à une place en service de garde éducatif à l'enfance;

«Qu'elle rappelle que la pénurie d'éducatrices et d'éducatrices qualifiées est un facteur aggravant à cette crise;

«Qu'elle constate que depuis 4 ans, la situation s'est détériorée;

«Qu'elle rappelle que des milliers de responsables de services de garde en milieu familial ont quitté le réseau depuis 2 ans;

«Qu'elle constate qu'en raison de la pénurie d'éducatrices, des projets de CPE sont abandonnés et que ceux qui sont ouverts font face à des bris de services;

«Qu'elle rappelle que le manque de place et les bris de services empêchent des parents de retourner au travail, accentuant la pénurie de main-d'oeuvre et causant stress et anxiété pour ces familles;

«Qu'elle constate que les mesures mises en place par le gouvernement caquiste n'ont pas les effets escomptés;

«Qu'elle rappelle au gouvernement qu'il est de sa mission de mettre en place des conditions gagnantes afin de permettre aux familles de concilier la vie familiale et le travail et que ça commence par l'accès à un service de garde éducatif;

«[Qu'enfin elle] exige du gouvernement caquiste de mettre en place un plan costaud d'attraction et de rétention du personnel dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance.» Merci.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci, M. le chef de l'opposition officielle. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de la motion?

M. Lévesque (Chapleau) : Il n'y a pas de consentement.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Il n'y a pas de consentement pour débattre de la motion. Et maintenant je reconnais un membre du deuxième groupe d'opposition. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Massé : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée pour débattre de la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse qu'une aide financière rapide du gouvernement était nécessaire pour soutenir les [Québécois] et [Québécoises] touchés par l'inflation;

«Que l'Assemblée nationale invite les députées et les députés éligibles au chèque envoyé récemment à faire un don équivalent à un organisme de leur choix dans leur circonscription respective.»

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques. Est-ce qu'il y a consentement?

M. Lévesque (Chapleau) : Il n'y a pas de consentement.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Pas de consentement. Alors, maintenant, ça met fin à cette rubrique. Aujourd'hui, il n'y a pas d'avis touchant les travaux des commissions. Et nous passons à la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Affaires du jour

Alors, la période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. J'inviterais les collègues... Oui, M. le leader adjoint.

M. Caire : Je vous demanderais d'appeler l'article 1 du feuillet, s'il vous plaît.

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le leader adjoint. Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat ajourné le 7 décembre 2022 sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement, ainsi que sur les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le député de Rosemont, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis, M. le député de Marguerite-Bourgeoys, Mme la députée des Mille-Îles, M. le député de Jean-Lesage, M. le député de Taschereau, Mme la députée de Verdun, Mme la députée de La Pinière, M. le député de Laurier-Dorion, M. le député de l'Acadie, Mme la députée de Bourassa-Sauvé, Mme la députée de Sherbrooke, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce et Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 18 h 48 min 59 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Après la distribution du temps non utilisé par le troisième groupe d'opposition, la répartition du temps de parole restant est la suivante : 2 h 21 min 44 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 h 44 min 3 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 h 5 min 14 s au deuxième groupe d'opposition et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Alors, je suis maintenant prêt à reconnaître un membre... prochain intervenant. Ce sera Mme la députée de Roberval. La parole est à vous, Mme la députée.

Mme Nancy Guillemette (suite)

Mme Guillemette : Merci, M. le Président. Je vais prendre un instant pour vous féliciter de votre nouveau mandat. On est très contents que vous soyez sur ce siège, M. le Président.

C'est un honneur et un privilège pour moi, ce matin, de me le lever ici, dans ce lieu chargé de sens et fort en histoire. Donc, cet honneur, je le dois aux citoyens du comté Roberval qui m'ont accordé, le 3 octobre dernier, un second mandat, qui m'ont accordé encore leur confiance. Donc, je m'engage à faire tout en mon pouvoir pour faire rayonner le comté de Roberval ici, à l'Assemblée nationale.

Le 3 octobre dernier, nous avons fait élire à l'Assemblée nationale 58 femmes députées sur 125. C'est historique. Mais, encore plus et encore mieux, on a fait élire également une deuxième femme à la présidence de l'Assemblée nationale et on a la chance d'avoir avec nous, maintenant, la collègue de Duplessis qui est la première femme autochtone à être avec nous à l'Assemblée nationale et, qui plus est, qui est devenue ministre. Donc, félicitations! Vous savez, on a encore beaucoup d'enjeux à ce niveau-là, mais on avance, une femme à la fois.

Donc, je suis très heureuse, encore une fois, d'être ici, comme je le mentionnais. Plusieurs dossiers, plusieurs projets ont vu le jour dans les derniers quatre ans, si on pense à la maison des aînés, à l'Espace Péribonka, au réseau de chaleur de la ville de Saint-Félicien, qui aura une économie florissante autour de ça. On pense également au projet porteur au niveau du Parc régional des Grandes-Rivières, qui va nous ouvrir une possibilité... le monde, également, au niveau économique, mais au niveau développement touristique, c'est très intéressant. Je pense également à plusieurs, plusieurs projets d'infrastructures locales, municipales et de transport, qu'on pense aux garderies, à Internet également.

Vous savez, chez nous, les grands espaces, les lacs, nos rivières, nos forêts, toutes ces ressources que nous cultivons et que nous chérissons, c'est ça, notre ADN, chez nous, puis c'est ça, notre force. Mais tout ça, ce serait difficilement... Et ça prend des humains en arrière de ça, ça prend la force, aussi, et tous nos partenaires du milieu. Dans le comté Roberval, vous savez, on est des gens fiers, vaillants, courageux, innovants, des gens qui n'ont pas froid aux yeux et des gens de défis, et c'est ce que nous allons relever durant les prochains quatre ans. Mais défi veut également dire opportunités, et on va les saisir à bras-le-corps, ces opportunités-là. On va le faire ensemble, tous les partenaires, les élus, moi ici.

Donc, comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, nous devons arrêter de mettre en opposition la forêt et l'environnement. Au contraire, nous avons le plus bel outil pour lutter contre les changements climatiques et la diminution des GES, et j'entends bien, avec mes collègues ici, le faire valoir haut et fort. Notre agriculture est aussi un moteur économique de développement, pour nos communautés, très important. Il faut continuer de soutenir ces hommes, ces femmes et cette industrie également.

Après quatre ans, vous me connaissez bien, vous savez que ma sensibilité est présente pour tout le volet de la santé également. Les soins à domicile, la santé mentale, les soins de proximité sont également essentiels sur tout le territoire. C'est pourquoi je vais suivre ce dossier de très près dans les prochains mois.

La pénurie de main-d'oeuvre est aussi un enjeu majeur pour nos entreprises, nos industries et nos institutions. Donc, moi et toute l'équipe, on va suivre également ce dossier-là de très près.

• (11 h 10) •

Je ne pourrais pas terminer sans remercier très sincèrement mon équipe, tous ceux qui sont mes yeux et mes oreilles, qui vous répondent et suivent les dossiers de très près dans le comté. Danielle, Stéphane, Mario, merci d'être avec moi encore pour un second mandat. Marie-Josée, notre dernière recrue, arrivée dernièrement. Salutations spéciales à Marjolaine, qui nous quitte pour d'autres... relever le défi de ses rêves. Donc, merci, Marjolaine, et je sais que tu ne seras jamais loin de moi. Et un merci spécial à Cindy, qui est présentement en congé maternité. On a un bébé d'élection chez nous. Cindy a terminé de travailler le 16 septembre. Donc, elle a accouché quelques jours après, trois jours après. Merci aussi aux nombreux bénévoles qui ont travaillé d'arrache-pied à ma réélection, qui m'ont suivie, guidée, soutenue durant tout ce marathon. Un marathon intense et fort en émotions, mais, grâce à eux, grâce à vous, nous avons pu le faire, le travail, comme je le disais si bien, dans le plaisir et la rigueur. Merci sincère.

Finalement, les derniers mots sont pour ma famille et mes proches, qui me soutiennent et acceptent de me partager avec les citoyennes et les citoyens du comté : mon conjoint, Guy, mes enfants, Andréanne, Marie-Ève, Maxim, mes petits-enfants, ma mère. Je vois la fierté dans vos yeux, et ça me donne l'énergie et le goût de continuer pour les prochains quatre ans. Merci, Roberval.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Roberval. Et le prochain intervenant sera M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : Merci, merci beaucoup, M. le Président. Je veux commencer en disant une chose toute simple. Je veux dire merci, merci aux 12 477 citoyens de la circonscription de Pontiac qui m'ont à nouveau accordé leur confiance.

Vous savez, M. le Président, quand on entre ici... et j'entendais certains des discours des députés qui sont nouvellement élus, hein, il y a des députés comme moi, comme la députée de Roberval, qui sont là depuis un certain temps, mais il y a des nouveaux députés, puis c'est vrai qu'on est d'abord émerveillés par l'endroit où on siège, même si ce n'est pas notre première élection. Mais, au-delà de, comment dire, cette appréciation-là de la beauté de l'endroit, de l'histoire, c'est une appréciation de la chance qu'on a. Moi, c'est la troisième fois que je suis élu. La première, j'étais assis environ où le député de Salaberry... de Beauharnois, Beauharnois, est assis en ce moment. La seconde fois, j'étais assis juste ici, derrière, là où la députée de Saint-Laurent siège présentement. Puis aujourd'hui, à ma troisième élection, je suis assis ici, à côté de la députée de Westmount—Saint-Louis, à côté de la députée de Mont-Royal—Outremont, des femmes dévouées, des femmes déterminées, des femmes avec lesquelles je suis fier de siéger.

Mais, pour toute la beauté de cet endroit-là, pour toute son histoire, pour tout ce que ça comporte, ça demeure un véhicule. L'Assemblée nationale, c'est un véhicule pour nous permettre de faire avancer nos idées politiques, pour nous permettre de mettre de l'avant nos valeurs, mais surtout pour faire avancer les intérêts de nos concitoyens. Puis, vous savez, moi, le moment après chaque élection, après chacune des trois élections où cette responsabilité-là me frappe, c'est le moment où je prends ma place ici, à l'Assemblée nationale, et que je remarque devant moi le petit carton qu'on a tous. En fait, je ne sais pas si vous en avez un, vous, M. le Président, mais, devant tous les députés, là, il y a un petit carton sur notre banquette, notre pupitre. Puis, pour moi, c'est inscrit... — je vais me nommer, vous me le pardonnerez, M. le Président — c'est inscrit : «Fortin, André. Pontiac.» Puis, si j'ai ce carton-là, bien, c'est parce qu'il y a 12 477 résidents du comté de Pontiac qui ont décidé de me faire confiance, qui ont décidé, le 3 octobre, entre les petits et les devoirs, le travail, tout le reste, toutes les occupations, de prendre une vingtaine de minutes, d'embarquer dans leurs voitures puis de dire : Je vais aller me prononcer en faveur de cette personne-là, de ce parti politique là, de cette vision-là, de ces valeurs-là. Puis je vais prendre le temps de le faire parce que c'est important pour moi, parce que je me reconnais là-dedans, parce que j'ai besoin de quelqu'un qui défend mes intérêts. Puis ce tout petit carton là, là, qui fait, quoi, 2 po x 1 po ½, là, bien, il symbolise pour moi puis, j'en suis certain, pour beaucoup d'autres, toute la responsabilité qu'on a envers une communauté qui... dans mon cas, une communauté qui est trop souvent oubliée.

Alors, je suis fier d'avoir leur confiance. Je suis fier que, dans tous les secteurs électoraux de la MRC de Pontiac, les gens ont choisi de nous appuyer, d'appuyer notre vision, d'appuyer notre équipe de comté pour défendre leurs intérêts. Puis je suis d'autant plus reconnaissant, M. le Président, que les gens de chez nous ont choisi, ont fait ce choix-là en sachant qu'ils éliraient un député d'opposition. Je ne veux pas dire que le résultat de l'élection était connu avant le jour même, M. le Président, mais les gens avaient des gros, gros doutes, hein, ils savaient pas mal ce qui se passait.

Puis, on va se le dire, pour notre formation politique, l'élection qu'on vient de passer, elle n'a pas été facile. Elle n'a pas été facile pour plusieurs députés. Je vous regarde, vous, M. le Président, je sais que ça a été une bataille de tous les instants aussi, mais, pour notre formation politique, je vous le dis, ça n'a pas été simple. Mais les gens de la circonscription de Pontiac ont quand même tenu à ce qu'en bas, dans le coin gauche de la carte québécoise il y ait une grosse tache de rouge. Puis mon journal local, en fait, s'appelle l'Equity, puis le titre de la première page, le lendemain de l'élection, c'était justement ça : *Un coin de rouge dans un océan de bleu*. Puis, quand on regarde la carte du Québec, bien, ça ressemble un peu à ça. Mais ce que je veux dire, c'est qu'être député de l'opposition, avoir un député d'opposition, ça vient avec des privilèges qui ne sont peut-être pas aussi simples pour tous les députés ici. Moi, je peux m'exprimer pas mal plus

librement que certains députés d'en face. Comme député d'opposition, on peut être honnête, franc, on peut dire ce qu'on pense sans passer par quatre chemins. Puis ça, je pense que les gens du Pontiac se reconnaissent là-dedans. Si vous avez déjà rencontré quelqu'un de la MRC de Pontiac, M. le Président, vous allez comprendre ce que je veux dire. Ils ne passent jamais par quatre chemins. C'est toujours droit, c'est toujours direct, c'est toujours franc, c'est toujours ce qu'ils pensent, puis il n'y a aucune ambiguïté quand vous les écoutez. Alors, d'avoir un député d'opposition qui a cette liberté-là, je pense que ça fait un peu leur affaire, je pense qu'ils peuvent se reconnaître là-dedans.

Mais là je vais vous faire une confidence, M. le Président, puis je ne sais pas, je n'apprends rien... j'en ai jasé avec quelques citoyens pendant la campagne électorale, je pense qu'il y a certains de mes collègues qui le savent, mais, avant la dernière élection, là, pendant un court moment, je n'étais pas certain de me représenter. Je trouvais, un peu comme à mes débuts, un peu comme quand j'étais dans le coin de la banquette du député de Beauharnois, que je faisais toutes mes jobs à moitié. Je ne sais pas si vous comprenez ce que je veux dire, M. le Président. Que je passais trop de temps à Québec puis que je n'étais peut-être pas le père idéal pour mes enfants pendant ce temps-là, que je passais trop de temps dans le comté puis que je ne m'occupais pas assez de mes fonctions de leader parlementaire ou de député ici, à l'Assemblée nationale, que, quand je passais du temps en famille, bien, c'était du temps que je volais à mes citoyens. C'était le sentiment qui, pendant un certain temps, m'habitait. Puis je le sais, qu'on a tous des moments comme ça ici, là, je ne suis pas le seul — je regarde des députés qui siègent depuis longtemps puis qui hochent la tête un petit peu — je pense qu'il y a beaucoup de gens qui comprennent cette façon de penser là. Ça arrive, puis je m'excuse d'avance aux nouveaux députés, qui, à un moment donné, vont avoir cette réflexion-là, eux aussi, que ça va les frapper. Puis ça nous trotte dans la tête. Même si notre famille, nos citoyens, notre personnel, eux, ils pensent peut-être tous qu'on fait une bonne job, nous autres, ça nous trotte dans la tête pareil.

Mais je vais vous dire une histoire. Avant de prendre une décision finale, je suis allé m'asseoir avec une amie, quelqu'un de proche, puis je ne savais pas trop comment notre conversation irait, mais, tu sais, j'étais prêt à lui dire comment je me sentais à ce moment-là. Puis on est allés dans une vieille taverne dans mon comté, tu sais, le genre d'endroit, là, où le monde joue aux dards puis ils boivent des grosses Labatt 50, là. On en a tous dans nos comtés, des places de même.

Des voix : ...

M. Fortin : Puis ce n'est pas la taverne à Norm, parce que ce n'est pas dans mon comté, mais ça ressemble à ça. On s'est installés au bar, un à côté de l'autre, puis, quand j'ai commencé à lui raconter mon histoire, elle m'a ramené à pourquoi je faisais de la politique. Elle m'a posé la question : O.K., bien pourquoi tu as fait ça? Pourquoi tu es allé te battre dans une investiture la première fois? Pourquoi tu as tenu à le faire? Pourquoi tu as tenu à te présenter, initialement? Puis ça m'a pris deux secondes, j'ai regardé ma grosse bière, puis après ça j'ai levé les yeux, puis la réponse était toute simple : pour lui.

Quand j'ai levé les yeux, là, il y avait un gars que je ne connaissais pas pantoute d'assis trois ou quatre chaises à côté de nous autres, un homme peut-être d'une soixantaine d'années, je vous dirais. Il était assis tout seul, la barbe jusqu'ici, des grosses... tu sais, les mains comme celles de nos grands-pères, là, puis un casque de construction qui était à terre à côté de lui avec quelques outils. Le genre d'homme qui n'a peut-être pas les moyens de faire porter sa voix, qui n'a peut-être pas eu accès à l'éducation nécessaire pour faire porter sa voix, qui n'a peut-être pas la facilité avec les mots qu'on a, pas mal tout le monde ici, mais qui compte sur nous pour le faire. Tu sais, le genre d'homme, là, qui gagne sa vie honorablement, qui n'est pas au-dessus... il ne vit pas au-dessus de ses moyens, gratte ses sous pour payer son loyer à la fin du mois puis pour être capable, peut-être, de prendre une petite bière tranquille dans le fond de la taverne du coin puis d'aller à la chasse avec son gars une fois par année.

• (11 h 20) •

Moi, c'est pour lui que je fais de la politique. Je fais de la politique pour ce gars-là. Je fais de la politique pour la mère monoparentale qui veut juste être capable d'en donner une petite affaire de plus à ses enfants. Je fais de la politique pour l'agriculteur qui espère que ce n'est pas lui qui va être la dernière génération à travailler la terre que sa famille a depuis qu'ils sont arrivés au Québec. Moi, je fais de la politique pour le monde de chez nous qui triment, qui triment dur, qui en arrachent, qui ont des rêves, qui ont des ambitions pour eux-mêmes, pour leurs enfants, pour leur coin de pays puis qui veulent que, le jour où ils vont avoir besoin d'un service de l'État, bien, l'État va être là pour eux autres. Puis, en quittant la taverne ce soir-là, bien, c'était rendu clair dans ma tête, c'était rendu clair dans ma tête que je devais, je pouvais continuer de me battre pour ces gens-là, pour leurs droits, pour leurs services, pour leurs priorités.

Puis je m'excuse d'avance aux collègues d'en face, mais c'est pour eux autres que je vais cogner aux portes de leurs ministères, c'est pour eux autres que votre staff, MM., Mmes les ministres, vont me trouver un peu insistant par moments. C'est pour eux autres que je vais me lever ici, en Chambre, puis que je vais dénoncer, demander, exiger, quitta à froisser, à l'occasion, le ministre de la Santé, le ministre de l'Agriculture, la ministre la Forêt et tous les autres ministres qu'on va d'abord interpeler ici. Mais c'est avec eux autres en tête que je vais le faire, donc tenez-m'en pas rigueur, s'il vous plaît, mais parce que ces gens-là méritent que, quand ils ont besoin de services, l'État est là. Ils méritent des fois que l'État s'enlève de leur chemin pour qu'il puisse les laisser gagner leur vie de façon toute simple. Parce que ces gens-là méritent également des communautés et des villages où leurs enfants vont pouvoir se faire une vie dignement, honorablement.

Puis ça fait bizarre à dire, M. le Président, là, mais moi, je suis ici aujourd'hui parce qu'il y avait un homme barbu assis trois chaises à côté de moi à la taverne, ce soir-là, un gars qui ne m'a pas dit un mot mais qui m'a envoyé tout un message pareil.

Pour moi, M. le Président, le comté de Pontiac, puis je l'ai déjà dit ici, en Chambre, là, mais c'est un endroit qui est particulier, qui est spécial. Puis, si ce n'était pas Pontiac qui était en avant de moi, là, je ne le ferais pas. Je le sais, que vous aimez tous vos comtés de la même façon, mais moi, je ne serais pas député à Mont-Royal—Outremont, je ne serais

pas député à Hull, je ne serais pas député dans Chauveau, M. le Président. Je le fais parce que c'est l'endroit où j'ai grandi, c'est l'endroit où je vis, c'est l'endroit où j'élève mes enfants, c'est la communauté qui m'a donné mes valeurs. Puis, si ce n'était pas pour eux, je ne le ferais pas.

Mais c'est un endroit qui est différent puis c'est un endroit qui n'est pas connu de beaucoup de gens au Québec. C'est un endroit que peu de Québécois fréquentent. On a une grosse industrie touristique, mais ça ne vient pas de Québécois, souvent. Il n'y a pas beaucoup de fonctionnaires, ici, à Québec, qui connaissent la réalité du Pontiac parce qu'ils n'y ont pas vécu, parce qu'ils n'ont pas de famille là, parce que ce n'est pas un endroit qu'ils ont visité. Puis notre réalité, des fois, elle mérite... parce que c'est différent, parce que c'est méconnu, bien, des fois, ça mérite un ou deux appels un petit peu plus insistants parce qu'il faut passer par-dessus cette barrière-là.

Mais il y a une chose qui ne change pas. The people in my region, they are full-fledged Quebecers. They are the Perrys, the Sallafranque, the Lerris, from the Upper Pontiac. C'est les Bertrand, les Amyot, les Ladouceur, de Fort-Coulonge. The Klups, the Bretzlaff. Ça, c'est l'héritage allemand. Les Richard, à Thorne puis Otter Lake. The Orrs, the Murrays, the Judds, in Shawville. Les Murdock, McColgan. Puis les Trudeau dans mon village, à Quyon. Les Croteau, les Shea, les Brennan, à Aylmer.

Those are the names of the families that forged the Pontiac. They built my region along with so many others. And you can hardly go a city block or a country mile without running into one of them or without running into seeing something that they built, seeing some of the legacies that they put forward. And today, just as ever, they are proud to be Quebecers and they are proud Quebecers who deserve respect from their Government. They deserve decency from their Government. They deserve acknowledgement for what they've built and for who they are.

And I will say this : In the rural areas that I represent, there are no large businesses, there is no big manufacturing plant, there is no one major employer. My region is built on the sweat, the tears, the personal finances of a lot of people who took risks, a lot of small business owners. They invested, they created wealth, they gave to their neighbors in need, and they deserve our Government's appreciation and respect, their Government's appreciation and respect. And many of them, sadly, have not always felt that way in the last few years. So, we have a responsibility to treat these people... to treat them like the first-class citizens they are. And the Premier of Québec has a responsibility to treat them like the community builders they are and make them feel at home in their own hometowns.

Les gens de mon coin, M. le Président, que j'ai croisés au cours de la campagne m'ont demandé de meilleurs services de santé, m'ont demandé de travailler sur le développement économique de la région. Ils veulent sentir que les choses s'améliorent dans notre coin de pays. Puis c'est pour ça, c'est pour ça que moi, je suis heureux de porter les chapeaux de porte-parole en santé, en agriculture, en développement économique, en foresterie, parce que c'est ça, les priorités du monde chez nous.

Puis là je vais les prendre une à la fois. Je vais commencer par l'agriculture. Chez nous, là, on a des producteurs de grandes cultures, on a des producteurs laitiers, on en a de moins en moins, des producteurs laitiers, mais on a des producteurs laitiers, on a des producteurs de boeuf. Dans la culture animale, la production de boeuf, c'est notre grande culture chez nous. Là, il commence à y avoir d'autres productions aussi, les bisons, le bison commence à faire sa marque chez nous. Puis, si vous n'avez jamais vu une ferme de bisons, je le suggère à tout le monde, d'aller faire un petit tour, là. C'est un spectacle de voir un bison, un troupeau de bisons parce qu'ils ne sont jamais tout seuls. Mais ce n'est pas quelque chose... C'est quelque chose qui nous sort de notre ordinaire. On peut apprécier la beauté de ces bêtes majestueuses là. Puis on est aussi la capitale du houblon. La capitale québécoise du houblon, c'est dans le Pontiac. Ça aide à faire les bières qui sont bues à la taverne par certaines personnes, mais il commence aussi à y avoir, à plus petite échelle, d'autres productions. Alors, comme partout ailleurs, là, au Québec, il y a toutes sortes de producteurs, même si le boeuf, le lait, les grandes cultures, c'est ça, notre pain puis notre beurre à nous autres.

Mais une des réelles tragédies au cours des huit années que j'ai passées ici, à l'Assemblée, puis, pour moi, c'est évident, je ne sais pas si c'est évident pour beaucoup de collègues qui ont siégé au cours des dernières années, mais on parle de moins en moins d'agriculture ici. On n'en parle pas. Peut-être parce qu'il y a moins de fermes au Québec. Peut-être que certains cyniques, certains sceptiques vont dire : Oui, c'est parce qu'il y a de moins en moins d'agriculteurs, leur poids politique est de moins en moins important. Mais je vais vous dire une chose : Une nation qui ne s'occupe pas de l'état de son agriculture, là, c'est un État qui ne fera pas long feu, M. le Président. Un État qui pense que tout va bien partout, tout le temps, dans sa production agricole, ce n'est pas un bon signe. Parce qu'il y en a, des défis. Puis là je vais vous en nommer un seul : ça ne va pas bien dans la production de porc, au Québec, ces jours-ci. Ça ne va pas bien. Encore en fin de semaine, là, il y avait des éleveurs qui apprenaient que leurs livraisons allaient devoir diminuer. Les éleveurs de porc au Québec fonctionnent à perte ces jours-ci. Là, ils sont compensés par l'assurance, vous allez me dire, mais c'est une assurance que, un, ils paient en partie eux-mêmes puis que, deux, une assurance, là, ce n'est pas fait pour payer de façon régulière tout le temps, c'est fait pour être là quand il se passe quelque chose, quand il y a une maladie qui frappe l'élevage, quand nos récoltes sont réduites par des conditions météorologiques inhabituelles. Ce n'est pas fait pour être là tout le temps.

Il y a quelque chose qui, structurellement, ne marche pas en ce moment dans l'élevage de porc au Québec. Et, si le ministre de l'Agriculture accepte le statu quo, bien, il y a beaucoup d'éleveurs qui vont commencer à se poser des questions par rapport à leur avenir. En fait, c'est déjà commencé. Et je vous l'annonce, M. le Président, il y en a beaucoup qui, déjà, sont en train de prendre les premiers pas pour terminer leur élevage. Puis le ministre de l'Agriculture ne peut pas rester les bras croisés devant ça.

• (11 h 30) •

Mais l'agriculture, ce n'est pas non plus juste des défis ou des... ce n'est pas juste de la décroissance. Il y a beaucoup de potentiel, en agriculture. Je pense au secteur acéricole, entre autres. Moi, j'ai grandi, comme d'autres... je me souviens d'avoir vu le ministre de l'Éducation en parler, le chef de la deuxième opposition en parler, grandi dans la production acéricole

de mon grand-père. Puis il y a un intérêt, il y a un engouement. Il y a de plus en plus de producteurs qui s'installent en matière d'acériculture. Mais il faut donner des conditions gagnantes. Puis moi, je compte sur le ministre de l'Agriculture pour le faire, pour assurer l'essor du secteur. Mais en même temps j'ai un avertissement pour lui. S'il ne le fait pas, il va se faire talonner au quotidien sur ces enjeux-là parce que ce sont des enjeux, oui, d'agriculture, mais de vitalité pour nos régions.

En foresterie, M. le Président, parce que, pour des années puis des années, ça a été le cœur de ma communauté, de notre communauté, dans le Pontiac, la foresterie. Là, notre région a changé, notre économie a changé, les gens ont été obligés de se réinventer, de se lancer en entreprise. Mais la foresterie, là, ça reste. Quand on est là-dedans de génération en génération, en foresterie, quand nos pères, nos grands-pères, c'étaient des draveurs, la foresterie, ça fait partie de notre identité individuelle puis ça fait partie de l'identité de nos villages.

Puis, en janvier, après plusieurs années de fermeture, en janvier, la scierie Commonwealth, à Rapides-des-Joachims, va rouvrir. Ça, ça fait sourire bien du monde chez nous ces jours-ci, parce que, quand la papetière a fermé, en 2008, oui, la région s'est réinventée, mais il y a beaucoup de gens, il y a beaucoup de pères de famille surtout, qui continuent de s'exiler de leurs familles, qui continuent d'aller travailler dans les mines dans le Nord, qui continuent d'aller travailler dans les pétrolières dans l'Ouest, laissent leurs enfants de côté des semaines à la fois. Mais la foresterie, là, ça reste en eux. C'est important pour eux. Ça reste une façon de faire ce qu'ils aiment puis, en même temps, de sentir un attachement à leur héritage familial. Mais ça leur sert aussi de perspective d'avenir stable. Dans notre communauté, c'est comme ça. Si on veut développer la foresterie, là, il faut donner une stabilité à l'industrie. On ne peut pas se permettre d'ouvrir, fermer. On ne peut pas se permettre d'augmenter la production, diminuer les productions, d'embaucher du monde, de laisser aller du monde. Le sentiment général de la jeune génération, là, dans les communautés forestières chez nous, c'est qu'ils ont vu leurs parents subir, justement, ces aléas-là de l'industrie forestière, d'avoir une job un jour, de ne plus en avoir le lendemain, puis ça, ce n'est pas quelque chose qui est intéressant pour eux. Alors, si on veut développer l'industrie forestière dans des communautés, il faut s'assurer de leur donner les moyens de garder ça stable comme industrie.

Bon, la santé, j'ai dit tantôt qu'en campagne électorale les gens nous parlaient de, disons, deux sujets, vraiment, là, mais, aux portes, on entendait santé, finances personnelles, hein? C'est probablement ce que vous entendiez chez vous aussi. On avait beaucoup de propositions en matière de finances personnelles, on en a réitéré certaines d'entre elles aujourd'hui. Moi, je pense qu'elles sont toujours valides, elles sont toujours bonnes.

D'exempter les produits essentiels de la taxe de vente du Québec, moi, j'ai trouvé la réponse du ministre des Finances aujourd'hui extrêmement décevante, parce que ce qu'il a dit, là, en disant : Oui, mais c'est harmonisé avec le fédéral, on ne peut pas le changer, c'est qu'il ne changera jamais. Il est en train de dire que les produits qui sont exemptés vont être exemptés pour toujours, ceux qui ne le sont pas ne le seront jamais. On ne peut pas accepter ça. Ça veut dire quoi? Ça veut dire qu'il n'ira même pas parler avec le gouvernement fédéral, qu'il n'est même pas prêt à ouvrir cette porte-là? Puis là on parle de produits essentiels, là, on ne parle pas de «spray net», on ne parle pas de «spray tan» là. On parle de produits essentiels, des produits de tous les jours que les Québécois ont besoin pour vivre.

Alors, ces propositions-là, moi, j'encourage le gouvernement, en matière de finances personnelles, à continuer à penser à ça, parce que c'est un enjeu pour les gens qui, encore aujourd'hui, là, deux, trois mois après la campagne électorale, se posent encore des questions par rapport à leurs finances personnelles, en fait, plus que jamais depuis l'annonce d'hier sur les taux d'intérêt.

Bon, en santé, voici comment les gens nous abordaient en campagne électorale. On allait cogner à leurs portes... c'était comme ça chez nous, vous me direz si c'était comme ça chez vous. On allait cogner à leurs portes : Bonjour, moi, je suis candidat pour le Parti libéral. Oui, oui, oui, je vous connais, je vous suis. On vous reconnaît, on a vu vos affiches, ça marche encore, les affiches électorales, hein, on vous reconnaît. Moi, j'ai un enjeu pour vous, là. Ça va mal, en santé, ici, pas capable de voir mon médecin. Ça fait trois ans que je suis sur la liste d'attente, je n'en ai pas de médecin. Je ne sais pas où aller, on manque de cliniques sans rendez-vous. J'attends une opération, ça fait longtemps que j'attends, là. Je suis patient, mais je commence à avoir mal en s'il vous plaît, de la misère à me déplacer dans la maison. Ou encore j'entendais : Qu'est-ce qui se passe avec l'obstétrique? L'obstétrique, j'en ai parlé dans le dernier mandat. J'en ai parlé au ministre délégué à la Santé qui est en face de nous. Ça, c'est un service qui a été fermé dans une communauté rurale il y a deux ans et demi, quasiment trois ans de ça, par le gouvernement d'en face. Qu'est-ce qui se passe avec ça? Les patients qui pouvaient accoucher dans leur communauté, à Shawville, à l'hôpital communautaire du Pontiac, ils vont où, là? Ils se dirigent en Ontario. On ne peut pas être fiers de ça, au Québec, là.

Vous, M. le Président, votre enfant naît au Québec, vous... Non, ce n'est pas vrai, je recommence. Votre femme est enceinte : Aïe! c'est le fun, on va avoir un enfant. Mais pour eux, là, l'enfant, sur son baptistère, sur son passeport, sur son certificat de naissance, ce ne sera même pas marqué «Québec», ça va être un enfant né en Ontario. On est contents de ça? Parce qu'on ne donne plus un service à une communauté rurale, un service qui était apprécié, un service qui était super bon, là, on a des enfants qui naissent en Ontario pas par choix, par obligation. Je vous pose la question : Vous sentiriez-vous un peu moins Québécois, si c'était marqué «Ontario» sur votre passeport, sur votre certificat de naissance? Je ne vous demande pas de répondre, M. le Président. Je pense que ça va de soi.

Mais l'enjeu du rapatriement des soins, c'est que ce n'est même plus l'exception, ce n'est même plus le : sauf une fois au chalet. Là, c'est rendu la règle de base. C'est ça qui se passe. Puis les excuses que le gouvernement a données au fil des dernières années, elles ne passent plus. Le gouvernement disait essentiellement : Ah oui! mais on a formé un comité local. Comment voulez-vous que trois maires de communautés de 500, 600, 700 personnes trouvent une stratégie pour ouvrir un service gouvernemental dans un hôpital québécois? C'était n'importe quoi. Mais ça, ces excuses-là, elles ne passent plus, M. le Président. C'est un service qu'il faut ouvrir pour une communauté rurale qui en a bien besoin.

Moi, j'ai pris des engagements, en campagne électorale, aussi, en matière de soins de longue durée, chez nous, dans ma circonscription. Je l'ai fait. Puis vendredi, quand *Le Droit* est sorti, je dois vous dire que je pense que je n'étais pas à la

mauvaise place partout, parce qu'au Québec le nombre de gens qui attendent... Entre 2019 et 2022, le nombre de gens qui attendent pour une place en soins de longue durée a augmenté de 84 %. En Outaouais, ça a augmenté de 263 %. En 2019, il y avait 89 personnes qui attendaient sur une liste pour une place en CHSLD en Outaouais. Aujourd'hui, il y en a 312. Alors, de prendre des engagements en matière de CHSLD, j'espère que ça va être entendu par le gouvernement parce que c'est un véritable enjeu chez nous.

Mais là vous allez me dire : Oui, mais, M. le député, là, ça fait des mois que vous nous parlez qu'il manque de monde dans le réseau. Bien oui, il manque de monde dans le réseau, absolument. L'Outaouais est la seule région où on a moins d'infirmières cette année que l'an dernier. Il y en a moins en chiffres absolus, là. Pourtant, on est une des régions qui grandit le plus vite au Québec.

Vous savez ce qu'elles font, les infirmières? Elles quittent. Elles quittent pour l'Ontario. Pourquoi? Parce qu'une infirmière fait 25 000 \$ de plus, en Ontario, 25 000 \$. Comment vous allez demander à quelqu'un de rester quand, à 20 minutes de chez eux, à 30 minutes de chez eux, il y a un autre hôpital qui leur offre, un, des meilleures conditions de travail, mais deux, un salaire qui est 25 000 \$ plus haut? Qu'est-ce que c'est que vous pensez qu'elles vont faire? Salut, bonsoir. «Sayonara.» «Hasta la vista, baby.» Elles sont parties, s'en vont en Ontario. Puis ça, c'est une perte pour le Québec. Puis vous savez ce que les patients de chez nous, ils font? Quand c'est possible, là, ils vont se faire traiter en Ontario, parce que leurs voisins, leurs voisines, infirmières, médecins, préposés aux bénéficiaires, travaillent tous en Ontario.

On ne peut pas se permettre, dans ma région, de continuer comme ça. On ne peut pas se permettre de continuer d'avoir de moins en moins de services. Le gouvernement s'est fait élire en 2018 en disant : Ah oui! on va avoir un rattrapage en matière de services en Outaouais. Bien là, c'est le contraire qui est en train de se produire. On est en train de perdre des services.

• (11 h 40) •

Si c'était juste chez nous, l'enjeu, par exemple, M. le Président, ce serait une chose, mais partout au Québec, ces jours-ci, là, il y a des gens qui attendent pour des chirurgies. Il y a des gens qui attendent pour des mammographies. Là, je vais vous donner, avant de vous quitter, M. le Président, un chiffre : 30 semaines. Le temps d'attente pour une mammographie à l'hôpital de Buckingham, en Outaouais, c'est 30 semaines. Ça, c'est votre médecin vient vous voir, dit : Je pense qu'il y a quelque chose, il faudrait le faire vérifier. 30 semaines, six mois et demi, sept mois, vous allez attendre 30 semaines avant d'avoir ça, en ne sachant pas ce qui se passe, en n'ayant aucune espèce... Je veux dire, ça n'a aucun sens, ce qui se passe en Outaouais. Puis là ce qui me fait peur, c'est que le reste du Québec est à la veille, là, de savoir ce que nous autres, on vit depuis des années, c'est-à-dire d'avoir un système de santé qui permet des choses comme ça. Et s'il n'y a pas des rectifications majeures dans les réseaux de la santé au cours des prochaines années, bien, je suis désolé, mais l'ensemble des Québécois vont comprendre ce que les gens de l'Outaouais vivent depuis des années.

Alors là, M. le Président, je vous quitterai en disant une chose : Je vais passer les quatre prochaines années à parler des priorités des gens de chez nous, des priorités que j'ai entendues en campagne électorale, en pesant, en mesurant chacun de mes mots pour que les gens de la circonscription de Pontiac soient fiers de leur représentant. Les gens méritent d'être fiers de leur représentant, méritent d'avoir quelqu'un qui parle leur voix, qui parle de leurs petites priorités, qui parle de leurs enjeux.

Motion formulant un grief

Puis, avant de vous quitter, M. le Président, je veux déposer une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour l'absence de plan concret en rattrapage des chirurgies.»

Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Pontiac. Et votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Je suis prêt à reconnaître un prochain intervenant, et ce sera Mme la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, députée de Rimouski. La parole est à vous.

Mme Maïté Blanchette Vézina

Mme Blanchette Vézina : Bonjour. Merci, M. le Président. Bonjour, chers collègues. Bonjour à mes citoyens, citoyennes de Rimouski, du comté de Rimouski. C'est un bonheur pour moi d'être ici et de prendre la parole au salon bleu. Je veux dire merci, en premier, je l'ai dit lors de ma première élection, mais... ma première prise de parole en période de questions, mais je veux le redire, merci aux citoyens du comté de Rimouski de m'avoir fait confiance, c'est-à-dire ceux de la ville du même nom, bien sûr, mais aussi ceux des municipalités du Haut-Pays et de la Neigette comme on appelle chez nous, soit Saint-Valérien, Saint-Fabien, Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Anaclet-de-Lessard, Saint-Narcisse, Saint-Marcellin, Trinité-des-Monts et Esprit-Saint. Merci de m'avoir fait confiance en me nommant votre députée le 3 octobre dernier. C'est la première fois en 37 ans qu'un ministre, une ministre est nommée dans la circonscription de Rimouski, et c'est un honneur pour moi d'avoir été nommée.

J'ai vraiment à coeur le développement de notre circonscription et de notre belle région qui regorge de tout un potentiel. Mes années en tant que mairesse de la municipalité de Sainte-Luce, en tant qu'avocate en droit des affaires et en tant que directrice régionale de Centraide, m'ont fait prendre conscience de l'ampleur des besoins de notre communauté, à tous les niveaux. Et c'est avec ce bagage-là qui me guide que je vais travailler pour vous à l'Assemblée nationale. J'ai entendu, en campagne, vos préoccupations : pénurie de main-d'oeuvre, de logement, la santé, le transport, l'environnement et la hausse

du coût de la vie. Je vais continuer d'être à votre écoute, vous pouvez compter sur moi. Je vais travailler en collaboration avec mes collègues ministres pour faire avancer les dossiers prioritaires, mais également avec vous, les intervenants locaux. On a quatre années devant nous, travaillons ensemble pour réaliser de grandes choses.

Je tiens à prendre un moment aussi pour donner un merci tout spécial à l'équipe de comté qui travaille très fort, qui me permette d'être ici mais qui fait le service aux citoyens. Je pense à Marie-Laurence, à Marie-Josée, à Yanick. Votre présence est essentielle pour le service qu'on fait, le service aux citoyens. En plus de mes citoyens, des citoyens et citoyennes du comté de Rimouski, j'ai également le privilège d'avoir été... d'être ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, un grand et magnifique territoire. Mon rôle en tant que ministre régionale sera d'être à l'écoute des priorités des milieux qu'on représente ici, à l'Assemblée nationale. On est le gouvernement des régions, et je vais être une alliée pour faire avancer nos priorités.

J'aimerais prendre un moment aussi pour souligner la présence de mes collègues députés. J'ai la chance de pouvoir compter sur eux, ils sont des atouts précieux pour une ministre régionale mais aussi pour notre communauté locale. Premier, d'ouest en est : Mathieu Rivest, dans Côte-du-Sud, qui va seconder...

Une voix : ...

Mme Blanchette Vézina : ... — pardon, d'accord — député de Côte-du-Sud qui va seconder le ministre de la Culture. La culture, c'est un levier de développement important pour nos milieux et le ciment de notre communauté, la députée également de Rivière-du-Loup—Témiscouata qui a à coeur et qui aura à coeur les enjeux du tourisme, non seulement dans le comté mais pour l'ensemble de nos régions. On le sait, pour la Gaspésie—Les Îles, le Bas-Saint-Laurent, le tourisme est un secteur essentiel de notre économie régionale.

Du côté de Gaspésie, on a également une députée dans le comté de Bonaventure qui va suivre de très près les dossiers d'érosion des berges, changements climatiques. Ils affectent déjà nos régions côtières, et l'érosion est un enjeu d'occupation du territoire qu'on prend très au sérieux.

Au bout du monde, comme le dit le festival, à Gaspé, notre député de Gaspé est non seulement mon bras droit pour me seconder dans mes responsabilités régionales, mais il est aussi adjoint au ministre des Pêches, une industrie essentielle pour l'Est-du-Québec. D'ailleurs, j'aime nous appeler le caucus de l'Est et je suis certaine qu'ensemble on va arriver à faire de grandes choses pour le bénéfice de nos citoyens, parce que chacun de nous a à coeur les enjeux qui vous touchent de près.

Je trouve aussi important d'être présente pour les citoyens, puis je tiens à le nommer, des comtés de Matane et des Îles-de-la-Madeleine, et je vais être à l'écoute des députés puis des besoins de la population en gardant un esprit transparent.

Nos régions sont riches des gens qui y vivent et aussi des ressources naturelles dont recèle le territoire. On a le devoir de le mettre en valeur de façon stratégique et durable. Le Québec est tellement vaste. On parle d'un territoire qui couvre près de 1,7 million de kilomètres carrés, M. le Président, pensez-y, un territoire où on peut inclure quatre fois celui de l'Allemagne ou même trois fois celui de la France. Au-delà de ces vastes espaces, on trouve des richesses et des ressources diversifiées, tant minérales que vivantes. Nos forêts occupent une place prépondérante qui atteint presque la moitié du territoire, permettant à 57 000 familles de vivre de cette richesse renouvelable. La majorité de notre population vit aux abords de notre majestueux Saint-Laurent, mais il ne faut pas oublier que notre territoire est bien plus grand. C'est plus de 90 % du Québec qui est public et qui nous appartient, les Québécois.

Le privilège d'être nommée ministre des Ressources naturelles et des Forêts par le premier ministre me rend fière et déterminée à valoriser notre territoire québécois. On doit le mettre en valeur pour que tout le monde y ait accès, tant pour les activités de plein air et de villégiature que pour l'ensemble des activités économiques, minières, forestières et de production énergétique. L'accès au territoire public est l'affaire de tous, mais, parce qu'il est public, on a le devoir de le partager et de ne pas nous en approprier une partie. Cet élément me tient à coeur pour le bénéfice de tous les citoyens des Premières Nations et des Inuits.

La nécessité de faire notre part pour protéger notre planète devra passer par la maximisation des énergies moins polluantes, comme l'hydroélectricité, l'éolien, la filière batterie, la biomasse, notamment. D'ailleurs, l'industrie forestière est en perpétuelle adaptation, et, en ce sens, les changements climatiques, la protection de la biodiversité et l'acceptabilité sociale de ses pratiques sont quelques-uns des enjeux auxquels elle doit répondre. En cultivant notre forêt, on occupe notre territoire, on contribue à la captation de GES et on participe à une économie plus verte.

Le Québec est à un moment clé de son histoire. On a l'occasion de réussir notre transition énergétique en favorisant l'électrification de notre économie, notamment par la filière batterie. Et, pour y arriver, le développement des projets miniers est essentiel, mais on ne le fera pas n'importe comment, parce que le Québec, c'est aussi un leader innovant. Je pense qu'on a tout ce qu'il faut pour améliorer nos chances d'obtenir une meilleure acceptabilité sociale en consultant encore mieux nos populations locales, en établissant avec elles un dialogue constructif le plus tôt possible dans le processus.

Au Québec, on a un encadrement gouvernemental qui est rigoureux, avec des pratiques et des normes qui sont élevées pour l'industrie minière. Aujourd'hui, on ne laisse plus les entreprises exploiter notre territoire sans qu'elles ne fournissent d'emblée l'argent pour réhabiliter le terrain. Et ça, c'est important que les Québécois le sachent. Il faut garder à l'esprit que les minéraux extraits sont non renouvelables. C'est pour cette raison que notre gouvernement s'est engagé à développer le recyclage et l'économie circulaire au maximum, parce que c'est la voie d'avenir.

Donc, en terminant, c'est grâce à notre territoire public et à nos ressources naturelles qu'on va arriver ensemble à protéger notre planète et à s'enrichir collectivement, avec la participation des Premières Nations et des Inuits. C'est notre engagement comme gouvernement et c'est mon engagement à titre de ministre des Ressources naturelles et des Forêts. Merci, M. le Président.

• (11 h 50) •

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Et, comme prochaine intervenante, je reconnais Mme la ministre de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire et également députée de Pointe-aux-Trembles. La parole est à vous, Mme la ministre.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Merci infiniment, M. le Président. C'est vraiment un très grand plaisir de prendre la parole aujourd'hui au salon bleu, suite au discours prononcé par notre premier ministre à l'ouverture de cette 43^e législature, un discours et un message très rassembleurs qu'il a livrés.

Et permettez-moi tout d'abord de remercier à mon tour les citoyens et les citoyennes de la circonscription de Pointe-aux-Trembles, qui englobe, bien sûr, Montréal-Est. Merci de leur confiance renouvelée une fois de plus lors de cette élection du 3 octobre. Et je voudrais remercier vraiment du fond du coeur les bénévoles et les membres de mon équipe qui ont bravé soit la chaleur, soit la pluie, soit l'air climatisé trop fort ou... lors du porte-à-porte, de l'affichage, le téléphone et toutes ces activités qui ont fait de cette campagne électorale une campagne houleuse, une campagne certes épique et très intéressante. Et je veux remercier Catherine, Sylvain, Viviane, Marie-Claude, Joanie, Jocelyne, Raymonde, Gaétan, Francine, Mario, Sylvie, Michel, Louis-Philippe, Guy, Claudine, Philippe, Éric, Martine, Martin, Wynn, Henri-Paul, Gilles, Francine, Sophie, Mathieu, André, Nadia, William, Maxence, Johanne, Ghada, Henri-Paul, Yves, Carmen, Shawn, Marc-Olivier, Gilles, Mehdi et Pierre. Merci infiniment de toute votre aide.

Je veux remercier aussi et saluer notre ancien collègue, Richard Campeau, qui a travaillé très fort lors de cette campagne. Et on aurait aimé l'avoir avec nous, avec nous ici aujourd'hui. Merci beaucoup, Richard. Je veux remercier ma famille. Je veux remercier ma conjointe Sylvie. Je veux remercier mon garçon Louis-Philippe. Je veux remercier ma soeur, mes frères, saluer ma mère. Vous me donnez énormément d'énergie dans ce travail important. Et je veux remercier aussi tous les citoyens et les personnes engagées, impliquées pour le redéveloppement de l'est de Montréal. C'est un territoire qui me tient à coeur, que j'aime profondément, qui est maintenant pris au sérieux et qui fait partie de la donne. Alors, on continue à travailler ensemble avec mes collègues, avec la députée d'Anjou—Louis-Riel notamment, et le ministre de la Métropole, et la ministre des Transports, on continue à travailler pour le redéveloppement durable de ce territoire tellement important à Montréal.

Je veux aussi, en ce sens, souligner les mots, le discours d'ouverture du PM qui a axé son message sur les besoins et les enjeux que vivent les Québécois et les Québécoises dans leur quotidien. Et je pense que d'emblée on peut être très fiers du travail qui a été accompli dans les quatre dernières années, au gouvernement du Québec, par les députés de la Coalition avenir Québec. On est allés au front pour les Québécois et les Québécoises, et, le 3 octobre dernier, c'est un signe d'une très grande marque de confiance de la part des Québécois, preuve en est le nombre de députés de la Coalition avenir Québec que nous avons au gouvernement pour poursuivre le travail.

Évidemment, toute cette confiance qui nous a été octroyée vient avec des responsabilités. On a du travail à faire, et j'ai la conviction qu'on sera à la hauteur des défis qui nous attendent et auxquels les Québécois, les Québécoises sont confrontés.

De mon côté, en plus de ces dignes fonctions de députée qui m'ont été octroyées, j'ai le privilège de faire partie pour la deuxième fois du Conseil des ministres du gouvernement du Québec et j'ai l'honneur d'avoir été nommée ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire. Il faut le réaliser, M. le Président, c'est la première fois dans l'histoire du Québec qu'une ministre soit consacrée à la solidarité sociale et donne une voix forte à l'action communautaire. Et objectivement, je crois que ça démontre toute l'importance que notre gouvernement accorde à la valeur fondamentale de la solidarité sociale et à la valorisation de l'action communautaire.

Et déjà, moi et mon équipe, on est au travail et on sait qu'on a du pain sur la planche, si je peux me permettre cette expression, parce qu'il y a effectivement une valeur qui caractérise la nation québécoise, c'est la solidarité. Cette solidarité qui nous unit, qui nous rassemble, c'est notre solage commun. C'est l'assise sur laquelle les gens peuvent s'appuyer et rebondir pour développer leur plein potentiel et surtout construire le présent et l'avenir de nos communautés.

Et, depuis ma nomination, j'ai pris l'habitude de parler du concept de solage plutôt que de filet social. J'aimerais transformer l'image que nous avons, parce que la distinction me semble vraiment essentielle. Un filet comporte des mailles, des trous à travers lesquels les personnes peuvent passer. Elles peuvent tomber de ce filet. Alors, je préfère parler de solage dans nos actions. Il peut, bien sûr, y avoir quelques craques à l'occasion, mais on peut les colmater. Et en plus, bien, je pense que c'est plus facile de rebondir d'une surface dure qu'à partir d'un filet avec des mailles un peu trop larges.

Les mots comptent, et, dans mon mandat, je veux qu'on parle de cette fondation, celle de notre maison commune qu'est le Québec. Cette bâtisse n'a pas été construite du jour au lendemain. Ça fait des décennies que le milieu communautaire contribue au mieux-être des Québécois. Et, en tant que gouvernement, on veille à ce que ce réseau puisse exercer pleinement tout son rôle dans nos collectivités.

Nos organismes communautaires n'ont jamais été aussi bien soutenus que par un gouvernement de la Coalition avenir Québec. Les travaux de mon prédécesseur, le député de Trois-Rivières, ont permis de donner l'élan qu'il fallait aux organismes communautaires par, notamment, le financement qui a été rehaussé, notablement, par des bonifications historiques. C'est, M. le Président, 1,1 milliard de dollars dédié à la mission des organismes communautaires qui a été accordé lors du dernier budget. Ce sont des organismes qui travaillent dans une panoplie d'activités pour la famille, pour l'enfance, pour les aînés, pour les services sociaux, pour la jeunesse, pour la condition féminine, pour l'immigration, pour l'intégration des nouveaux arrivants, et j'en passe.

Il faut continuer à travailler avec les organismes communautaires, et le faire avec audace et conviction. Des progrès ont été accomplis, mais on a envie d'aller plus loin et de faire mieux encore, et une première piste, bien, c'est de travailler à une meilleure valorisation du travail qui est réalisé par le communautaire. On doit travailler à renforcer les partenariats, les partenariats entre l'État québécois et les organismes communautaires.

• (12 heures) •

Alors, une chose importante, M. le Président, c'est aussi de mieux prendre soin les uns des autres, et ça passe par un meilleur accompagnement des personnes qui ont recours aux prestations d'aide sociale et de solidarité sociale pour les aider à réintégrer l'emploi.

Alors, M. le Président, on veut un Québec plus prospère, on veut un Québec plus fier. C'est notre conviction, au gouvernement, une conviction qui m'est très chère. C'est un beau défi que d'entreprendre ces chantiers en matière de solidarité sociale et d'action communautaire, et c'est un privilège pour moi de travailler de très près à continuer à bâtir un Québec où personne ne sera laissé derrière. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Maintenant, je reconnais M. le leader de l'opposition officielle et député de Nelligan. La parole est à vous, M. le député.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Merci, M. le Président. Et je vais, en premier lieu, vous féliciter officiellement pour votre élection en tant que vice-président. J'en suis sûr et certain, que vous allez veiller sur la qualité de nos échanges et la qualité de nos travaux. Donc, je vous félicite.

Permettez-moi, M. le Président, de, en premier lieu, remercier les citoyennes et les citoyens de Nelligan. C'est un immense plaisir et un immense privilège d'être votre député.

Vous savez, quand on rentre au salon bleu, nous sommes vraiment privilégiés d'être parmi... une personne parmi 124 autres collègues. Et c'est toujours avec une certaine fébrilité que j'ai vécu le retour à l'Assemblée nationale, parce que force est de constater que, depuis notre départ au mois de juin, nous étions sur la route. Moi, j'ai fait beaucoup de vélo, beaucoup de vélo dans le comté, et j'ai même arrêté une fois, avec mon vélo, pour danser avec des citoyens. Et on avait une magnifique piste de danse, M. le Président. Je me rappelle de la roulotte à patates juste à côté. C'est très beau, l'image, M. le Président. Et, j'en suis sûr et certain, ça va faire plaisir à ma collègue la députée, parce qu'elle me parle de ses concombres, poulet, Popsicle... elle me parlait souvent de son quotidien, M. le Président, et elle était toujours heureuse. Je ne parle même pas des crustacés de mon collègue le député de Pontiac. Mais, vraiment, ça a été toute une campagne.

Pourquoi je commence avec ça? Parce que la campagne électorale, c'est une campagne qui est difficile pour tous les collègues. Ce n'est pas facile. Faire le porte-à-porte à l'ère des médias sociaux, c'est très difficile. Faire le porte-à-porte pendant un retour postpandémique, où il y a des gens qui n'ont pas eu l'occasion de voir des élus, de les rencontrer, d'échanger avec eux, ça a été vraiment quelque chose, M. le Président.

Premièrement, la campagne. Je tiens à remercier les bénévoles, les bénévoles de Nelligan. La liste, elle est très longue, les membres de l'Association libérale de Nelligan, les membres qui se sont impliqués tout au long de la campagne, du début jusqu'à la fin. Et je peux dire que je suis fier d'eux, parce qu'ils m'ont beaucoup, beaucoup aidé.

Je tiens aussi à avoir une pensée pour mes parents, parce que c'est la deuxième fois qu'ils vivent ça à distance. Et, pour moi, quelqu'un qui... J'ai entendu pas mal de collègues parler de leurs parents, mais moi, ils ne sont pas là. Et ils vivent toujours ça à distance. Et à chaque fois on leur dit : Les parents veulent partager des moments avec... Mais je me rappelle de l'appel de ma mère. Elle était toute fière, malgré les moments qu'elle vit, et tenait absolument à me parler. Donc, moi aussi, je suis fier de ce parcours. Même le vivre à distance est quelque chose qui est difficile, mais ça reste que, une victoire et revenir à l'Assemblée nationale, ça a été un moment joyeux. Et j'ai eu l'occasion de partir les voir après l'assermentation, et la surprise que j'ai eue, c'est qu'ils ont pris une photo de l'assermentation sur un gâteau, et, en fait, j'avais l'impression d'avoir le secrétaire général à côté et le chef ou la cheffe à côté, et j'avais, au milieu, le fameux gâteau où j'ai signé pour la 43e législature. Donc, c'est l'air, hein, d'être député? Et les parents sont dans un autre pays, mais je tenais quand même à remercier mes parents, ma soeur et mes deux frères, avec qui j'ai eu l'occasion de partager quelques moments après la victoire du 4 octobre dernier.

Nelligan, bon, vous allez me permettre, M. le Président, mes collègues aussi, que c'est le plus beau comté au Québec, hein? On le dit tous, mais chacun de nous est fier de son comté, fier des villes qui composent ce beau comté. Je pense à Kirkland, je pense à L'Île-Bizard. Et je ne vais pas oublier le plus ancien village de l'ouest de l'île, oui, oui, le plus ancien village francophone, Sainte-Geneviève, avec son église, avec son cégep, le plus ancien cégep de l'ouest de l'île, francophone, et, bien entendu, une bonne partie de Pierrefonds-Ouest.

Et, tout au long de la campagne, M. le Président, les citoyens m'ont ramené à une autre réalité. Et c'est pour cela que j'aime beaucoup le travail sur le terrain, le travail sur le terrain nous ramène à une réalité, une réalité qui doit être notre préoccupation première, c'est les personnes vulnérables, les personnes loin du marché du travail. Et je regarde le ministre délégué en Santé mentale, que je tiens à remercier sincèrement, parce que nous avons travaillé ensemble un dossier, et vous savez quoi... Et j'en suis sûr et certain, que la directrice générale de Lajoie nous écoute. Sinon, on va lui dire que nous continuons à travailler pour avoir des réponses. C'est ce que la population s'attend de nous. Peu importe le parti, que ce soit l'opposition officielle ou le gouvernement, notre but, notre première préoccupation, c'est répondre aux besoins des citoyens, et c'est ça qui m'a animé tout au long de mon porte-à-porte.

Je sais que je suis dans un comté où le vélo fait partie du quotidien des citoyens et des citoyennes de Nelligan. J'ai fait beaucoup de porte-à-porte en vélo. Les gens m'ont reçu chez eux, mais ils m'ont partagé leur réalité, une réalité que je vais me permettre de vous présenter aujourd'hui, une réalité à la fois où on doit écouter nos anglophones, nos francophones et nos allophones. Le comté de Nelligan, c'est l'image de ce Québec d'aujourd'hui, un Québec où à la fois les mêmes préoccupations, on peut les trouver. Que ce soit un allophone ou un francophone, un anglophone, ils veulent tous le succès du Québec, ils veulent tous qu'on réussisse en tant que nation, mais ils veulent aussi un minimum de respect.

Et je vais me permettre, M. le Président, que... Sur le terrain, j'ai dû répondre à beaucoup de questions sur le projet de loi n° 96. Et je tiens à le dire, parce que le gouvernement, aujourd'hui, il a une responsabilité, une responsabilité de rassurer

les populations, parce que, oui, nous sommes tous pour la protection de la langue française. Et je vais vous faire une confiance, M. le Président. Avant de venir au Québec, ma décision était de choisir un endroit où je voulais faire un MBA et me spécialiser dans la gestion pharmaceutique. J'avais le choix entre partir le faire en Suisse ou venir au Québec. Et vous savez pourquoi j'ai choisi le Québec? C'est parce qu'à mon jeune âge j'ai été confronté à une émission sur TV5 où on parlait le français avec un accent et j'aimais cet accent, et c'est ça qui m'a poussé à dire : Je vais aller explorer un MBA en Amérique du Nord, et plus précisément au Québec.

Donc, aujourd'hui, la population s'attend de nous qu'il n'y ait pas de différence, peu importe ce que vous êtes, d'où vous venez, peu importe votre origine. Les mots, parfois, blessent, les séquelles restent. Et j'espère que ce mandat que le gouvernement a pour les quatre prochaines années va travailler à réconcilier, parce qu'on ne peut pas diviser les Québécois, M. le Président. Les Québécois s'attendent, de la classe politique, de la classe. Les Québécois s'attendent, de la classe politique, de la classe par les actes. Et, quand on dit l'action part de la classe par les actes, si on pense à la minorité anglophone que... Aujourd'hui, mon bureau de comté, je reçois des appels de quelqu'un qui n'a pas les honoraires pour traduire un acte d'héritage de l'anglais au français, il n'a pas les moyens de payer 1 000 \$, chers collègues, il n'a pas les moyens de traduire, parce qu'on l'oblige à le traduire.

• (12 h 10) •

Donc, vous savez que je vous ai dit au début que, pourquoi je suis encore une fois élu, c'est parce que je vais continuer à ramener les préoccupations de mes citoyens. Et mes citoyens, c'est aussi des Québécois, ce sont des Québécois. Et pourquoi je vais insister aujourd'hui sur ce message que ce sont aussi des Québécois? Parce que la classe politique ne peut pas jouer dans la division. Il n'y a personne, il n'y a personne au monde qui gagne en jouant sur la division : la division entre un Montréalais et un gars de région, la division entre un nouvel arrivant et un ancien arrivant de 400 ans. Je pense que la classe politique doit s'élever au-dessus de tout cela.

Alors, M. le Président, oui, il y avait les enjeux du 96, et il y avait les enjeux aussi de l'inflation et de la pauvreté. Parfois, j'entends des messages : Vous habitez l'Ouest-de-l'Île. J'ai l'impression que j'habite un endroit qui ne fait pas partie du Québec. Vous savez, M. le Président, il y a de la pauvreté à l'Ouest-de-l'Île, et il y a des itinérants à l'Ouest-de-l'Île, et il y a de l'itinérance à l'Ouest-de-l'Île. Vous savez quoi? Ils n'ont pas les moyens. Et, encore une fois, je remercie le ministre, parce que c'est un dossier... on le travaille ensemble, et je sens sa volonté réelle de trouver des solutions. Mais gardez en tête que l'Ouest-de-l'Île, ce n'est pas une bande à part du Québec, c'est aussi notre Québec. Et, quand je vous dis qu'il ne faut pas diviser, pour moi, que vous habitez Rimouski... D'ailleurs, j'ai entendu l'intervention de la collègue de Rimouski tout à l'heure, je me suis reconnu dans pas mal de ses propos. On vit les mêmes problèmes à l'Ouest-de-l'Île, on vit les mêmes problèmes dans le comté de Nelligan, c'est la réalité du Québec. Ce n'est pas parce qu'on habite à l'ouest de Saint-Laurent que ça va très bien.

Oui, il y a une bonne partie de la population aisée avec des moyens, mais on n'est pas là pour représenter uniquement les personnes aisées qui ont les moyens, on doit prendre le temps nécessaire de penser à ces personnes qui sont vulnérables, ces minorités exclues du marché de travail qui me demandent de l'aide. À Sainte-Geneviève, M. le Président, j'ai au-delà de... une bonne partie des familles qui sollicitent les banques alimentaires. On a trois banques alimentaires à l'Ouest-de-l'Île. J'ai reçu un appel la semaine dernière : elles sont vides. Elles sont vides. C'est ça, notre réalité, et c'est pour cela que je vais continuer à me lever.

J'ai trouvé le moyen, j'ai un ministre gentil en face de moi. Il accepte presque toutes mes demandes, il me dit même : J'ai du budget discrétionnaire pour toi. Je vais quand même l'utiliser. Mais ne soyez pas jaloux, mes collègues, hein, ne soyez pas jaloux, hein, ne criez pas, hein, laissez-nous régler un problème avec un organisme. Mais c'est ça que la population s'attend de nous. Et pourquoi je me lève aujourd'hui pour vous parler de cette réalité, chers collègues? C'est que soyons sensibles aux mots, parce que les mots peuvent causer des maux, et on ne veut pas de ça. Ce qu'on veut, c'est répondre à ces préoccupations de ces personnes.

Encore une fois, M. le Président, l'inflation, ça a été sur le bout des lèvres de beaucoup de personnes. Parlons du marché de l'emploi. J'ai rencontré beaucoup d'entrepreneurs qui me disent : J'ai un choix, je vais perdre mes week-ends ou bien je dois fermer, je dois fermer ma business. Désolé, je vais fermer ma business. Et, quand on dit «fermer la business», c'est des emplois délocalisés, c'est des pertes économiques, et on sait tous c'est quoi, un gouvernement : créer de la richesse et la distribuer.

Je m'inquiète sur la création de la richesse, M. le Président. Vous savez, le tissu économique québécois, il est composé de beaucoup de PME. C'est des PME qui font la fierté de tout le Québec. J'ai toujours ce débat avec mon collègue de Pontiac, qui me parle de sa région d'une manière très fière, me parle de ses agriculteurs. Mais, vous savez, si on veut être autonome, si on veut être une vraie nation, on ne doit pas laisser tomber nos PME et nos petits entrepreneurs, surtout en région, parce que, si ces gens perdent le goût d'entreprendre et vont vendre, on va céder nos terres à des propriétaires incontournables, hein? La création, c'est ça, ce qui nous différencie en tant que Québécois, c'est cette créativité, c'est l'innovation. Et, M. le Président, j'espère que le gouvernement va prendre le temps nécessaire, le temps nécessaire, parce que ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est au-delà de 257 000 PME au Québec. Et parfois une PME, dans une région, c'est tout le village, c'est tout le village qui vit avec une, ou deux, ou trois PME, et c'est là où la responsabilité gouvernementale, elle est très importante.

Quand j'entends le premier ministre partager qu'il est fier du taux de chômage à 3 %, je ne sais plus quoi dire. Mais, vous savez, M. le Président, un 3 %, ça veut dire quoi pour un petit entrepreneur? C'est des employés en moins. C'est des fermetures parfois le week-end. C'est des fermetures à 8 heures. Et ça a un enjeu sur sa recette, sur son chiffre d'affaires, et, un entrepreneur, il n'est pas là pour perdre de l'argent. Et c'est pour cela qu'on parle beaucoup de la santé mentale de nos entrepreneurs.

J'ai moi-même fait une étude, hein, avec le collègue député de, si ma mémoire, elle est bonne, Saint-Jérôme. Souvenez-vous de l'étude que nous avons faite sur la santé mentale des entrepreneurs, c'est une réalité, mais ces personnes

vivent dans la détresse psychologique. Si, eux-mêmes, ils entendent que le premier ministre est fier de ce taux de chômage à 3 %, comment ils vont faire? Comment ils vont faire pour chercher des travailleurs, fermer leur business, délocaliser en Ontario? Ça n'a aucun bon sens.

Un autre point que j'ai beaucoup entendu, M. le Président, c'est l'état de nos services publics. Et on va mettre une chose au clair. Pourquoi nous sommes là? Nous, on joue le rôle de l'opposition officielle. De l'autre côté, c'est le gouvernement. La population a délégué au gouvernement la gestion des fonds de l'État. En quelques mots très simples, on demande au gouvernement de s'occuper de notre état de santé, de l'éducation, de la justice, de la famille, de l'environnement, ainsi de suite. C'est ça, le rôle de l'État.

Je vais me permettre, M. le Président... C'est que la mission de l'État, maintenant, est questionnable, questionnable, parce que, quand je vois des décès au niveau des urgences, quand je vois le temps d'attente au niveau des urgences, quand je vois que plusieurs... presque 1 million de Québécois sans médecin de famille, quand je vois la liste d'attente pour la santé mentale, quand je vois la crise du logement, quand je vois la crise dans la justice, quand je vois la crise dans... au niveau de la Sûreté du Québec, quand je vois la crise dans le réseau de la santé, je me pose la question : La mission de l'État, c'est quoi, le rôle de l'État, si je ne peux pas me soigner, si j'ai des profs qui n'ont même pas de brevet, qui ne sont même pas qualifiés pour enseigner, si, en contrepartie, j'ai un problème en justice, et il n'est pas résolu dans le temps? Pire encore, mon collègue me parlait, avec raison, de, parfois, certains criminels, notamment un pédophile, qu'ils risquent d'acquitter parce qu'ils ne vont pas avoir la sentence au bon moment, parce que les délais ne seront pas respectés.

Mais c'est quoi, le rôle d'un premier ministre, s'il n'est même pas capable de garantir à sa population un accès en santé, une éducation et un système de justice? C'est les trois éléments élémentaires d'un État. L'État, c'est ça. C'est ça, le rôle de l'État. Le rôle de l'État, c'est soigner les gens, s'occuper de l'éducation, avoir un système de justice démocratique pour assurer une justice équitable pour tout le monde. C'est le rôle de l'État, M. le Président. Et donc ce sont des préoccupations des citoyens de Nelligan qui rejoignent un peu, et j'en suis sûr et certain, vous allez être d'accord avec moi, l'ensemble de la population.

• (12 h 20) •

And that's why it's very important today for all Quebeckers, not only Francophones, but also Allophones and Anglophones, to send a strong message. And this message will be that we will not try to divide us, but it's time to unite us. This is why I'm here, and that's why I will be the voice of all my constituents in Nelligan, because, for me, it's very important. I am a very proud MNA for all citizens in Nelligan, including Kirkland, Île-Bizard, Sainte-Geneviève and Pierrefonds-Est.

Pour moi, ce mandat me tient beaucoup à coeur. Ce que j'ai entendu durant mon porte-à-porte m'a beaucoup touché. Oui, il y a l'effet de la pandémie, mais vous savez quoi? C'est ma deuxième campagne, je n'ai pas fait beaucoup de campagne, mais cette campagne, je l'ai vécue avec mes citoyens. J'étais chez eux, à l'intérieur de la maison. J'ai pris des cafés. Parfois, il y avait même, encore une fois, des «beans», ma part du poulet. Écoutez, M. le Président, j'en ai eu pas mal, de choses. J'ai eu des cookies, de la pâtisserie, les gens voulaient passer du temps. C'est la générosité des citoyens de Nelligan. Ils voulaient que je passe un moment agréable avec eux. Il n'y avait pas encore de sapin avec des boules, parce que c'était l'été — sinon, ça va être quelque chose — mais il y avait des pommes grenade, M. le Président, il y avait des fraises. Je me rappelle, au bout de L'Île-Bizard, un magnifique paysage, j'arrive avec mon vélo, j'arrive avec mon vélo, j'arrive avec mon vélo, les parents d'une collègue, que je tiens à remercier, Marie-Ève, sont sortis à l'extérieur avec des fraises et avec des framboises. Juste pour vous dire que j'ai eu du fun pendant ma campagne électorale. Mais on a pris le temps de jaser.

C'est des francophones, M. le Président, et ils m'ont tous dit : Où on s'en va, au Québec? Où on s'en va, au Québec? Vous savez à quel moment ils m'ont posé cette question? C'est un moment malheureux, un moment malheureux où je n'ai jamais pensé, au Québec — je n'aime pas personnifier le débat — qu'on est des menaces, on est des menaces. Des mots où j'entends l'extrémisme, où j'entends la violence. Et j'ai toujours pensé, M. le Président, que nous sommes tous dans le même bain, on est tous des fiers représentants des Québécois. Notre but, c'est avoir une nation forte en Amérique du Nord, une nation qui innove, une nation où je ne veux pas me comparer avec l'Ontario, je veux me comparer avec les pays les plus industrialisés et développés, où la compétence prime, où j'ai les meilleurs chercheurs dans tous les domaines, peu importe la langue qu'ils parlent. Oui, ça se passe en français, oui, on parle en français. Mais je n'ai jamais pensé, M. le Président, que, une campagne électorale, je dois expliquer pourquoi on est rendus là. Au lieu de parler de la mission de l'État et on n'a pas de médecin de famille, on voit les urgences, on arrive probablement à avoir des tentes pour passer du temps, ou la liste des chirurgies oncologiques, on ne respecte pas le délai, ou les diagnostics... ou des femmes attendent pour leur mammographie, ou notre système d'éducation qui craque de partout, ou les écoles qui ne sont pas capables d'avoir des étudiants, ou des profs non qualifiés, ou l'absence de transporteur scolaire, ou on a un système de justice, on ne sait plus, on ne sait plus comment répondre à la crise dans le système de justice, non, écoutez, le problème de la nation, c'est faire face aux immigrants, et à l'extrémisme, et à la violence, et ils ne s'intègrent pas, et ils restent à Montréal.

Bien, M. le Président, je vais vous dire une chose, quand je suis venu, je suis venu à Québec. D'ailleurs, j'ai étudié à l'Université Laval. Ah! mais c'est juste 80 %. Je pense que je fais partie des 20 %. Mais, je pense, M. le Président, je pense que la classe politique n'a pas besoin de ça. Et la personne qui continue à alimenter ce débat cherche une seule chose : diviser les Québécois. Et je ne pense pas, je ne pense pas, ni vous ni une bonne majorité de collègues, que vous avez cette intention. Je ne pense pas que c'est l'intention d'une majorité des Québécois. J'ai eu l'occasion, tout au long de mon parcours, de visiter beaucoup de régions, au Québec, beaucoup de régions. Je vous ai dit qu'une seule que je n'ai pas encore eu l'occasion de visiter, c'est les Îles-de-la-Madeleine. Mais j'ai eu l'occasion de parcourir le Québec en long et en large, j'ai parlé avec des entrepreneurs, j'ai parlé avec des professionnels et j'ai senti cette fierté d'un peuple accueillant. Mais la classe politique doit s'élever pour ne pas alimenter la division. Je ne pense pas qu'en 2022 il y ait une place à la division. Et un leader et un chef d'État doit être à l'image de quelqu'un qui rallie, qui unifie et qui donne une vision pour un peuple fier de sa langue, de sa créativité, de son innovation puis qui regarde l'avenir. C'est ça, pour moi, l'animation. C'est ça, pour moi,

les attributs qui m'animent et qui m'animeront pendant tout ce mandat. Et vous allez me voir dans tous les débats. Je vais accompagner mes collègues, je vais être là, parce que c'est ça qui m'anime en tant que député de Nelligan.

Je vais formuler un vœu, M. le Président, et, ce vœu que je veux formuler aujourd'hui, au début d'une... en quatre ans, on va vivre beaucoup d'échanges, on va échanger, on va être en accord avec le gouvernement, parfois en désaccord, mais j'espère qu'on va garder tous une seule chose en tête, peu importe d'où on vient, peu importe la couleur de notre peau, peu importe l'origine, le...le français qui nous unit tous et toutes, mais gardons en tête une seule chose : nous sommes une minorité. Il ne faut pas en créer d'autres, minorités, à l'intérieur de la minorité, parce que nous sommes déjà une minorité en Amérique du Nord. Par contre, mon vœu, c'est que tous ensemble, membres de cette Assemblée, gardons en tête que ce peuple québécois mérite des leaders à leur image, mérite un leader avec une vision et un chef d'État qui va rallier et non pas diviser. Et ça doit être traduit sur l'ensemble de nos projets de loi, parce que certains projets de loi peuvent envoyer le message contraire. Aujourd'hui, les Québécois nous observent. Ne pensez pas qu'il n'y a pas de séquelle. Il y a des séquelles. Ils nous observent, ils nous suivent, ils suivent nos travaux et ils veulent qu'on agisse en conséquence.

Alors, M. le Président, très honoré de représenter, pour un deuxième mandat, mes chers citoyens de Nelligan. Je suis fier de représenter les citoyens de Kirkland, de L'Île-Bizard, de Sainte-Geneviève et de Pierrefonds-Ouest, un comté magnifique où, si vous voulez faire du vélo, venez faire du vélo avec moi, vous allez aimer. C'est comme si on vit en campagne en plein ouest de l'île. Je sais que ce n'est pas la même campagne que mon collègue de Pontiac, mais on a quand même des fermes, on a une ferme et des fermes à L'Île-Bizard.

Alors, M. le Président, merci beaucoup. Très honoré d'être encore une fois député, pour une deuxième fois. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Nelligan. Et maintenant je reconnais M. le ministre responsable des Services sociaux et député de Taillon. M. le ministre.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Merci, M. le Président. Moi aussi, je tiens à vous remercier pour votre nomination. C'est extrêmement mérité, et je sais que vous allez faire un travail exceptionnel.

C'est avec fierté que je prends la parole aujourd'hui à titre de député de Taillon pour souligner le début de cette nouvelle législature. Vous savez, c'est une chose d'obtenir la confiance des citoyens pour un premier mandat quand on arrive et qu'on est peu connu dans le comté, et notre motivation, c'est de changer les choses; c'en est une autre d'être élu une deuxième fois dans le même comté pour continuer le travail qui a été amorcé. Donc, citoyens de Taillon, je vous remercie sincèrement pour votre confiance renouvelée. C'est avec honneur et humilité que je vais poursuivre le travail.

Et, du travail, on en a fait, au cours des quatre dernières années : deux nouvelles écoles, des centaines de places en service de garde, des services hospitaliers pour nos jeunes, du logement social. Je remercie mes collègues qui m'ont aidé à développer ces programmes pour les citoyens de Taillon, et on va continuer à améliorer la condition de nos citoyens.

• (12 h 30) •

Je remercie également le premier ministre et je tiens à lui assurer que j'occuperai les fonctions de ministre responsable des Services sociaux avec rigueur et dévouement. D'abord et avant tout, ça me permet de continuer le programme qui m'a amené en politique, qui est Agir tôt. Pourquoi un neuropédiatre a décidé de faire le saut en politique, M. le Président? C'est cette volonté que notre premier ministre et que toute notre équipe a de faire de l'éducation la première priorité. Et ma contribution, en tant que neuropédiatre, c'est de m'assurer ou d'aider, de contribuer à ce que tous les enfants arrivent à la maternelle prêts à apprendre en instaurant des programmes pour l'évaluation précoce, l'intervention précoce et la détection précoce des retards d'apprentissage.

Il nous a fait faire un travail remarquable. C'est déjà plus de 17 000 enfants à travers le Québec qui ont pu bénéficier des services spécialisés pour la stimulation de ces jeunes-là, et ce, même avant le diagnostic, ce qui est tout à fait différent de la façon dont c'était fait auparavant. Quand je suis arrivé, il y a quatre ans, les gens me disaient : Ce n'est pas possible que, dans le réseau public, on puisse avoir les services d'une orthophoniste rapidement, d'une physiothérapeute rapidement, d'une ergothérapeute rapidement. Bien, M. le Président, c'est actuellement le cas. Et on va continuer à s'améliorer pour que les services soient disponibles de plus en plus rapidement.

Une autre étape qui est intéressante, qu'on a mise sur pied, puis il faut en parler à tous les Québécois, c'est l'évaluation à 18 mois, lors de la vaccination, du développement de nos enfants. Si on arrive à les détecter à 18 mois, on va être capables d'intervenir encore plus tôt et s'assurer qu'ils arrivent à quatre ans, à cinq ans, en maternelle avec le bagage pour commencer à apprendre. Ça, ça change la vie d'un jeune. Ça change son parcours scolaire. Ça change son estime de soi puis ça change sa trajectoire de vie, M. le Président.

Un autre enjeu dont les citoyens m'ont beaucoup parlé pendant la campagne électorale, c'est l'effet de la pandémie sur la santé mentale de tous les Québécois. Les besoins sont grands, j'en suis conscient, mais on a innové avec des programmes différents qui permettent de faciliter l'accès aux services en santé mentale.

On en a fait beaucoup, d'ailleurs, pour nos jeunes. Dans tous les coins du Québec maintenant, on a de la prévention dans les milieux scolaires, au secondaire, puis on est en train de commencer au niveau primaire parce que les capacités des jeunes de reconnaître leurs sentiments, partager leurs sentiments, savoir quand ils ont des besoins d'aide, c'est comme ça qu'on va améliorer les choses à long terme.

On a insisté également beaucoup sur les besoins d'accès sans rendez-vous et on est en train de déployer le programme des aires ouvertes à travers le Québec. On est rendus à plus de 20 établissements qui donnent les services pour les jeunes de 12 à 25 ans pour faciliter la transition pour les adultes. On est rendus à 16 établissements à travers le Québec

où les jeunes peuvent se présenter quand ils veulent et quand ils ont un besoin pour parler à quelqu'un, et ils savent que jamais ils ne frapperont de portes closes.

J'ai même visité l'installation chez mon collègue, en Beauce, où les intervenants se rendent voir les jeunes dans les écoles, chez eux, parce que c'est ça que les gens demandent, avoir de l'aide rapidement, et ce, dès qu'ils en ont le besoin. Je pense que le mot d'ordre ici, en santé mentale, c'est prévention, prévention, prévention, M. le Président.

Ce qui est important aussi pour moi, parce qu'il faut que j'y aille rapidement, c'est de parler de la protection de la jeunesse. Le début du premier mandat a été marquant. Ça a changé ma vision de mon rôle en tant que politicien. Et je crois que la commission que Mme Laurent a présidée nous a remis un rapport. Six mois plus tard, on a déposé un projet de loi pour que les droits des enfants soient priorisés tant au niveau des intervenants que de la magistrature à travers le Québec. Et je suis très heureux d'entendre de mes collègues me dire qu'on commence à voir un changement dans la façon que sont gérées les choses.

Et ce qu'il est important de mentionner, c'est qu'il faut faciliter les échanges de renseignements entre les intervenants de la DPJ, les professionnels, les organismes et les établissements avec lesquels il faut collaborer, parce que c'est ce manque de collaboration, d'échange d'information qui a causé plusieurs des problèmes que l'on a vécus au cours des dernières années. Changeons la culture, M. le Président, c'est essentiel. On a également nommé une directrice nationale, Mme Lemay, avec qui on va s'assurer qu'au printemps 2023 tous les intervenants, tous les avocats, toute la magistrature participent à une formation sur les changements qu'on a appliqués dans la loi avec le projet de loi n° 15 pour que, partout au Québec, les services soient soit rehaussés.

Donc, M. le Président, c'est avec un enthousiasme renouvelé que j'entame cette nouvelle législature. Beaucoup de travail à faire, mais on est sur la bonne voie, on veut améliorer la situation des Québécois dans tout le territoire.

Puis je prendrais peut-être 30 secondes pour parler de l'enjeu de couvrir les services dans toutes les régions du Québec. Une des choses qui m'a le plus frappé quand j'ai commencé avec Agir tôt, c'était la difficulté de bâtir des équipes dans certaines des régions les plus éloignées parce que les sommes étaient allouées sur une base de proportionnalité de la population. On a brisé ce silo-là, on donne des équipes de base dans toute la région et on va continuer à le faire.

En terminant, M. le Président, je tiens à remercier mon équipe au bureau de comté, qui passe beaucoup de temps à gérer la situation comme toutes celles de tous les députés ici. Un grand merci à Carl et à Sarah pour leur travail, mon équipe au cabinet, les bénévoles qui se sont mobilisés cet été autour de moi, évidemment ma famille. J'ai une épouse remarquable, que je connais depuis que j'ai 19 ans, M. le Président, une fille de Drummondville que j'adore et que je vais... et qui me supporte tout au long de ce parcours. Merci, Lucie. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le ministre. Et maintenant je cède la parole à Mme la ministre responsable de l'Administration gouvernementale, présidente du Conseil du trésor et députée de Champlain. Mme la députée, ministre.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Bien, merci, M. le Président. D'ailleurs, je vais me permettre de commencer mes premiers mots en cette Assemblée pour les gens du comté de Champlain. Je pense que vous avez nommé ce titre en dernier, mais je sais que ce n'est pas à ce que vous y accordez une moindre importance. Au contraire, comme moi, comme tous les députés, les 125 députés ici, on est tous conscients, tous fiers d'être représentant des gens de notre comté puis on est tous conscients que, si on a le privilège immense de siéger ici, au salon bleu, et d'être capable de travailler sur des projets de loi, d'être capable de travailler sur des dossiers, sur des enjeux qui nous tiennent à coeur, c'est parce que les gens ont décidé de nous accorder leur confiance. Donc, moi, c'est... les gens de Champlain ont décidé, pour un second mandat, de m'accorder leur confiance. Et je veux les remercier, les remercier, les rassurer, les assurer et leur... les assurer à nouveau que je vais tout faire pour bien les représenter et je les représenterai toujours fièrement.

Ça va me permettre peut-être aussi de terminer... de commencer un peu de la façon dont mon collègue... ma collègue a terminé, en disant : Si on réussit à faire tout ça, si on réussit à passer à travers un premier mandat, si on a le goût de se présenter pour un second mandat, M. le Président, c'est parce qu'on est bien entourés. Premièrement, on est bien entourés de notre famille qui nous supporte, et qui supporte, des fois, beaucoup plus que nous les impacts et les enjeux du fait d'être en politique, du fait de représenter des citoyens, du fait d'être ici, à Québec, très souvent. J'entendais mon collègue de Pontiac tantôt dire : Des fois trop souvent, dans le sens où ça nous amène à se questionner. C'est vrai que je pouvais le dire en tant que députée, je peux le dire en tant que ministre, quelquefois on a l'impression d'être partout, mais jamais nulle part assez. Donc, je comprends très bien la réflexion qu'il vit, et c'est un engagement qu'on reprend à chaque fois avec beaucoup de sincérité, mais ça demande de nos familles, de la part de nos familles, des sacrifices et beaucoup de support. Mais c'est à eux que je dis merci, mes enfants, mon conjoint, mais aussi tout notre entourage plus élargi, notre famille élargie, la famille des gens qui travaillent avec nous au comté, la famille des gens qui travaillent avec nous au cabinet et la famille des bénévoles de nos comtés qui continuent à travailler de terrain avec nous et qui s'assurent que, même quand on n'est pas là, on est toujours présents, même si ce n'est pas physiquement.

• (12 h 40) •

Donc, je pense qu'on doit prendre quelques minutes pour marquer ça et l'inscrire, comme je disais dans mon ancienne vie, au procès-verbal, à quel point c'est important de remercier ces gens-là et de bien ancrer notre action mais notre présence, en disant : On est peut-être ceux qui paraissent le plus souvent en public, on est ceux qui exprimons les discours publics, on est ceux qui exprimons les messages, mais on est entourés de toute une équipe. Et, toute ma vie, M. le Président, j'ai travaillé supportée par une équipe et je pense que c'est important de dire que, si on peut être solides, c'est parce qu'ils sont solides autour de nous.

Ça va me permettre de peut-être commencer par parler un peu des enjeux qui me tiennent à cœur dans le comté de Champlain. C'est un magnifique comté, comté à la fois agricole, forestier, très urbain, avec Cap-de-la-Madeleine, le bas du cap, donc des secteurs diversifiés, des gens engagés, des gens énergiques, des gens qui explosent d'innovation, d'entrepreneuriat et d'organisation. C'est facile d'être députée de Champlain. C'est facile parce que les gens de Champlain sont dynamiques. Les gens de Champlain sont pleins d'idées. Les gens du comté de Champlain, on génère beaucoup de mouvement. Et, pour moi, de les aider à porter ces mouvements-là de l'avant et faire en sorte que ça aboutisse, en bon français, bien, c'est un bonheur, c'est un plaisir de le faire.

Plusieurs enjeux qui nous tiennent à cœur. On a réussi, dans le dernier mandat, à mettre en place l'électricité de 2022, c'est-à-dire Internet haute vitesse, si je peux le dire comme ça. On a réussi à pouvoir brancher tous ceux qu'on devait brancher. Je pense que c'est un pas incroyable. Naturellement, on va travailler sur le cellulaire. On a pris cet engagement-là. Ça a l'air d'être un... je vous dis que c'est un engagement pour le comté de Champlain, mais c'est un engagement pour la province de Québec au grand complet. Le comté de Champlain n'est pas le seul à vivre ces enjeux-là, où, moi, à à peine 10 minutes de Trois-Rivières, je n'ai plus de téléphone cellulaire. Puis pourtant, des fois sur une plage d'Acapulco, on peut faire des FaceTime, hein? Alors, on se dit qu'il y a une nécessité de faire ça. C'est bon pour la sécurité civile, c'est bon pour les échanges, c'est bon pour tout ce qu'on veut mettre en place au niveau gouvernemental, on l'a vu en éducation, en santé, le télétravail, la téléjustice.

Quand j'étais ministre de la Justice, j'ai eu le privilège de travailler sur ces dossiers-là. Et un des premiers dossiers qui a été fait en virtuel, ça a été à Trois-Rivières, justement. On ne peut pas le faire dans tous les cas de figure, c'est exact, on ne peut pas se servir de la technologie partout tout le temps, les contacts humains vont demeurer nécessaires, mais, quand on peut le faire et que c'est approprié de le faire, encore faut-il que les citoyens puissent le faire. Internet est une façon de le faire, le cellulaire, une autre. Et cet engagement-là est fort important pour les gens de la région, surtout le secteur de Mékinac, qui est plus au nord de mon comté, où, on l'a vu, il y a eu même des enjeux de sécurité civile par rapport au manque de téléphone cellulaire.

Naturellement, d'implanter des infrastructures sportives, de faire en sorte que nos gens bougent, nos jeunes bougent, ma collègue responsable des Sports et de l'Activité physique, je dirais, au sens plus large... Parce que, quand on parle de sport, on ne parle pas simplement des jeux de sport organisés ou des ligues de sport qui sont officialisées, on parle de l'activité physique au sens le plus large. Donc, faire bouger les gens, faire bouger les jeunes, leur donner des infrastructures, des moyens de le faire, pour moi... et ainsi contribuer au plan santé de mon collègue dans la portion prévention, pour moi, c'est un engagement important.

Il va me manquer de temps pour parler aussi de mon rôle de ministre, mais le rôle de députée est tellement central. Donc, pour moi, c'est fort important.

Je vais peut-être justement y aller rapidement sur la suite parce que j'ai eu aussi le privilège, en ce second mandat, de recevoir la confiance du premier ministre et d'être encore une fois, pour le moment qu'il jugera opportun, aux rênes du Conseil du trésor et d'entamer une seconde ronde de négociations, qui va être fort importante pour moi. Puis je sais qu'à travers les négociations on peut faire des changements importants. Et le seul mot que je vais me permettre de dire sur ce sujet, c'est le suivant : Je m'attends à ce que les syndicats travaillent avec moi pour trouver la solution. Donc, je pense qu'ils doivent faire partie de la solution et non pas faire partie du problème, mais je suis confiante qu'ils ont à cœur les mêmes résultats que moi dans l'organisation du travail.

Donc, beaucoup de choses à faire en santé, en éducation, en pénurie d'emplois. Au Trésor, j'ai la chance, j'ai le privilège d'être au cœur de ces enjeux avec tous mes collègues. Aujourd'hui, je prends l'engagement d'assister mes collègues. Je suis fière de faire partie d'une équipe qui a une vision pour le Québec, une vision d'avenir, de prospérité, de fierté. Au Conseil du trésor, j'ai l'opportunité de les accompagner, de les aider et de faire en sorte que cette vision-là se décline dans chacun de leurs ministères pour qu'éventuellement elles se déclinent pour chacun des citoyens du Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Et je cède maintenant la parole à Mme la ministre des Affaires municipales et députée de Chicoutimi. Mme la ministre.

Mme Andrée Laforest

Mme Laforest : Oui, merci beaucoup, M. le Président. Félicitations également pour le poste que vous occupez, que vous allez très, très bien occuper. Je ne suis pas inquiète du tout.

Alors, évidemment, je salue mes collègues ici de l'Assemblée nationale. Je suis heureuse d'être avec vous. Puis, en plus, je suis au même ministère, le ministère des Affaires municipales. Mais, en premier lieu, M. le Président, c'est sûr que je remercie les gens de mon comté, hein, ma circonscription de Chicoutimi, je remercie mes bénévoles. Je remercie toute ma famille, parce que moi, j'ai la chance d'avoir quatre enfants, huit petits-enfants, alors la famille est grande chez moi. Tout le monde a mis... comment je pourrais dire, a mis beaucoup d'efforts pour les élections qu'on a vécues, les dernières élections dans Chicoutimi, et je suis très heureuse. Les résultats étaient très bons. Alors, je remercie les gens de mon bureau, encore, qui sont avec moi, les gens du cabinet également qui sont avec moi depuis le début. Alors, c'est vraiment important, pour moi, de saluer le travail qui a été fait de ces personnes. Alors, je sais qu'on a travaillé très, très fort, évidemment, on a donné notre 110 %, mais c'est eux, c'est grâce à eux si je suis ici maintenant. Alors, je remercie vraiment les gens de Chicoutimi immédiatement.

Alors, vous savez que la prospérité, la vitalité, la qualité de vie de Chicoutimi et tout le Saguenay—Lac-Saint-Jean font partie de nos priorités. Je dis «nos priorités» parce qu'on est maintenant cinq élus au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Cinq en cinq, ce n'est pas rien. Alors, avec mes collègues, c'est certain que nos priorités, par exemple, pour le développement économique font partie de nos discussions, et il y a plusieurs autres priorités également dans ma région, mais on va le faire tous ensemble, avec les autres députés du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Alors, c'est vraiment ce qui guide mes actions, puis je m'engage à poursuivre également, dans les quatre prochaines années, tout le travail qu'on a commencé.

Alors, je suis très, très heureuse, je suis comblée de travailler encore une fois avec les municipalités. Puis, au cours du dernier mandat, M. le Président, on a quand même trouvé des solutions, puis toutes ces solutions-là sont au bénéfice des Québécois. Si on parle, par exemple, au niveau du ministère des Affaires municipales, de l'entente de partenariat 2022-2024, qui comprend le fameux Fonds régions ruralité, c'est un fonds important, un fonds essentiel. D'ailleurs, tous les préfets et préfètes saluent ce fonds-là.

Il y a également les mesures qu'on a mises de l'avant pour faire face aux inondations. Vous savez, les inondations de 2017, 2019, c'était 1 milliard, les coûts pour les inondations, de chacune des inondations. Alors, voilà, on a quand même annoncé un programme pour les inondations très, très important pour travailler les inondations en amont. Il y a 10 bureaux de projets dans 10 régions différentes qui ont été déplacés pour analyser, travailler et mieux se préparer pour les inondations.

Il y a également la vision stratégique de la première Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire qu'on a déposée. Il y a les modifications législatives qu'on a apportées à la suite de six projets de loi, ce n'est pas rien, puis les projets de loi, on les a faits ensemble, avec tous les députés ici, que je remercie encore une fois. Alors, je pense aussi au projet de loi pour l'éthique, la déontologie dans le milieu municipal, c'est important, le respect des élus, et également, dans tous les projets de loi, toutes les mesures qu'on a adoptées pour améliorer la situation en habitation.

Alors, c'est sûr que c'est beaucoup de réalisations, mais ces réalisations-là ont été possibles avec le milieu municipal, avec tout l'intérêt des collectivités, la vitalité de notre territoire. Et évidemment, au cours des dernières années, j'ai pu rencontrer plusieurs fois les élus, les employés municipaux également. Donc, tout le monde a travaillé avec ces projets de loi là. J'ai vu des gens déployer énormément d'efforts pour améliorer certaines situations dans des municipalités, comme vous, vous l'avez tellement bien travaillé avec votre comté dans certains enjeux particuliers, que je vous félicite, évidemment. Alors, j'ai également le bonheur de travailler avec tous les députés de tous les partis qui ont des besoins dans les municipalités et je serai à l'écoute de leurs demandes. Ça, c'est important.

Si je reviens à la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, on veut mieux habiter, on veut mieux bâtir notre territoire. C'est une politique qui a été déposée le 6 juin, M. le Président. Donc, c'est important, on parle beaucoup de changements climatiques, aménager notre territoire fait partie également de la protection des citoyens. Alors, dans les prochains mois, on va déposer également le plan de mise en oeuvre de la politique nationale d'aménagement, puis c'est un chantier qui va se réaliser en collaboration avec nos partenaires, qui sont le milieu municipal, évidemment gouvernemental, tous les spécialistes, les organismes concernés par l'aménagement du territoire. Alors, on va avoir besoin de tout le monde.

• (12 h 50) •

Notre gouvernement, c'est sûr qu'on le sait, c'est un gouvernement des régions, et c'est pour cette raison-là qu'on a une vision qui tient compte des particularités de chacune des MRC, chaque municipalité locale. Alors, depuis le début des travaux, l'élaboration de la politique, on a consulté 4 500 personnes de partout au Québec pour cette consultation-là en aménagement du territoire. Alors, maintenant, on a l'intention de déposer un autre projet de loi qui vise à moderniser la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. On va y arriver aussi. Alors, notre politique se veut moderne pour toute la société québécoise, puis, si je pense, par exemple, au vieillissement de la population, à l'amélioration de nos infrastructures et la transition énergétique, bref, tout... toute cette politique-là va améliorer la situation pour les municipalités face aux changements climatiques.

Alors, M. le Président, on a des beaux milieux de vie, il faut en prendre soin. Il faut que ce soit sécuritaire. Comme je le mentionnais, on a eu le plan pour les inondations. Maintenant, on va travailler en collaboration avec les municipalités, avec un nouveau programme qu'on a annoncé également pour les plus petites collectivités, un programme qui a été annoncé par notre premier ministre, 470 millions pour les plus petits villages, travaillé d'ailleurs avec ma collègue ici qui a fait un énorme travail pour les coeurs de villages, que je salue particulièrement. Alors on va continuer avec ce nouveau programme là. Sûrement, ce programme-là sera à l'intérieur du Fonds régions et ruralité.

Alors c'est sûr que je vais terminer parce que je manque de temps, évidemment, mais je veux juste remercier... Pour revenir à mon comté, ma circonscription de Chicoutimi, pour ma région, les priorités sont le développement économique, les améliorations pour nos infrastructures sportives, la rénovation de nos hôpitaux. Alors, c'est important de le mentionner. Dans ma région, on a des ressources importantes, l'aluminium, la forêt. On va tout faire pour garder nos emplois dans ces deux secteurs-là, évidemment. Et je vais tout faire mon possible pour, encore une fois, faire briller mon comté, ma circonscription de Chicoutimi, que je remercie évidemment encore une fois en terminant parce que tous les projets qu'on a annoncés dans mon beau Chicoutimi, comme je le dis tout le temps, bien, c'est des projets en habitation, des projets dans la municipalité, c'est des projets du développement économique, en éducation, également dans les services de garde.

Alors, ce sont toutes de belles annonces qu'on a faites dans les quatre dernières années. Et je vais essayer d'être là, encore une fois, pour tous les électeurs du grand Chicoutimi. Merci beaucoup, beaucoup, M. le Président.

Je remercie, en terminant, les gens de mon bureau, encore une fois ma famille, mes quatre enfants que j'adore, mon conjoint et, évidemment, toutes mes amies, toute ma gang d'amies de filles qui m'ont aidée à cogner à toutes les portes. C'était important. Je vous aime, les filles. Puis, oui, on se voit moins souvent, mais je vais revenir tout le temps chez moi pour faire de bons soupers et pour vous coller. Alors, merci. Merci pour la confiance de mon premier ministre encore une fois. Merci pour tout. Merci, chers collègues, parce que, si on a réussi à faire des projets de loi, ce n'est pas moi du tout, c'est grâce à tous les collègues qui sont ici. Merci à vous tous. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la ministre des Affaires municipales. Et maintenant je cède la parole à mon collègue député de Nicolet-Béancour.

M. Donald Martel

M. Martel : Merci, M. le Président. Bien, bonjour. Bonjour, tout le monde. Premiers mots, vous allez me permettre... Merci. Merci. Merci pour une quatrième fois aux gens de Nicolet-Bécancour qui m'ont fait l'honneur d'être leur député. Je veux qu'ils sachent que je suis très, très fier de cet honneur-là. Je le prends avec beaucoup d'humilité. Vous savez, M. le Président, comme candidat, il y a une partie des gens qui votent pour nous personnellement. On a de la famille, on a des connaissances. Une bonne partie des gens qui votent pour nous aussi votent pour le parti, pour le chef. Et je trouve que le mandat qu'on a eu, la victoire qu'on a eue, je suis tellement content pour notre chef. On a passé une période vraiment difficile dans le dernier mandat.

Et cette campagne-là, pour moi, elle avait un grand paradoxe, parce qu'autant on recevait de l'appréciation des gens qui disaient : Une chance qu'on a eu votre premier ministre, autant on a eu... pas autant, mais on a eu aussi des choses que je n'ai pas connues dans les autres campagnes électorales, des mots très, très durs. Donc, la victoire qu'on a eue, je la prends avec beaucoup d'humilité, mais c'est une grande victoire aussi pour notre premier ministre qui a réussi à passer à travers cette tempête-là de façon admirable. Et je le dis puis je le prends avec beaucoup d'humilité, mais avec beaucoup de fierté aussi. Et c'est le quatrième mandat que j'entreprends. C'est le premier mandat que j'entreprends sans mes parents. Je n'ai pas l'habitude d'aller dans le personnel, mais mes parents étaient très, très fiers de moi parce que j'étais devenu député. J'étais une figure assez médiatique pour toute la Mauricie et j'ai perdu mes parents en l'espace de 21 jours, ça fait à peu près un an et demi. Évidemment, mon père, on s'en attendait. Ma mère, ça a été aussi rapide que brutal.

Mais pourquoi que je vous parle de ça, c'est que, compte tenu qu'on savait que les jours de mon père, pas que c'était compté, mais on savait, il y avait vraiment une date de présomption. Et toute la famille, chez nous, on s'est dit, quand on a su ça : Le samedi — on est six enfants chez nous — on va faire un 4 à 6. On ne soupe pas là, on ne les dérange pas trop longtemps. Mes parents, ils habitaient la maison familiale. Donc, tous les samedis, peut-être pendant six mois, huit mois, vous le savez comment qu'on a des activités de comté, moi, j'ai mis ça de côté pour aller... pour participer à tous ces samedis-là. Et, malgré toute la peine que j'ai eue, je suis vraiment content d'avoir fait ce choix-là. Puis c'est un peu le message que je peux passer, tout le monde. Évidemment, nos citoyens ont des attentes de notre présence, mais on a une vie privée aussi. Puis, le fait d'avoir fait ça, on a passé à travers les deux décès de mes parents, et ça a uni notre famille de façon exceptionnelle. Et je vous encourage, tout le monde. Désolé pour cette certaine discrétion-là, un peu.

Évidemment, je veux aussi remercier tous les bénévoles qui ont travaillé pour moi. Ils se sont montrés encore une fois fidèles et dévoués en accomplissant des tâches qui ont permis le bon déroulement de cette campagne électorale. Je veux saluer aussi, je veux saluer aussi les candidats des quatre autres partis politiques dans Nicolet-Bécancour. Sauter dans l'arène politique nécessite une bonne dose de courage et de lucidité. L'audace et la détermination de ces personnes engagées ont contribué à assurer le bon fonctionnement de notre démocratie.

En ce début de quatrième mandat, vous comprendrez que je suis particulièrement fier de la succession d'annonces d'investissements à laquelle on a assisté depuis quelque temps dans ma circonscription, en particulier dans le parc industriel de Bécancour. Je vais me permettre de souffler un petit peu dans ma trompette. Le parc industriel de Bécancour, je vous invite à venir le visiter. C'est 70 kilomètres carrés. C'est une infrastructure... Évidemment, je bénéficie comme député des retombées, mais ce parc-là, c'est un actif du gouvernement du Québec qui a été sous-estimé pendant 60 ans. Je suis très content. J'ai invité le premier ministre, j'ai invité le ministre de l'Économie, le ministre de l'Environnement, j'ai invité les directeurs de cabinet, Investissement Québec pour qu'on prenne conscience de l'actif qu'on avait chez nous et qu'on puisse le mettre en valeur. Donc, en quelques mois, on a fait des annonces au niveau de Nouveau Monde Graphite, Virentia, Nemaska, BASF, GM, Posco, même Vale, dernièrement, et ce n'est pas fini.

Là, je vous sens impatient de monter sur votre chaise. Bien, je peux peut-être... O.K.

Donc, c'est des milliers d'emplois qu'on va créer. J'avais l'habitude de dire... Là, je suis en train de tout bousiller le texte que j'avais. Bref, je vais y aller comme ça. J'ai l'habitude de dire que mon père a travaillé dans un moulin à papier, mon grand-père aussi. Les pâtes et papiers, pour toute la région de la Mauricie, c'était vraiment important. Ce qu'on est en train de faire avec la filière batteries, j'aime dire qu'on est en train de...

Le Vice-Président (M. Lévesque) : M. le député, il est 13 heures, et je vais devoir ajourner les travaux. Mais je comprends que vous n'avez pas terminé votre intervention et que vous souhaitez poursuivre au retour cet après-midi. C'est bien exact?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Avec plaisir, M. le député.

Alors, compte tenu de l'heure, j'ajourne nos travaux... je suspends les travaux jusqu'à 15 heures.

(Suspension de la séance à 13 heures)

(Reprise à 15 h 01)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, et je vous invite à prendre place. Merci. Alors, avant de poursuivre nos travaux, je cède la parole à M. le leader du gouvernement.

**Motion proposant d'établir la procédure législative en vue
de procéder à l'étude des projets de loi n^{os} 1 et 4**

M. Caire : Oui, merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de l'Assemblée afin de présenter la motion suivante :

«Que, pour les fins de l'étude du projet de loi, il soit permis, au cours d'une séance, de procéder à plus d'une étape de l'étude du projet de loi n^o 1, Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux, et du projet de loi n^o 4, Loi visant à reconnaître le serment prévu par la loi sur l'Assemblée nationale comme seul serment obligatoire pour y siéger;

«Qu'aujourd'hui, dès la fin des affaires prioritaires, se tienne le débat sur l'adoption du principe du projet de loi n^o 1, Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux;

«Qu'au plus tard à 22 h 30, le principe de ce projet de loi soit mis aux voix et que le vote se tiennent à main levée;

«Que l'étude détaillée de ce projet de loi soit déferée à la commission plénière;

«Que, dès l'appel des affaires du jour, le vendredi 9 décembre 2022, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n^o 1, Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux;

«Qu'au début de l'étude en commission plénière, le ministre fasse la lecture de tous les articles;

«Que l'étude du projet de loi en commission plénière qui va suivre soit limitée à une durée de 1 heure 15 minutes, dont trois blocs de temps de 15 minutes réservés à l'opposition officielle et deux blocs de temps de 15 minutes réservés au deuxième groupe d'opposition, en alternance;

«Que les interventions puissent porter sur l'ensemble des articles du projet de loi;

«Qu'à la fin du débat, les amendements, les articles et les autres éléments de ce projet de loi soient mis aux voix et votés à main levée;

«Que, dès après, la commission plénière fasse rapport à l'Assemblée;

«Que dès après, soit mis aux voix le rapport de la commission plénière et que le vote se tienne à main levée;

«Que, dès après, soit mise aux voix la motion sur l'adoption du projet de loi n^o 1, Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux et que le vote se tienne à main levée;

«Que dès après, soit mise aux voix l'adoption du principe du projet de loi n^o 4, Loi visant à reconnaître le serment prévu par la loi sur l'Assemblée nationale comme seul serment obligatoire pour y siéger et que le vote se tienne à main levée;

«Que dès après, ce projet de loi soit déferé en commission plénière afin de procéder aux écritures;

«Que dès après, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin de procéder aux écritures;

«Que dès après, la commission plénière fasse rapport à l'Assemblée;

«Que dès après, soit mis aux voix le rapport de la commission plénière et que le vote se tienne à main levée;

«Que, dès après, l'Assemblée entame le débat sur l'adoption du projet de loi;

«Qu'au cours de ce débat, un intervenant de chaque groupe parlementaire puisse prendre la parole pour une durée maximale de 5 minutes;

«Que, dès après, soit mise aux voix la motion d'adoption du projet de loi n^o 4, Loi visant à reconnaître le serment prévu par la Loi [de] l'Assemblée nationale comme seul serment obligatoire pour y siéger et que le vote se tienne à main levée;

«Que la suspension des travaux, l'ajournement du débat ainsi que l'ajournement de l'Assemblée puissent être proposés à tout moment de la séance par un ministre ou un leader adjoint du gouvernement; qu'une telle motion ne requière pas de préavis, ne puisse être amendée ni débattue et soit immédiatement mise aux voix;

«Que la présente motion ait préséance sur toute [autre] disposition incompatible du règlement;

«Que, malgré l'article 20 du règlement, la commission plénière et l'Assemblée puissent poursuivre leurs travaux du vendredi 9 décembre 2022 jusqu'à ce que cette dernière ait complété les affaires décrites dans la présente motion;

«Que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le leader. Est-ce qu'il y a consentement pour la présentation de cette motion? Il y a consentement.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Adopté. Merci.

Affaires prioritaires (suite)

**Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que
l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement
et sur les motions formulant un grief**

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de griefs présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le député de Rosemont, Mme la députée

de Westmount—Saint-Louis, M. le député de Marguerite-Bourgeoys, Mme la députée de Mille-Îles, M. le député de Jean-Lesage, M. le député de Taschereau, Mme la députée de Verdun, Mme la députée de La Pinière, M. le député de Laurier-Dorion, M. le député de l'Acadie, Mme la députée de Bourassa-Sauvé, Mme la députée de Sherbrooke, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques et M. le député de Pontiac.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 20 h 40 min 57 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. La répartition du temps de parole restante est la suivante : 1 h 27 min 15 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 46 min 33 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 h 5 min 15 s au deuxième groupe d'opposition et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prêt à céder la parole au prochain intervenant. M. le député de Nicolet-Bécancour, vous n'avez pas terminé votre intervention?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Allez-y, M. le député.

M. Donald Martel (suite)

M. Martel : Merci. Merci, M. le Président. Puis, pour ceux qui ont manqué l'excellente première partie de mon discours ce matin, juste pour vous remettre dans le contexte, je parlais du parc industriel de Bécancour, qui est un actif pour le gouvernement du Québec. On est en train de développer la filière batteries, que je comparais un peu à ce qu'on a connu au début du siècle dernier avec les pâtes et papiers pour toute la région de Mauricie. Puis, je voulais vous raconter, ça fait 60 ans que le parc industriel existe. M. le premier ministre m'avait donné le mandat de faire un projet pour les zones d'innovation à travers le Québec, puis évidemment j'avais un intérêt par rapport à chez nous. Puis le concept des zones d'innovation, c'est vraiment de prendre le milieu universitaire, les chercheurs, les CCTT, les faire travailler en collaboration avec l'entreprise privée puis aussi le milieu municipal, développement économique, pour qu'on soit plusieurs joueurs à vouloir que ça marche. Inspiré par ça, croyez-le ou non, j'avais invité le recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, des chercheurs. On voit l'université, quand on est dans les locaux de la SPIPB, on voit l'université, puis les gens, ils disent : On n'est jamais venu ici. Il y en a un qui a dit : Moi, je suis ému, tout ce qu'on peut faire par rapport à ça. Donc, on a développé un beau projet. Tout le concept des zones d'innovation, à la fin de la législature, on était rendu à 30 projets, deux annonces. Évidemment, il n'y aura pas 30 zones d'innovation, mais c'est tous des projets où on a réussi à faire travailler les gens. Je vous ai mentionné, tantôt en Chambre... Je suis très, très optimiste pour l'avenir.

Juste pour terminer, très heureux des réalisations dans le comté. On a annoncé quatre écoles pour tout le territoire de Nicolet-Bécancour, quatre milieux de garde, où j'avais demandé de faire des projets pilotes avec l'ancien ministre de la petite enfance, pour qu'au lieu qu'on fasse des milieux de garde en milieu familial, que les municipalités, des fois, elles ont des locaux à offrir, il y a des responsables de CPE qui peuvent s'installer. On fait quatre projets pilotes dans Nicolet-Bécancour.

Évidemment, je suis très content de l'annonce qu'on a faite de l'autoroute 55. On va avoir maintenant quatre voies, là, de Shawinigan jusqu'en Floride. Il manquait un petit bout entre Saint-Grégoire, Sainte-Eulalie, on va réaliser ça. Évidemment, il faut que je remercie mon collègue d'Orford pour la couverture cellulaire sur l'ensemble du territoire.

Mais, pour terminer, je veux juste mentionner, pour la région de la Mauricie, pour la région de Nicolet-Bécancour, pour la région Centre-du-Québec, le potentiel du développement de la filière batteries, on parle de près de 3 000 emplois directs, le potentiel. Si on multiplie par trois le nombre d'emplois indirects, c'est près de 10 000 emplois qu'on peut créer, payants, dans toute la région. Donc, on a un défi extraordinaire à relever. C'est un peu comme si on allait créer Gagnonville II. Donc, moi, je veux rassurer tous mes collègues mais surtout les gens de Nicolet-Bécancour que je vais tout donner pour en faire un beau succès et s'assurer du développement économique pour les 50 prochaines années pour la région de Nicolet-Bécancour. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député. La parole revient maintenant au député de...

Une voix : ...

• (15 h 10) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Au député de Côte-du-Sud, merci. M. le député.

M. Mathieu Rivest

M. Rivest : M. le Président, chers collègues, pour vous démontrer à quel point, aujourd'hui, je suis heureux de me retrouver parmi vous ici, au salon bleu, je vous amène dans ma vie personnelle, alors que, l'été dernier, dans les Grands Feux Loto-Québec, je me suis installé près de la fontaine ici avec mon fils Charles, devant le Parlement, et je lui ai fait part de ce rêve que j'avais de travailler pour faire avancer le Québec sur de nombreux enjeux, ici, à l'Assemblée nationale. Ces feux d'artifice se sont transformés pour moi en véritable magie.

Ce privilège, je le dois à la population de la magnifique Côte-du-Sud, à qui je dis merci. Que vous soyez dans l'une des 45 municipalités ou dans l'une de nos trois MRC, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, chevauchant Chaudière-Appalaches ou le Bas-Saint-Laurent, ce sont là des particularités qui colorent le défi que les gens m'ont confié.

Ça fait un quart de siècle que je m'investis pour le rayonnement de cette si belle région. Dès le jour un, j'ai été actif afin de construire une équipe solide, compétente, qui saura à être à l'écoute de tous les concitoyens. Je la remercie.

Vous le savez, la Côte-du-Sud, c'est une des premières régions qui a été peuplée lors de la fondation de la Nouvelle-France. Agriculteurs, pêcheurs, bûcherons vinrent s'installer dans cette magnifique région dès 1650. Bordé par les rives du Saint-Laurent au nord et par les hauts sommets des Appalaches au sud, ce territoire nourricier est riche de traditions, a forgé le caractère du Québec que l'on connaît aujourd'hui et qui met en scène notre identité.

C'est ici, d'ailleurs, en Côte-du-Sud, en 1859, que s'établissait la première école d'agriculture, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Aujourd'hui, en plus d'assurer une relève agricole versatile, elle assure à notre région une place de choix comme pôle de formation et de recherche avec le Cégep de La Pocatière ainsi que son campus dynamique à Montmagny, avec qui je contribue depuis plus de 20 ans. Cette belle communauté liée à la formation supérieure peut compter sur mon expertise pour propulser nos actions et les ambitions selon la vision de sa direction, avec qui j'adore travailler.

Chez nous, également, la recherche s'invite à la formation. Reconnu pour sa qualité, son excellence et son sens de l'innovation, notre cégep possède trois centres collégiaux de transfert de technologie. Pensons à Biopterre, Solutions Novika et Optech. Nous avons aussi un leader incroyable en transformation bioalimentaire, le CDBQ, qui propulse notre région comme cheffe de file pour faire connaître des produits bioalimentaires de grande qualité. De plus, sur la Côte-du-Sud, nous avons deux hôpitaux de proximité à échelle humaine. Nous en sommes fiers.

Nous avons aussi des entreprises novatrices qui savent naviguer à travers les défis qu'elles traversent. J'ai rencontré, d'ailleurs, des hommes et des femmes impliqués et fiers de développer chez nous une expertise manufacturière qui est reconnue bien au-delà de nos frontières. Nous avons une région créative et audacieuse. Maisons Laprise, Paber Aluminium, Garant, pour vos pelles, Teknion, ressorts Laliberté, Montel, Rousseau Métal, Umano Médical, les Aliments ASTA, et j'en passe, ils font la fierté de notre milieu. Je pense également à notre fleuron québécois, Alstom. Cette véritable locomotive économique fait vivre des centaines de familles. Et je souhaite leur dire que je souhaite travailler avec eux afin de nous assurer que nos travailleurs de La Pocatière profitent au maximum des investissements en transport collectif durable réalisés dans les prochaines décennies.

Vous savez peut-être que Chaudière-Appalaches est l'une des régions du Québec les plus touchées pour la pénurie de la main-d'oeuvre. Chez nous, des gens travaillent de façon magistrale pour accueillir les nouveaux travailleurs étrangers ou qui ont choisi de prendre racine chez nous. Je pense à des gens comme Alain Brebion, Hamilton Cidade, Julie Christine Helas, au Kamouraska, et leurs partenaires et leurs équipes. Bravo! Continuons.

Au lendemain des élections, j'ai souhaité prendre le temps d'ouvrir le dialogue et de démontrer combien le travail des élus de toutes les régions du Québec est primordial, et, parfois, pas si simple. Je souhaite, lors de mon mandat, valoriser le travail des élus et souligner les bons coups qui sont réalisés dans notre comté. Ils sont nombreux. Ils le savent, je serai là pour chacun d'eux, de l'Île aux Grues à Saint-Pamphile.

Je suis heureux également de partager mon admiration des trois MRC avec les préfets Jocelyne Caron, à Montmagny, Anne Caron, à L'Islet, et Sylvain Roy au Kamouraska. Également dans notre milieu, l'expérience que me partage le député fédéral Bernard Généreux, un modèle et un prélude à une collaboration exceptionnelle à venir.

Vous savez, dans côte du sud, on aime ça, vous recevoir. Que ce soit pour la beauté de nos paysages, pour l'accueil chaleureux de nos résidents ou pour la qualité de nos produits du terroir, on est fiers de vivre dans l'une des plus belles régions du Québec. M. le Président, et d'avoir assurément les plus beaux couchers du soleil au monde. Nous avons également des musées performants et innovants avec des acteurs passionnés qui les défendent et les font rayonner, des lieux de création et de formation artistique et de diffusion incroyables. Je pense entre autres au Carrefour mondial de l'accordéon et à l'unique... vous me permettrez de faire un petit clin d'oeil au Camp musical Saint-Alexandre, qui fête d'ailleurs son 50e anniversaire. Aussi, l'accès à la nature y abonde. Des sentiers sont accessibles partout sur le territoire; de lac de l'Est au lac Trois-Saumons, ils font la fierté de nos concitoyens. Le Parc régional des Appalaches permet également des activités quatre saisons toutes spéciales. Aussi, M. le Président, le Grand Labyrinthe Kamouraska, reconnu comme la plus grande installation du genre par le livre des records Guinness. Bravo, Luc! Vous le savez, notre région est accueillante, belle et remplie d'activités. On y trouve même la capitale de la sculpture sur bois juste avant d'arriver à la Réserve mondiale du bon temps.

Ayant baigné toute ma vie dans le milieu culturel et touristique, lorsque l'opportunité de devenir candidat s'est présentée, plusieurs personnes influentes de notre milieu ont appuyé ma candidature. J'y ai vu là une belle reconnaissance. Toutefois, sans l'appui et le dévouement de dizaines de bénévoles, je ne serais pas ici avec vous, à commencer par Chantal et Diane, mes deux directrices de campagne. Leur travail exemplaire m'a permis de concentrer tous mes efforts à aller à la rencontre des concitoyens. Thomas et Johanne, l'ensemble des bénévoles, sans vous, jamais nous ne serions où nous sommes aujourd'hui. Mes amis Simon, Anne-Christine, Cédric, Nadia et Marc, les nombreux collaborateurs pour leurs conseils et leur appui. Merci à mes beaux-parents, Lise et Pierre, ainsi qu'à ma mère Marie-Françoise et mon frère Simon. Surtout, je souligne les sacrifices incroyables de ma femme Annie, quelle guide et quel support, et de mon fils Charles.

Pour terminer, je voudrais revenir à mon fils Charles pour lui dire que le rêve prend aujourd'hui vraiment forme. Je lui souffle à l'oreille, rempli d'affection, que mes collègues et moi, on pense beaucoup à ta génération dans les décisions qui guideront nos actions à venir.

Parlant d'éducation et de transmission, j'aimerais terminer avec une citation d'André Brassard : «Je ne suis pas là pour vous enseigner mais pour vous enflammer.» D'ailleurs, avec l'équipe culture communication jeunesse, nous avons bien envie, oui, d'enflammer la culture et l'identité qui font notre fierté tout particulièrement auprès de la jeunesse. Soyons généreux pour l'âme de notre nation, notre culture. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Côte-du-Sud. Je reconnais Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger.

Mme Filomena Rotiroti

Mme Rotiroti : Merci, M. le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre nomination à la troisième vice-présidence de l'Assemblée. Vous exercez un rôle très important. Vous êtes le gardien des droits et des privilèges des membres de cette Assemblée. Vous assurez le respect de notre démocratie avec impartialité, neutralité, équité et discernement. Votre fonction est inestimable pour notre démocratie, et je suis sûre que vous allez relever le défi avec brio.

Comme vous savez, l'ouverture d'une nouvelle législature est toujours un moment solennel dans la vie parlementaire. Prendre la parole en cette occasion, c'est faire partie de toutes les pages d'histoire qui se sont écrites dans cette institution démocratique, et c'est un honneur pour moi d'y participer.

Je tiens, bien sûr, à profiter de ce discours inaugural pour remercier une fois de plus les citoyens de Jeanne-Mance—Viger pour la confiance qu'ils m'ont témoignée pour la cinquième fois. Et je vous assure que je mettrai tous les efforts pour être à la hauteur de leur confiance avec toujours la même passion et la même détermination qui m'anime pour poursuivre mon travail de députée et défendre leurs intérêts avec ardeur et vigueur.

Je tiens aussi à remercier les gens qui m'accompagnent depuis le début de cette aventure. Je pense aux nombreux bénévoles qui ont été d'une collaboration précieuse pendant cette élection, leur soutien et leur dévouement sont une source de motivation pour moi, merci mille fois pour votre soutien pendant la campagne, je vous aime beaucoup; à ma famille qui me soutient et qui sont toujours là pour moi; également à mes collaboratrices, Nancy et Grace, qui m'épaulent quotidiennement dans l'exercice de mes fonctions au bureau de comté et qui sont avec moi depuis le début de cette aventure.

• (15 h 20) •

M. le Président, j'ai le privilège de représenter la population de Saint-Léonard à l'Assemblée nationale, et, je l'ai dit tout à l'heure, pour la cinquième fois. D'ailleurs, aujourd'hui, le 8 décembre, en 2008, le 8 décembre 2008, j'étais élue pour la première fois. Et ça me fait un peu... ça me fait quelque chose d'être ici, en Chambre, aujourd'hui, de faire la réplique au discours, 14 ans plus tard. Alors, merci. Je dis toujours, au sein de mon caucus, je suis rendue la doyenne, en expérience, mais pas en âge. Alors, je tiens à le préciser.

Chez nous, à Saint-Léonard, on retrouve des gens issus de toutes les origines, ce qui fait de Saint-Léonard une belle mosaïque, riche en culture et en diversité. Je le dis et je le dis ici, mon comté reflète bien le Québec d'aujourd'hui et, j'espère, celui de demain. J'habite dans mon comté, M. le Président. Alors, à tous les jours, j'ai la chance de côtoyer mes citoyens, les citoyens de Saint-Léonard et partager aussi leurs préoccupations et leurs enjeux parce que je les vis moi-même, dans ma circonscription. J'ai grandi dans ma circonscription. Je suis allée à l'école dans ma circonscription. Mon premier emploi était dans le comté, et j'ai décidé, quand j'ai pris la décision de me lancer en politique, en 2008, de revenir. Parce que j'avais quitté, hein, à cause de mon mari, et j'ai décidé de revenir à mes origines. Alors, je suis revenue. Et, depuis ce temps-là, on est installé dans le comté.

Il y a beaucoup de choses qui ont bougé depuis les quatre dernières années dans le comté de Jeanne-Mance—Viger. Je pourrais prendre des heures à vous dire à quel point qu'on a travaillé fort pour améliorer la qualité de vie des citoyens de Saint-Léonard. Je n'ai rien qu'à penser au niveau du réseau de la santé, on est allé chercher beaucoup d'investissements pour l'Institut de cardiologie, Maisonneuve-Rosemont, Santa Cabrini. Ce n'est pas des hôpitaux qui sont dans le comté, mais qui desservent la population de Jeanne-Mance—Viger. Je peux parler des écoles. J'ai 17 écoles sur mon territoire, M. le Président. J'en ai 15, écoles primaires, deux écoles secondaires. Elles ont toutes été rénovées. On a tout fait des ajouts de classes, parce que la démographie chez nous va bien. Il y a beaucoup d'enfants, ça explose, alors il faut les accommoder. On dit que l'éducation, c'est un droit. Alors, je suis très fière de dire que, parmi les 125 comtés... j'aime dire que j'ai des écoles qui sont vraiment bien embellies et elles ont tout qu'est-ce qu'il faut pour que les enfants réussissent.

Évidemment, la pénurie de main-d'œuvre, on en parle beaucoup. Je pense que, les 125 comtés, on subit les mêmes enjeux par rapport au manque de professeurs qu'on a dans nos écoles. Et, malgré ça, M. le Président, je tiens à saluer les commissions scolaires chez nous parce qu'elles font un travail, vraiment, là, exemplaire pour s'assurer que les enfants ont quelqu'un, quand ils arrivent en classe, qui peut enseigner pour la journée. Des fois, c'est un parent, des fois c'est un personnel de soutien, mais ils s'assurent... Et je tiens à le souligner, parce que, vraiment, ils font des miracles avec qu'est-ce qu'ils ont.

Un autre enjeu qui est très important pour moi, M. le Président, c'est garder nos parents à la maison le plus longtemps possible. J'ai un comté où le vieillissement de la population est un des plus élevés sur l'île de Montréal. Et, pour nous, dans notre culture, je peux parler, je suis d'origine italienne, ce n'est pas dans nos habitudes de placer nos parents dans des CHSLD ou dans des résidences de personnes âgées. Quand on place nos parents dans un CHSLD, c'est vraiment parce qu'on n'est plus en mesure de les garder à la maison ou les garder avec nous. Et, la plupart du temps, on devient des proches aidants naturels pour nos parents. Alors, vous comprenez que, pour moi, tout l'aspect de soins à domicile, l'argent qu'on peut investir là-dedans et s'assurer qu'on a tout qu'est-ce qu'il faut pour s'assurer que nos parents restent, qu'ils demeurent à la maison le plus loin possible, pour moi, c'est une priorité. Et c'est quelque chose que je m'attarde depuis que je suis élue pour m'assurer que la qualité de vie de nos aînés soit au rendez-vous. D'autant plus que c'est des gens... On leur doit énormément, n'est-ce pas? Alors, ils doivent vivre dans la dignité jusqu'à leur dernière journée.

Évidemment, les installations sportives. Vous comprenez que le soccer, chez nous, c'est très, très populaire. Mais j'ai aussi Les Cougars de Saint-Léonard qui jouent, qui sont une fierté pour le comté. Alors, j'ai eu le dôme au parc Hébert, toutes les infrastructures mises à niveau de mes arénas parce que j'ai deux grands joueurs qui viennent de chez nous, Roberto Luongo et Martin Brodeur. Alors, mes deux arénas portent les deux noms. C'étaient des fiers résidents de Saint-Léonard. D'ailleurs, les parents de Roberto Luongo habitent encore dans le comté, alors je tiens à le souligner.

Un dossier qui me tient particulièrement à cœur, M. le Président, puis je pense que, écoutez, peut-être vous pouvez en deviner, c'est la ligne bleue, le métro, la ligne bleue. Alors, je suis particulièrement fière et contente parce que c'est un dossier où est-ce que j'ai travaillé extrêmement fort. Tout le monde me disait : Filo, tu n'auras jamais, jamais l'argent.

L'argent ne sera jamais réservé pour avoir cinq stations de métro dans ton comté, oublie ça. Impossible. Alors, j'ai travaillé fort auprès du ministre des Finances, à l'époque, mon collègue ici, le député de Pontiac, quand on a fait l'annonce avec le premier ministre du Canada, mais... le premier ministre du Québec. Il était ministre des Transports, ça fait qu'il était parmi nous à l'annonce. On a fait l'annonce dans le comté avec la mairesse, Valérie Plante, pour annoncer que l'argent était réservé pour faire la ligne bleue. Finalement, la ligne bleue, pour ceux qui ne savent pas c'est quoi, c'est en plein coeur du comté, c'est la rue Jean-Talon, c'est une artère principale dans le comté. Il y a cinq stations, sur les cinq stations, j'en ai trois. Alors, j'ai la station de Langelier, la station de Lacordaire et la station de Viau. Et je peux vous dire que les travaux avancent. Évidemment, on a perdu un peu de temps, mais ça avance et ça va permettre de revitaliser tout ce secteur-là. L'artère principale, Jean-Talon, c'est une artère commerciale. Alors, il y a du résidentiel, mais c'est majoritairement commercial, et ça va permettre de revitaliser ce secteur-là, qui est au coeur de mon comté.

Évidemment, je peux continuer parce qu'on a eu des belles réalisations, au niveau du transport, dans l'est de Montréal. On a juste à penser au Train de l'Est, l'autoroute 25, le SRB Pie-IX, qu'on a débuté, que, je crois, c'est dans votre comté, M. le Président, et j'en passe, mais il reste encore beaucoup de travail à faire.

Il y a évidemment le coût de la vie, qu'on subit tous, alors, causé notamment par l'inflation, qui met une pression importante sur les budgets des familles québécoises, et qui doivent faire des choix difficiles. Sans parler de nos aînés, qui sont toujours, eux, à revenu fixe. On attend des mesures structurantes qui vont venir aider ces familles et leur redonner de l'oxygène.

Au niveau de la santé, bien, écoutez, c'est vraiment préoccupant, avec la situation dans nos urgences, hein, les attentes ne cessent pas d'augmenter. Il faut se pencher sur la situation des infirmières, du personnel soignant, améliorer leurs conditions de travail et mettre fin au temps supplémentaire obligatoire, TSO, comme on dit. Le gouvernement a une obligation de résultat en matière de réduction des délais d'attente pour les chirurgies.

La main-d'oeuvre, M. le Président, le manque de travailleurs, je pense qu'il n'y a pas un député ici, en Chambre, qui peut dire qu'il n'y a pas un manque, il n'y a pas une industrie ou il n'y a pas des commerces chez eux ou il n'entend pas que les gens se plaignent parce qu'ils n'ont pas de travailleurs. Moi, chez nous, M. le Président, j'ai un parc industriel qui est beaucoup axé sur l'agroalimentaire, et j'ai fait la tournée, évidemment, comme tous les députés ici, sûrement, pendant la campagne, et les pancartes qu'on voit : Nous embauchons. On a besoin. La seule chose que les gens me disaient : Mme Rotiroti, ce n'est pas le travail, le travail est là, ce n'est pas les contrats non plus, les contrats sont là, mais là c'est rendu que je refuse des contrats parce que je n'ai pas les travailleurs pour être capable de livrer à temps. Ça, M. le Président, c'est des revenus qui ne rentrent pas. Ça, c'est des gens qui ne peuvent pas voir leur commerce prendre de l'expansion parce qu'ils ne peuvent pas grandir, ils n'ont pas la capacité.

• (15 h 30) •

Et je dis ça, M. le Président, parce que ça m'amène à... Je suis whip en chef de l'opposition officielle, mais j'ai aussi le dossier de l'immigration, de francisation et intégration, puis je vais vous dire que je n'étais pas très impressionnée, on va dire le mot «impressionnée» pour ne pas dire d'autres mots, de la manière cavalière qu'on parle de l'immigration de l'autre côté de la Chambre. Écoute, je peux vous citer des... Je n'ai même pas les qualifications pour dire de la manière que le premier ministre parle de l'immigration. Je suis née ici, M. le Président. Je me considère Québécoise à part entière. Je vais vous dire, là, j'ai fait tout mon parcours, là, scolaire en anglais. Le français, c'est ma troisième langue, M. le Président, troisième. Mes parents sont venus ici très jeunes, ils ne parlaient pas un mot en français, pas un mot, ni en français ni en anglais, d'ailleurs, très peu. Ils ont réussi à aller à l'école, se scolariser, avoir une profession. Mon père, il a même fait de la politique municipale pendant 20 ans. Ils ont réussi à avoir deux enfants scolarisés, un dans le milieu bancaire, financier, l'autre en politique, et on fonctionne en français.

Je pense que la démonstration puis l'histoire démontrent qu'une langue, ça s'apprend. Et je pense qu'on peut tous convenir que, si on veut vivre ici, au Québec, bien, on n'a pas le choix de parler français, c'est évident. C'est évident. Mais de parler d'autres langues, c'est une richesse aussi. Moi, je me considère très chanceuse qu'aujourd'hui... (S'exprime en italien). Je pourrais vous faire le discours au complet en anglais aussi. Je ne vois pas en quoi c'est une menace pour le français.

Moi, je pense que, comme gouvernement, on aurait la responsabilité de s'assurer que, quand on enseigne le français dans nos écoles et à nos enfants, c'est bien enseigné, que nos enfants sortent de l'école, hein, en sachant bien écrire et bien parler le français. Ça, ça, serait une belle façon de promouvoir notre langue et de s'assurer la pérennité de la langue française, pas de mettre ce fardeau-là sur l'immigration.

Je vais vous dire, M. le Président, je pourrais vous énumérer les atrocités qui ont été dites sur l'immigration, mais je ne le ferai pas. Savez-vous pourquoi, M. le Président? Parce que je ne pense pas que c'est digne à répéter. Ce n'est pas digne d'une fille issue de l'immigration, des parents immigrants, de répéter qu'est-ce que le premier ministre du Québec a dit. Puis ça, pas longtemps, là, je parle de la campagne électorale. Puis il y a des ministres qui ont décidé de jouer dans ce film-là, et savez quoi, M. le Président, ils sont encore autour de la table du Conseil des ministres. Ce n'est pas le Québec que je veux pour nos enfants, M. le Président, pas du tout.

Je vais vous dire que j'avoue qu'on remarque un peu de changement de ton avec la nouvelle ministre, que je tiens à saluer, que je connais. C'est une fille qui a oeuvré à la Chambre de commerce de l'est de Montréal. Alors, j'ai eu l'occasion d'échanger avec elle à plusieurs reprises dans une autre vie, et je suis contente qu'elle soit là. Je vois qu'il y a un petit changement de ton. On en a commencé à parler d'une immigration 100 % francophone. Là, on est rendu francotropes. On change un petit peu. On verra. On a eu le dépôt du plan d'immigration pour l'année. Je vois que les seuils n'ont pas changé, on est toujours dans le 50 000. Alors, on verra pour la planification triennale, si ça change, on verra.

Mais je pense que le rôle de l'État au niveau de l'immigration, c'est de s'assurer que les outils sont là, sont disponibles pour faire la francisation. C'est notre devoir de s'assurer que les travailleurs... parce qu'on parle d'immigration, mais, dans le fond, c'est des travailleurs, c'est des gens qui arrivent ici, là, parce qu'ils veulent donner le meilleur à leurs enfants, ils

veulent une meilleure vie, ils viennent ici pour contribuer à la société québécoise. C'est ça, l'immigration, c'est ça. Puis je peux vous parler de la communauté italienne, parce que, la communauté italienne, s'il y a une communauté qui s'est bien intégrée ici, à la société québécoise, c'est nous. Et non seulement qu'on a contribué au niveau économique, on a... au niveau de la gastronomie, au niveau de la culture, au niveau de la mode. Ça, c'est l'apport. On a bâti. On a été... Il y a des hommes d'affaires, dans la communauté italienne, là, qui contribuent à la richesse du Québec. Et savez-vous quoi? Avec toutes les règles sont mises en place, ici, là, par le gouvernement caquiste, trois quarts de ces gens-là ne pourront pas venir au Québec, ils ne passeront pas.

Et d'ailleurs l'Italie, là, ce n'est pas un pays francophone, juste comme ça, je dis ça juste comme ça. La langue, là, ce n'est pas le français. Alors, qu'est-ce qu'on dit, M. le Président, c'est qu'on va se priver de ces talents-là. Ces talents-là sont recherchés par tous les autres pays dans le monde, parce que le phénomène de manque de travailleurs, ce n'est pas juste ici, au Québec, alors on est en compétition avec tous ces pays-là, et nous, le Québec, on dit : On ferme la porte à tous ces talents-là parce que c'est un fait d'idéologie. Wow! Si ça, c'est du progrès, M. le Président, je ne sais pas c'est quoi, reculer. Sincèrement, je ne sais pas. Je ne comprends pas.

On parle d'immigration économique. Très bien. Immigration économique, c'est le projet de loi que vous avez mis en oeuvre, c'est l'arrimant. Savez-vous c'est quoi, M. le Président, l'arrimant? C'est d'aller chercher un travailleur qui arrive ici, qui est capable de travailler, puis là il rentre sur un «fast track» pour avoir son certificat de sélection du Québec. C'est ça, l'arrimant. Est-ce que ce sera modifié parce que le français n'est pas assez élevé, parce qu'on ne croit pas que la francisation dans le milieu de travail est importante?

D'ailleurs, je vais vous dire, je vous invite, tous les députés qui sont ici, en région, de parler avec vos entreprises. Moi, là, j'ai fait des rencontres, M. le Président, ils m'ont tous dit, c'était unanime, unanime : Amenez-moi-z-en, des travailleurs, ceux qui ont des expertises, des soudeurs, j'en ai besoin. Le français, là, ils vont l'apprendre, ils vont l'apprendre dans le milieu de travail, ils n'ont pas choix. Ils n'ont pas le choix, ils s'en vont au Saguenay, ils s'en vont dans la Mauricie, ils n'ont pas le choix de parler français s'ils veulent fonctionner. Alors, je vous invite, ceux qui ont des parcs industriels, ceux qui ont des... j'invite de faire la tournée de vos comtés, vous allez voir, vous allez avoir le même son de cloche. Et peut-être à l'interne, dans votre caucus, bien, vous pouvez peut-être parler puis expliquer qu'est-ce qui se passe dans vos comtés, qu'il y a des entreprises qui ferment faute de travailleurs.

En terminant, M. le Président, vous voyez, l'immigration, c'est un dossier qui m'anime énormément, hein? Pour avoir été à la tête du ministère comme cheffe de cabinet à l'âge de 25 ans, alors, c'est un ministère extraordinaire. On aurait l'intérêt à mieux comprendre l'immigration avant de parler puis avant de dire n'importe quoi. Mais qu'est-ce qui m'insulte, c'est qu'on met le fardeau sur l'immigrant pour le déclin du français. Moi, c'est ça qui m'insulte, car la majorité des immigrants qui arrivent ici, là, parlent mieux français que ceux qui sont ici déjà. Ça, là, ça me heurte énormément. Alors, j'espère que le discours... je vois qu'il y a une petite, petite ouverture, j'espère que ça va changer. Je le souhaite. Je nous le souhaite, comme Québécois. Je nous le souhaite.

Alors, M. le Président, en terminant, je veux rassurer la population de Saint-Léonard que je reste. Je suis tellement fière d'être leur députée que je vais servir... je vais leur servir, pendant les quatre prochaines années, mon meilleur, et on verra, dans quatre ans, mais je suis tellement émue de la confiance qu'ils m'ont témoignée encore pour les représenter ici pour la cinquième fois. Merci, M. le Président.

• (15 h 40) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée. Donc, j'accueille maintenant l'intervention du député de Saint-Jean.

M. Louis Lemieux

M. Lemieux : Merci, M. le Président. D'ailleurs, c'est un titre et un siège qui vous vont bien, M. le Président. Très chers collègues de l'Assemblée nationale et, par la magie de la télédiffusion de nos débats et des médias sociaux, chères concitoyennes et concitoyens du comté de Saint-Jean, à qui s'adressent, tout naturellement, bien évidemment, les premiers mots de ma première allocution de cette 43^e législature de l'Assemblée nationale du Québec en guise de réponse, il faut s'en souvenir, au discours inaugural du premier ministre, merci, merci et merci. C'est ce que j'ai dit, écrit et même rajouté sur mes affiches électorales le soir du 3 octobre pour remercier les gens du comté de Saint-Jean de m'avoir renouvelé leur confiance en me confiant de nouveau ce siège pour les représenter en cette enceinte historique qui incarne tellement bien notre identité nationale et notre démocratie, malgré ses travers et ses distorsions inévitables. Et merci aussi, parce qu'au terme du scrutin, lorsque tous les votes ont été comptés, je n'étais pas peu fier de constater que c'est plus d'un électeur sur deux de Saint-Jean qui m'avait accordé son vote même si, comme le veut l'expression consacrée et comme j'aime le dire, parce que je le pense, je me ferai un devoir de représenter tous mes concitoyens du comté de Saint-Jean et les intérêts supérieurs du Haut-Richelieu ici et auprès du gouvernement.

Au chapitre des mercis, vous me permettez de reconnaître le travail de ceux et celles qui ont mis l'épaulé à la roue pour mener cette campagne avec moi et même à mes côtés, parce qu'on le sait tous, ici, qu'une campagne électorale, c'est un travail d'équipe. Et donc je salue et remercie du fond du coeur tous ceux et celles qui, de près ou de loin, pendant quelques heures, quelques jours, quand ce n'est pas quelques semaines, m'ont enduré, épaulé, encouragé et fait gagner. Merci.

Un peu de géographie, parce que vous m'entendrez souvent parler du Haut-Richelieu, c'est ma région, qui déborde largement ma circonscription de Saint-Jean. En fait, le comté de Saint-Jean regroupe la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, un petit peu au sud, et tous les quartiers de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'ouest du Richelieu. La ville, qui est le coeur de notre région, la ville-centre, comme on les appelait il n'y a pas si longtemps, ou le chef-lieu, comme on disait dans le temps, c'est Saint-Jean-sur-Richelieu. J'insiste parce qu'au-delà des frontières des circonscriptions,

le Haut-Richelieu, c'est l'ensemble des deux rives baignées par le Richelieu et bien au-delà, jusqu'au cou du lac Champlain, jusque chez nous, juste avant d'arriver à Carignan, Richelieu et, pas très loin, Chambly.

D'ailleurs, en parlant des circonscriptions, vous remarquerez qu'avec mes deux nouvelles collègues du Haut-Richelieu, les députées de Huntingdon, à l'ouest, et d'Iberville, à l'est, et juste derrière moi, nous agissons, la plupart du temps, ensemble. Nous agissons ensemble de manière coordonnée et concertée, ici et chez nous, pour maximiser notre action, notre impact et donc notre cohésion. D'ailleurs, les habitués de mes discours en cette Chambre ne seront pas surpris de m'entendre parler du «ensemble», et de cohésion nationale pour le gouvernement dont je fais fièrement partie, et de cohésion régionale pour ma région, où je prêche et pratique les vertus du «ensemble», parce que c'est en travaillant ensemble, avec nos partenaires politiques de tous les paliers de gouvernement, du monde des affaires, les secteurs commerciaux et industriels, et des institutions, et des groupes, et associations communautaires, et sociales, et culturelles, et avec la participation des citoyens que tout devient possible et tellement plus facile.

La cohésion nationale, qui est la conséquence naturelle et directe du nationalisme des Québécois, trouve d'ailleurs son penchant plus local et régional dans les régionalismes des gens de chez nous, ça va de soi. Tout est dans tout, comme j'aime le répéter. Parce que, comme on l'a souvent expliqué et comme le premier ministre l'explique régulièrement, il l'a répété dans son discours d'ouverture, ce n'est pas un hasard si c'est au Québec, par exemple, que les citoyens ont été les plus solidaires des mesures sanitaires pendant la pandémie. Nous sommes un peuple, une nation tissée serrée, une société distincte, mais tellement plus, une société qui est au diapason de ce nationalisme identitaire moderne, et ouvert sur le monde, et décomplexé, nationalisme qui est le nôtre et, ai-je besoin de le répéter, qui est aussi tellement le mien. Ma profession de foi nationaliste n'est plus à faire ici, mais elle trouve toujours et, j'oserais dire, plus que jamais, maintenant tout son sens dans la vision et l'action de notre gouvernement, comme le premier ministre l'a aussi maintes fois évoqué dans son discours.

Pas besoin, donc, d'expliquer combien j'étais satisfait, heureux et enthousiaste, même, d'entendre, dans son discours d'ouverture, toute l'importance qu'il entendait accorder à la protection et la promotion du français, notre langue officielle et commune. J'ai toujours été incommodé, allergique même, aux discours qui portaient du principe qu'il fallait freiner le déclin du français, parce que, même en freinant un déclin, ça reste un déclin, on continuerait à reculer, alors que ce dont nous avons besoin, ce dont le français a besoin, c'est d'inverser la tendance. Et, en ce sens là, l'appel au réveil et à la conscientisation des Québécois me semble opportun, nécessaire et même vital.

En parlant du français et du premier ministre, je veux le remercier de m'avoir confié le poste d'adjoint parlementaire au ministre de la Langue française. Vous savez, au détour d'un point de presse, dans ma région, pendant la campagne électorale, il avait pris le temps de souligner, en me présentant à ses côtés, que, pour moi, la langue, c'est non négociable, et il avait tellement raison. J'ai travaillé sur le projet de loi n° 96 dans la législature précédente, avant même qu'il soit déposé, jusqu'à son adoption finale, et j'étais fièrement au rendez-vous pour la sanction du lieutenant-gouverneur. La mise en oeuvre de cette loi, qui n'est ni plus ni moins qu'une mise à niveau, 45 ans plus tard, de la Charte de la langue française, doit faire et fera véritablement du français notre langue officielle, et surtout commune, un petit mot, un concept, une réalité qui nous échappait. Ce n'est ni plus ni moins que le droit de vivre en français, avec tout ce que ça comporte et tout ce que ça veut dire. Je suis fier parce qu'honoré de faire partie de la première ligne de défense de cette loi qui protégera notre langue, tout comme nous protégerons également la Loi sur la laïcité de l'État, qui est, elle aussi, l'expression du sentiment et des convictions de la vaste majorité des Québécois.

Et une nuance qui, pour moi, a son importance, le premier ministre m'a aussi nommé adjoint parlementaire au même ministre, qui est responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne. C'est important parce que, pour moi, c'est la cerise sur le sundae ou, si vous préférez, puisqu'on parle de notre belle langue française, la cerise sur la coupe glacée. Et je veux vous expliquer pourquoi, sans refaire tout mon curriculum vitae ici, mais c'est parce qu'après avoir vécu et travaillé presque une vingtaine d'années dans presque toutes les régions du pays, j'ai rapporté, comme journaliste, leur réalité terrain au quotidien, j'ai couvert de près, par exemple, à un moment ou un autre, les élections provinciales et fédérales dans toutes les provinces et territoires, et donc j'ai appris à connaître et à comprendre le Canada et les Canadiens de partout, et surtout à vivre au rythme des communautés et aux côtés des francophones de toutes les régions du pays. Je les retrouve donc avec beaucoup d'émotion, et même de nostalgie, et je veux leur dire qu'ils trouveront en moi un allié naturel qui les comprend, capable d'apprécier et de mesurer leur réalité, leurs besoins et leurs aspirations.

En terminant, permettez-moi, sur une note plus personnelle, dans le contexte d'un monde de plus en plus polarisé et surtout exacerbé par les médias sociaux, de vous confier que je nous souhaite à tous, ici réunis, pour les quatre prochaines années, d'être capables de vraiment faire de la politique un petit peu autrement, ce qui est, selon moi, l'antidote naturel à ce qu'on appelle le cynisme ambiant. En ce qui me concerne, faire de la politique autrement, c'est une priorité parce que c'est une nécessité, je dirais même une obligation. C'est la grâce que je nous souhaite, redonner au service public tout son lustre, tout son sens et sa valeur, parce qu'il en va de la confiance des Québécois envers leurs élus, envers tous les paliers de gouvernance, mais aussi de leur fonction publique, de leurs institutions, de leurs médias et, ultimement, de leur communauté.

• (15 h 50) •

En parlant de communauté, je vous ai parlé de la mienne, celle de ma région, le Haut-Richelieu, et celle de mon comté de Saint-Jean. C'est un honneur et un privilège de vous servir, d'être à votre service, parce que c'est bien ce que c'est, être député, être au service de ses concitoyens, parce que c'est ça, le service public. Et c'est, M. le Président, ce que je suis venu faire ici, servir le Québec au sein d'un gouvernement pragmatique, lucide, responsable, et, oui, ambitieux et audacieux, pour reprendre les mots du premier ministre que je fais bien, un Québec qui gagne, un Québec plus prospère, plus vert, plus fier, avec un gouvernement, votre gouvernement, qui assume pleinement et qui assure son devoir de défendre notre nation, son identité, sa culture et sa langue.

C'est donc avec fierté et honneur, M. le Président, que je me lèverai au moment du vote, au terme de ce débat, pour accorder tout mon appui et, j'ajouterais même, mon enthousiasme en votant pour le discours d'ouverture du premier ministre et, par conséquent, l'ensemble de la politique générale du gouvernement qu'il énonce en amorçant cette 43^e législature du Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Jean. J'accueille maintenant l'intervention... M. le leader, est-ce que vous souhaitez intervenir?

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Je pensais que c'était à mon tour. Est-ce que c'est à mon tour?

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Allez-y, c'est vous.

M. Leduc : C'est à mon tour?

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Absolument.

M. Leduc : Merci. Je n'avais pas d'opposition de leader à vous soumettre à ce moment-ci, M. le Président. Merci beaucoup.

Mes premiers mots, bien sûr, vont aux gens d'Hochelaga-Maisonneuve, qui ont renouvelé la confiance à mon égard pour une deuxième fois. C'était ma quatrième campagne électorale. J'avais fait de celle de 2012, de 2014, première victoire en 2018, et donc de nouveau de retour ici. Donc, merci aux gens d'Hochelaga-Maisonneuve. C'est un honneur que vous me faites, et je le prends très au sérieux. Je veux, évidemment, remercier les gens de mon équipe, qui ont travaillé avec moi, autant dans le dernier mandat, ainsi que les gens de l'équipe électorale, qui ont mené une belle bataille, qui ont été vraiment très professionnels, très enthousiasmants.

Je veux remercier ma conjointe, Martine, ma fille Jeanne, qui ont, j'oserais dire, subi cette campagne électorale. Vous savez, ce n'est pas facile pour la famille, une campagne électorale. Ce n'était pas le cas, évidemment, pour elles cette année non plus. Alors, je veux les remercier d'être, après autant d'années, toujours à mes côtés et toujours aussi enthousiastes par rapport à ce projet.

J'assume des nouvelles fonctions, rôle de leader parlementaire pour notre formation politique. Je veux donc remercier, aussi, mes collègues du caucus, mon chef parlementaire en particulier et la co-porte-parole du parti également, la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, pour cette confiance qu'ils m'ont témoignée à l'égard de cette tâche que j'assume avec beaucoup de plaisir depuis quelques jours déjà.

M. le Président, vous savez, il y a beaucoup de personnes qui font référence au fait que, dans leur circonscription, il y a 15, 20, 40 municipalités. Moi, Hochelaga-Maisonneuve, c'est très compact. Il y a non seulement pas juste une municipalité, mais un seul arrondissement. Mais j'ai cinq stations de métro, alors, si ça peut un peu équivaloir les municipalités des autres circonscriptions, cinq stations de métro, Frontenac, Préfontaine, Joliette, Pie-IX et Viau, donc, sur la ligne verte, on est fidèles au poste.

Il se passe beaucoup de choses dans Hochelaga-Maisonneuve. Je vais survoler quelques enjeux qui vont toucher mon travail par rapport au prochain mandat. Ensuite, je survolerai quelques enjeux des dossiers que je vais porter ici pour la prochaine législature.

Tout d'abord, dans Hochelaga-Maisonneuve, il y a un immense projet qui s'appelle Ray-Mont Logistiques, j'en ai parlé dans la précédente législature, une immense plateforme de transbordement qui va causer une tonne de nuisances pour tous les gens qui vont vivre juste à côté, à savoir, là, ce qu'on appelle Viauville, la rue Viau et les petites rues Vimont et Ville-Marie, juste à côté, qui sont les voisins de cette plateforme de transbordement là, qui est bâtie sur un ancien site industriel qu'on avait laissé en friche. La forêt, la nature avait repris ses droits. Et, malheureusement, ça a été un peu tardif, là, pour modifier le zonage, et on l'a échappé, et puis il y a donc une entreprise de conteneurs qui va s'installer là. C'est très difficile parce que, même s'il y avait une large déclaration de personnes, d'organismes et d'élus d'Hochelaga-Maisonneuve qui disaient non à Ray-Mont Logistiques, malheureusement, ils ont gagné en cour, et, malheureusement, le ministre de l'Environnement leur a octroyé le permis de procéder à l'opération de la plateforme.

Alors, on est rendus là. On ne lâche pas le morceau. Il y a encore des gains à aller chercher. On vient juste d'aller chercher, auprès d'Hydro-Québec, le boisé Steinberg, qui est juste au nord. On avait déjà sécurisé le boisé Vimont, au sud. Est-ce qu'on est capables d'aller chercher une bande verte qui pourrait faire le lien entre ces deux boisés là, mettre un peu plus loin Ray-Mont Logistiques et créer une zone tampon réelle entre une entreprise avec plein de nuisances, qu'elle reconnaît elle-même, et les voisins qui auront à subir ces nuisances-là? C'est un peu l'objectif qui est sur la table pour l'instant, on y travaille d'arrache-pied. Il y a d'ailleurs une manifestation pas plus tard que ce dimanche. Les gens peuvent compter sur moi, dans Hochelaga-Maisonneuve, pour continuer à participer à ce genre d'action et continuer à soutenir le plus d'accordements possible pour qu'Hochelaga-Maisonneuve puisse avoir droit à un environnement sain et sécuritaire.

En matière de transport, M. le Président, d'abord la question du SRB Pie-IX. Vous le savez, on l'attendait depuis longtemps, ce SRB Pie-IX, n'est-ce pas? On a eu l'inauguration il y a quelques semaines à peine, on est tous bien contents. Cependant, il y a une ombre au tableau, et c'est la portion sud, à savoir que, quand on a conçu la nouvelle mouture du SRB Pie-IX, pour toutes sortes de bonnes et de mauvaises raisons, on a décidé de l'arrêter au métro Pie-IX. Et, pour les gens qui connaissent un peu moins la belle région d'Hochelaga-Maisonneuve, le métro Pie-IX n'est pas au sud du quartier,

et bien au nord du quartier. Alors, tous les gens qui habitent dans Hochelaga-Maisonneuve ne sont pas au métro Pie-IX, ils sont plus au sud. Alors, on délaisse complètement, finalement, le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

J'avais revendiqué, au début de mandat, et obtenu qu'une deuxième phase prolonge la SRB Pie-IX jusqu'à Notre-Dame et donc couvre l'ensemble du quartier. C'est vraiment une question de justice sociale. Les gens d'Hochelaga-Maisonneuve ont droit à des meilleurs transports également, ont droit au SRB Pie-IX. Ça a été octroyé. Et là ce qu'on apprend, c'est qu'il y a peut-être des tractations. Est-ce que le gouvernement est mêlé à ce genre de décision là? Évidemment, beaucoup d'argent vient du gouvernement du Québec dans ces projets-là. Le projet est reporté. Il y a un peu de zones d'ombre que je vais m'efforcer d'éclaircir dans les prochaines semaines pour avoir un engagement clair du gouvernement de la CAQ, à savoir que, oui, cette promesse qui a été faite en 2019 sera honorée, il y aura prolongation du SRB jusqu'à Notre-Dame. Alors, je me fais le porteur de cette revendication.

Un autre enjeu, c'est la question du REM de l'Est. Ça aussi, ça a fait couler beaucoup d'encre, M. le Président, dans la précédente législature, et ce n'est pas un dossier qui est terminé. C'est un dossier qui est un peu terminé pour Hochelaga-Maisonneuve parce que, finalement, le parc Morgan est sauvé, finalement, la bande verte Notre-Dame est sauvée. Cependant, c'est un dossier qui est encore actif parce que le SRB va probablement démarrer dans Hochelaga-Maisonneuve pour poursuivre sa route vers le nord et vers l'est. Alors, il y a encore une portion qui nous intéresse.

Mais je m'y intéresse surtout comme député de l'est de Montréal, parce que j'ai été très impliqué auprès des gens de ce qu'on appelle le Mercier-Est et Mercier-Ouest, qui est, grosso modo, la circonscription de Camille-Laurin, qui avait toutes sortes de revendications alentour du REM de l'Est. J'étais très impliqué auprès d'eux et je veux continuer à l'être. Pourquoi, M. le Président? Parce que le REM de l'Est, dans sa mouture actuelle... on comprend qu'elle sera révisée, mais, dans sa mouture actuelle, est encore en mode aérien. Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire des pylônes affreux de presque 10 mètres de haut, gris, avec un train qui passe aux quelques minutes. Ce qui était prévu de traverser Hochelaga-Maisonneuve et le parc Morgan, bien, c'est encore le même modèle, la même technologie qu'on prévoit pour la portion Mercier-Est, et, tenez-vous bien, M. le Président, elle sera installée littéralement dans un quartier résidentiel. On parle de la rue Dubuisson, on parle de la rue Souigny, les gens habitent en face. Ce n'est pas une artère commerciale, ce n'est pas une bande verte à côté d'une route comme Notre-Dame, c'est un quartier purement résidentiel. C'est une décision hallucinante qui doit être revue, et on n'a toujours pas d'éclaircissement, de la part du gouvernement, que ce sera le cas. Alors, tout ce que je veux dire, c'est que les gens de Camille-Laurin peuvent compter sur moi pour continuer à veiller au grain sur le dossier du REM de l'Est, même si, pour la portion Hochelaga-Maisonneuve, c'est terminé.

Je parlais de Notre-Dame, ce serait le troisième volet de ma portion transport. La fin du REM de l'Est a fait en sorte qu'on n'a plus d'alternative. J'avais d'ailleurs posé cette question-là précise à la précédente ministre responsable du dossier : Que se passera-t-il le jour où vous allez reculer sur le REM de l'Est, parce qu'on l'avait deviné qu'ils le feraient, avec la Notre-Dame? Nous, on en veut, du transport sur Notre-Dame. Et là on peut faire le pari que, si vous retirez le dossier du REM de l'est d'Hochelaga et du centre-ville, il n'y aura plus rien sur Notre-Dame. Et c'est précisément ça qui est à l'oeuvre. Et certaines personnes font l'hypothèse : Est-ce que c'est la raison pour laquelle on a suspendu la prolongation du SRB Pie-IX jusqu'à Notre-Dame, parce qu'il n'y a plus rien qui y passe, parce que ça a été annulé? Est-ce une punition pour les gens du centre-ville d'Hochelaga-Maisonneuve, qui se sont battus, avec raison, contre ce mauvais projet? On dit : Ah! vous ne vouliez pas de REM de l'Est, bien, vous n'aurez pas de prolongation du SRB Pie-IX? La question se pose, M. le Président. Et, encore une fois, ce sera à moi et à mon équipe d'aller chercher les réponses pour obtenir, oui, un engagement de la prolongation du SRB Pie-IX jusqu'à Notre-Dame et aussi qu'il se passe quelque chose sur Notre-Dame en matière de transport collectif, et on va être actifs sur ce dossier-là.

• (16 heures) •

Prochain enjeu d'Hochelaga-Maisonneuve, le PEC, le Pavillon d'éducation communautaire. Vous savez, à Montréal, il y a six centres d'éducation populaire. Un de ceux-là est le PEC, dans Hochelaga-Maisonneuve, une institution qui vient de célébrer ses 50 ans. J'ai lu une motion ici, une déclaration de député, la toute première de la législature, jeudi dernier, pour souligner les 50 ans du PEC, qui ont eu lieu en plein milieu des élections de septembre dernier. Alors, le PEC vit des moments difficiles. Pourquoi? Parce qu'il réside, le pavillon, dans une ancienne école, ce qu'on appelle un bâtiment excédentaire de la CSSDM, hein, vous connaissez bien ce dossier-là : dans les années 80, 90, même 2000, beaucoup d'exode, vers les banlieues, de familles. Et là la CSDM de l'époque, la commission scolaire, se retrouve avec plein de bâtiments vides parce qu'on doit fermer des écoles, il n'y a plus assez d'enfants. Alors, à la place de les vendre ou de s'en débarrasser, elle décide de les garder mais de les louer à des groupes communautaires, essentiellement.

Bonne pratique, c'est une bonne chose, sauf que le corollaire de ça, c'est que, comme propriétaire de la bâtisse, la CSDM les a mal entretenues, et on a fait ce qu'on a fait avec beaucoup d'autres dossiers, les écoles, les hôpitaux, etc., les CHSLD. L'école, là, le bâtiment où se retrouve le PEC est littéralement envahi, depuis des mois et des années maintenant, d'écureuils. Ils vont ronger les fenêtres et ils rentrent. C'est le bar ouvert. Il y a des locaux d'un étage où normalement devraient avoir lieu des activités d'un groupe communautaire en... Ils ne peuvent pas parce que la fenêtre, et j'ai mis des photos sur les réseaux sociaux l'an dernier, est littéralement rongée par des écureuils. Il faut mettre de la broche, faire venir des exterminateurs. L'an dernier, pendant une semaine et demie, si je me rappelle bien, la chaufferette a sauté. Alors, les gens avaient des manteaux pour aller travailler. Alors, ce n'est pas des conditions de travail acceptables non seulement pour les gens du PEC, mais aussi pour les gens des différents groupes, et aussi les usagers, bien sûr, du PEC.

Alors, moi, je me suis donné comme mission d'aller régler ce dossier-là. Il y a différents scénarios. Soit on va régler ça avec une vraie prise en charge de la commission scolaire, dire : Oui, on est propriétaire de la bâtisse, on va l'entretenir comme du monde, on va la rénover, on va y investir des millions de dollars pour que ce soit quelque chose d'habitable et de respectueux, ou soit, bien, on va commencer à monter des scénarios pour éventuellement vendre la bâtisse aux groupes communautaires ou à un consortium avec toutes sortes d'autres personnes qui pourraient être intéressées à faire un projet là.

Parce qu'une chose est certaine, M. le Président, moi, je ne laisserai pas la bâtisse se détériorer au point où, à un moment donné, les pompiers n'auront pas le choix de rentrer puis de dire : Tout le monde sort dehors, puis on condamne la place, et/ou que le gouvernement dise : Bien, nous, on sort de là, on ferme la bâtisse puis on la vend au plus offrant, et ce sera une énième tour à condos. Ça, je vous garantis, M. le Président, que, sous mon mandat, ça n'arrivera pas. Je vais me battre de toute mon énergie pour ne pas que le PEC soit expulsé de sa bâtisse et que ça devienne une tour à condos. Ce n'est pas un problème, dans la vie, d'être propriétaire de condo. Je suis un propriétaire de condo. Mais ce n'est pas de ça qu'on a besoin dans Hochelaga-Maisonnette, c'est du logement social, du logement résidentiel, c'est des espaces pour les groupes communautaires. Alors, vous pouvez être certain d'une chose, je vais me battre jusqu'au bout pour que le PEC reste sur place et ait des locaux décentes.

Un autre dossier, c'est celui de l'itinérance. Dans Hochelaga-Maisonnette, nous vivons un phénomène d'itinérance de plus en plus fort. Il a toujours existé, mais là il est plus fort que jamais. Il est plus visible que jamais. On dit qu'elle s'est massifiée, la question de l'itinérance, dans Hochelaga-Maisonnette. J'ai tenu, sur nos propres bases de mon bureau de circonscription, un rendez-vous sur l'itinérance en juin dernier avec tous les acteurs du quartier, les acteurs institutionnels, les acteurs communautaires, les acteurs politiques, bien sûr. Tout le monde était au rendez-vous. Ça a été une belle journée, une journée productive. On est en train de finaliser le rapport, le résumé de ce rendez-vous, qu'on va distribuer et qu'on va annoncer, là, avec les partenaires.

Et c'est un dossier important, parce qu'il y a des mécaniques qu'on a construites, à travers le temps, alentour de l'itinérance à Montréal qui ont toujours été faites alentour du centre-ville. Puis ce n'était pas pour des mauvaises raisons. C'est parce que c'était là que se retrouvait la majorité des personnes en situation d'itinérance. Alors, on construisait des gros refuges au centre-ville, et c'était comme ça.

Avec le temps s'est construit des phénomènes particuliers, avec des dynamiques autonomes, je dirais, notamment dans Hochelaga-Maisonnette, où, au début, la solution, c'était : Bien, c'est simple, on va envoyer une navette. Alors, on va venir chercher les gens qui sont... les personnes itinérantes dans Hochelaga-Maisonnette, on va les amener au centre-ville, ils vont dormir là, puis, le lendemain matin, on va les ramener. On va faire ça à la semaine longue. Mais ça ne fonctionnait pas parce que les personnes en situation d'itinérance dans Hochelaga-Maisonnette, elles n'avaient pas de réseau là-bas, pas de connaissances là-bas. Elles n'étaient pas intéressées à navetter à tout bout de champ. Alors, assez tôt, cette solution-là a été écartée pour une solution plus pérenne, à savoir un refuge, voire des refuges dans Hochelaga-Maisonnette.

Et là on arrive à un moment charnière de notre histoire sur ce dossier-là, parce que les mesures d'urgence qui ont été accordées pour des refuges temporaires vont commencer à tirer à leur fin, et là il faut trouver un refuge permanent. Et un des objectifs du rendez-vous était de s'entendre sur quelles modalités on allait construire, ou, du moins, construire d'un point de vue symbolique, ce refuge permanent. Il y a beaucoup de discussions à avoir encore entre les groupes, beaucoup de discussions à avoir avec le CIUSSS de l'Est, qui serait visiblement le partenaire principal d'un tel refuge, beaucoup plus de discussions à avoir avec les résidents d'Hochelaga-Maisonnette, qui vivent, avec toutes sortes de nuances, le phénomène de l'itinérance, hein? Ce n'est pas facile quand, à côté de chez soi, il y a un refuge, il y a du bruit, il y a des nuisances interpersonnelles. C'est un gros défi, là. Moi, j'habite d'ailleurs pas très loin d'un de ces refuges-là et je les vois tous les jours quand je vais porter ma fille à la garderie. Ce n'est pas facile de voir cette misère-là et ce n'est pas facile d'interagir alentour de cette misère-là. Il y a des gens qui nous écrivent au bureau pour se plaindre, il y a des gens qui cherchent des solutions. J'ai même reçu une mise en demeure l'autre jour pour que je m'investisse sur ce dossier-là, pour vous donner une idée à quel point c'est un dossier chaud dans le quartier. Il faut s'en saisir avec sérieux. Je salue les gens du CIUSSS de l'Est, qui sont sérieux sur ce dossier-là, qui sont des partenaires importants. Je salue les gens du milieu communautaire, qui sont au rendez-vous depuis le début et qui ont envie de rester au rendez-vous. Et je suis convaincu, toujours avec l'aide, évidemment, des gens d'Hochelaga-Maisonnette, que nous trouverons des solutions à ce défi important.

Un autre enjeu d'Hochelaga-Maisonnette, c'est les déserts médicaux. Alors, ma prédécesseure, la députée d'Hochelaga-Maisonnette, Carole Poirier, avait fait de ce dossier son cheval de bataille principal, avait quand même réussi à aller chercher certains gains, je la salue, d'ailleurs, elle avait réussi à aller chercher un gain un peu, j'oserais dire, bureaucratique mais qui a donné des résultats. Parce que comment ça fonctionnait, l'attribution des fameux PREM, hein, qui est le nom qu'on donne au poste d'un médecin qu'on crée dans le système public? Bien, les PREM pour notre section faisaient en sorte qu'Hochelaga-Maisonnette était comme fusionné avec Rosemont. Alors, devinez où la majorité des médecins s'installaient une fois qu'ils avaient obtenu un PREM dans le secteur Maisonnette-Rosemont? Bien, ils allaient plus dans Rosemont que dans Hochelaga-Maisonnette, vous devinez pourquoi. Alors, Mme Poirier avait réussi à obtenir de créer une sous-section du PREM pour Hochelaga-Maisonnette, et ça a fonctionné, le CIUSSS de l'Est a accepté cette proposition-là.

Moi, j'ai été, dans le dernier mandat, au front pour renouveler cette sous-section-là. Elle n'était pas garantie. Alors, elle a été renouvelée, et on a vu, dans les dernières années, une progression importante de nombre de médecins qui sont venus s'installer dans Hochelaga-Maisonnette, où on est en train de rattraper un peu le retard. C'est loin d'être terminé, il y a encore beaucoup de travail à faire. On cherche, à chaque fois qu'il y a des projets immobiliers qui se jasant dans le quartier, à voir s'il n'est pas possible d'insérer une clinique à l'intérieur de ce projet-là. Le CIUSSS de l'Est a installé une clinique à même le CLSC. Il y a toutes sortes de critiques à faire sur ce modèle-là, mais la bonne nouvelle, c'est qu'il y a plus de médecins qui s'installent dans Hochelaga-Maisonnette. Il faut le saluer. Il faut continuer de travailler là-dessus, c'est loin d'être terminé.

Un mot sur le suivi sur les écoles. Tantôt, j'ai parlé des bâtiments excédentaires, c'est un dossier en soi, mais, dans Hochelaga-Maisonnette, on a connu notre lot de défis scolaires, notamment à cause des moisissures. Je faisais référence aux bâtiments mal entretenus, c'est un exemple parfait. Pendant plusieurs années, il y a eu ce qu'on a appelé le désert scolaire de la rue Adam où, coup sur coup, trois écoles primaires ont été fermées pendant des années. Deux ont été rénovées :

une a dû être jetée à terre dans son entièreté, on a réussi à conserver une partie de la façade et on a dû la reconstruire au complet; l'autre, on a réussi à garder la coquille intacte, mais il a fallu refaire au complet l'école intérieure. Il en reste une, de ces trois écoles-là, qui n'a jamais été reconstruite encore, c'est l'école Hochelaga. On l'attend toujours. On nous dit que c'est presque prêt, on nous dit que ça va démarrer bientôt. J'ai bien hâte parce qu'il faut que les gens aient accès à une école de quartier rapide, à quelques pas de la maison, pour que les gens se sentent en sécurité, qu'ils n'aient pas à envoyer leurs enfants dans une école secondaire avec une cour d'école divisée en deux avec des grillages pour ne pas qu'il y ait un mélange entre les écoles, entre les enfants puis les adolescents. Alors, ce n'est pas un scénario qu'on a apprécié dans le passé. Évidemment, c'était le seul qui était sur la table. Alors, ce n'est certainement pas le scénario que je veux voir se répéter, ce pour quoi il faut procéder avec la reconstruction rapide, la rénovation rapide de l'école Hochelaga.

• (16 h 10) •

Un dossier d'école qui est plus encourageant, c'est le dossier Irénée-Lussier, une école pour enfants à besoins particuliers, qui vivait, lui aussi, un défi important, la bâtisse était vieillissante, très mal adaptée pour la clientèle scolaire qui la fréquentait. Et c'est drôle parce que, tantôt, j'ai dit que je m'étais présenté la première fois en 2012, mais, imaginez-vous, c'était quoi, le dossier scolaire le plus chaud en 2012 dans Hochelaga-Maisonneuve? C'était la reconstruction de l'école Irénée-Lussier, et on a finalement inauguré le chantier à la fin du dernier mandat. Et là c'est agréable parce qu'à chaque fois qu'on circule sur la rue Hochelaga, tout près de l'ancien Pro-Gym, voit s'ériger cette nouvelle cathédrale que sera la nouvelle école Irénée-Lussier, qui sera une école moderne, adaptée à sa clientèle. Je suis allé au marché de Noël samedi dernier avec les parents et surtout les professeurs de l'école Irénée-Lussier. Ils étaient très emballés parce que c'était le dernier marché de Noël qu'ils allaient faire dans leur ancienne école. Tout indique qu'elle sera prête dans les prochains mois, et qu'elle sera complètement opérationnelle pour la rentrée de septembre, et que, donc, le prochain marché de Noël de l'école Irénée-Lussier sera dans la nouvelle bâtisse fraîchement repeinte, où on sentira encore le neuf, et ce sera fort agréable. J'ai bien hâte d'y assister.

Un dernier mot pour Hochelaga-Maisonneuve, ce sont les vieilles églises et les anciens CHSLD. Il se brasse beaucoup de choses dans Hochelaga-Maisonneuve. Tantôt, j'ai dit, je ne voulais pas que l'école... que le bâtiment excédentaire qui abrite le PEC soit transformé en condos. J'ai la même inquiétude pour d'autres bâtiments du quartier.

Vous savez, on a, au Québec, eu une vie religieuse très florissante pendant plusieurs décennies. Ça a fait en sorte qu'avec les souscriptions, les dîmes, on a construit d'immenses églises, de magnifiques églises, des cathédrales. Mais, la vie religieuse n'étant plus ce qu'elle est, ces églises sont vides, et des quartiers comme Hochelaga-Maisonneuve, qui avaient un niveau très élevé de religiosité à une certaine époque et donc beaucoup d'églises par habitant, on pourrait dire, se retrouvent avec des immenses bâtisses vides et sans vocation actuellement. Deux d'entre elles en particulier, l'église Saint-Clément et l'église Très-Saint-Rédempteur, sont à vendre. Et là le danger qui m'inquiète, c'est qu'on les vende encore une fois au plus offrant, donc à des promoteurs, et qu'on construise des condos de luxe, qu'on ferme les livres et que, voilà, c'est ça, l'avenir des bâtiments vides dans Hochelaga-Maisonneuve.

Ça ne me satisfait pas comme perspective, M. le Président, ce pour quoi j'ai pris l'engagement dans la précédente campagne de tout faire pour m'assurer que ces deux bâtisses maintiennent une vocation sociale. Une de ces bâtisses est actuellement l'objet d'un mouvement citoyen, que je salue d'ailleurs, alentour de l'église Saint-Clément. Une bande de citoyens très engagés veulent donner une nouvelle vie à l'église Saint-Clément, lui donner une vie communautaire, une vie collective. Il y a toutes sortes de projets qui tournent alentour de ça. Il y a d'autres projets qui tournent alentour de l'église Très-Saint-Rédempteur également. Alors, moi, je veux accompagner les gens d'Hochelaga-Maisonneuve dans cette volonté de faire en sorte que ces immenses églises, ces magnifiques bâtiments, patrimoniaux la plupart du temps, demeurent dans le giron public et qu'ils ne soient pas les nouvelles proies des requins de l'immobilier.

C'est la même logique qui va s'appliquer, M. le Président, pour deux CHSLD dans le quartier, le CHSLD Nicolet et le CHSLD Grace-Dart, situés à deux extrémités, dans le fond, du quartier, qui sont appelés à changer de vocation dans les prochaines années. Il n'y a pas de date fixe prévue. C'est des transitions qui doivent être faites. Ils sont occupés pour des raisons de santé en ce moment, là, il y a des patients à l'intérieur de ces deux CHSLD-là. Mais on le sait, autant pour le CIUSSS de l'Est, qui contrôle celui de Nicolet, que pour le CIUSSS de l'Ouest, qui, étrangement, pour des raisons historiques, contrôle le CHSLD Grace-Dart, on le sait, qu'ils vont changer de vocation. Et, même chose, M. le Président, je veux m'assurer que ces deux bâtisses demeurent dans le giron public. Qu'est-ce qu'on en fera exactement? Est-ce qu'on en fera des logements sociaux? Est-ce qu'on en fera des projets partagés? Je suis ouvert à plein de perspectives, mais, une chose est certaine, je veux éviter à tout prix qu'on en fasse encore des tours à condos de luxe et qu'on accentue, par le fait même, le phénomène de gentrification qui est en cours dans Hochelaga-Maisonneuve, comme dans beaucoup de quartiers centraux de Montréal.

Ça fait le tour un peu, M. le Président, des différents dossiers qui m'animeront dans Hochelaga-Maisonneuve. Il y en aura évidemment plusieurs autres, mais c'est ceux qui sont les plus saillants et qui m'ont animé le plus pendant la campagne électorale.

Je voudrais maintenant passer quelque temps sur les différents dossiers qui vont occuper mon travail ici, au salon bleu, dans les commissions parlementaires. J'ai, en plus de mon rôle de leader, hérité de quatre dossiers : la laïcité, l'emploi, l'enseignement supérieur et le travail.

En matière de laïcité, bien sûr, comme tout le monde, on va suivre les débats de la Cour d'appel, qui est en train de trancher sur la recevabilité des plaintes alentour du projet de loi n° 21. C'est quelque chose qui va, évidemment, attirer beaucoup notre attention.

Sur la question de l'emploi, la pénurie de main-d'oeuvre, elle est en cours, elle est sévère. Il faut s'y attaquer avec plus de vigueur. Ce sera l'objet de mes suivis auprès de la ministre.

Sur le dossier du travail, et j'ai eu l'occasion d'en parler récemment avec le ministre du Travail, le député de Trois-Rivières que j'apprécie beaucoup, avec qui j'ai travaillé sur six différents projets de loi dans la précédente législature,

dont le projet de loi n° 59, qui a hérité du titre de projet de loi le plus long de la 42e législature avec 193 heures d'étude détaillée, je pense, ça a été tout un marathon, mais ça a donné des résultats intéressants, donc, plusieurs dossiers qui sont sur le grill avec mon collègue le ministre du Travail.

D'abord, la question du salaire minimum. On en a parlé beaucoup cette semaine et la semaine dernière, pour des raisons évidentes, parce que c'est à ce moment-ci de l'année qu'on va déterminer le montant de la hausse du salaire minimum qui sera appliqué au mois de mai, le 1er mai, pour être précis. Alors, dans le cadre d'un contexte d'inflation, dans le cadre d'un retard en matière de salaire minimum que l'on accumule depuis trop d'années, dans le cadre du fait qu'on n'a toujours pas atteint 15 \$ de l'heure, qui est le montant que l'on réclame à Québec solidaire et les mouvements sociaux depuis 2016... Ça fait plus de six ans, là, qu'on réclame 15 \$ de l'heure, on n'y est toujours pas arrivés. Nous, on est rendus à 18 \$, puis, avec le contexte de l'inflation, M. le Président, si on refaisait les calculs dans quelques mois, j'ai bien l'impression qu'on va monter plus haut que 18 \$. Alors, j'espère, j'espère qu'avec les différents échanges qui ont eu lieu cette semaine, notamment celui de ce matin entre le chef parlementaire de Québec solidaire et le premier ministre, j'espère que, là, il va y avoir un effort qui va être fait du côté du gouvernement pour aller chercher un salaire minimum décent.

Je nous invite et je vous invite, au gouvernement, à sortir de ce carcan du 50 %, qui est une prison, qui est un carcan de pauvreté. Le 50 % du salaire moyen, c'est une technique qui est passée date. Je ne dis pas qu'elle n'a aucun mérite, cette technique-là, je dis juste qu'elle a maintenu dans la pauvreté pendant trop de temps trop de personnes. Certaines provinces ont décidé de dépasser ce carcan idéologique et d'aller vers du 53 %, 55 % de salaire moyen en matière de salaire minimum. Savez-vous quoi? Ça se passe bien, il n'y a pas d'hécatombe économique. Alors, il est tout à fait loisible pour un gouvernement, qui a d'ailleurs décidé de passer de 47 %, 48 % de salaire moyen à 50 %... Hein, il y avait, pendant des années, là, une oeillette sur 47 % ou 48 %, des 47,5 % : on ne sort pas de ça, sinon ça va être les catacombes, ça va être la bombe nucléaire en matière de pertes d'emploi. On est passés à 50 %, tout s'est bien passé. Alors, on pourrait faire un petit effort supplémentaire, on pourrait passer à 52 %, 53 %, 55 %. Pourquoi pas? L'Ontario a été dans ces zones-là très récemment. On aime beaucoup se comparer à l'Ontario dans cette Chambre, M. le Président. Ce serait bien de se comparer aussi sur cet item du salaire minimum.

Alors, j'espère que, du côté du gouvernement, il y aura des sérieuses réflexions à faire à ce niveau-là. Parce qu'aujourd'hui même, ce matin même, le premier ministre a dit et a reconnu, c'était une première, que c'est difficile d'y arriver à 18 \$ de l'heure, difficile. Alors là, il faut être conséquent, là. Si on reconnaît, si le premier ministre reconnaît qu'il est difficile de vivre et de survivre à moins de 18 \$ de l'heure, bien, qu'on y aille, là, qu'on atteigne ce chiffre-là. Puis, si c'est trop difficile de faire une seule hausse de 14,25 \$ à 18 \$, parce qu'on a attendu trop longtemps, qu'on fasse deux hausses par année. Ça aussi, l'Ontario l'a fait. Tiens donc, encore en Ontario. Deux hausses par année, ça se fait. On peut faire une hausse plus modeste de 1 \$, 2 \$, puis une deuxième plus tard, dans six mois. Ça se fait, on va être d'accord avec ça, on va appuyer le gouvernement si le gouvernement va dans le sens-là. Alors, le salaire minimum, c'est une priorité. Beaucoup d'attentes envers le gouvernement.

Santé et sécurité au travail. Je parlais du p.l. n° 59, tantôt, que nous avons traité, très coûteuse réforme de la santé et sécurité du travail. Je n'irai vraiment pas dans les détails, je veux juste insister sur une chose. On s'est donné... Le ministre, en fait, a choisi un chemin que je n'approuvais pas au début, je m'y suis rallié, c'était de dire : On ne décrètera pas les différentes normes de temps de libération, etc., pour les différents délégués, on va laisser les parties s'entendre, alors que tous les problèmes qu'on avait accumulés, historiquement, en matière de santé et sécurité au travail étaient dus en raison d'une mésentente entre la partie syndicale et patronale. Bon. Alors, le ministre a dit : Bien là, je ne veux pas trancher, on remet ça au conseil d'administration de la CNESST pour s'entendre. Heureusement, il a entendu ma demande, pendant les discussions, pendant l'étude détaillée, de mettre un cadre réglementaire temporaire. Ça, je le salue là-dessus, il a été bon joueur.

• (16 h 20) •

Sauf que, là, les échos que j'ai, c'est que les discussions qui sont supposées avoir commencé pour atteindre le cadre et le règlement permanents ne se passent pas super bien. C'est très lent, c'est très difficile. Alors, je veux juste souligner au ministre qu'il a aussi pris l'engagement que, si, à l'issue de ces trois ans que nous nous sommes donné de trouver un règlement permanent, il n'y a toujours pas d'entente parce qu'une partie bloque, je ne nommerai pas laquelle des deux parties, je pense, va davantage bloquer que l'autre, le ministre va s'imposer, le ministre va décréter. Il ne laissera pas un vide juridique en matière de règlement avoir lieu en santé et sécurité au travail, il va bouger. Alors, on est encore loin, hein, c'est dans deux ans et des poussières, mais je le nomme tout de suite parce qu'on y arrivera dans le cadre de cette législature, à cette date-là, à cette échéance-là que nous avons choisie ensemble. Et j'espère que le ministre sera au rendez-vous pour assumer ses responsabilités, si d'aventure il n'y a toujours pas de règlement négocié entre les parties.

Industrie de la construction. Ça brasse toujours beaucoup dans l'industrie de la construction. Il y a un projet de loi que j'avais déposé dans la précédente législature pour corriger deux irritants majeurs qui étaient au centre de la négociation qui piétinait, à savoir : pour une raison absurde, dans ce qu'on appelle le code du travail de la construction, là, qui est différent du Code du travail pour l'ensemble des salariés du Québec, il y a deux dispositions qui font des salariés de la construction des salariés de seconde zone. Pourquoi? Parce que c'est écrit noir sur blanc qu'ils n'ont pas le droit d'avoir de rétroactivité salariale. C'est une norme d'à peu près toutes les conventions collectives, M. le Président, que, quand vous négociez une convention mais que, pour x, y raison, la négociation prend plus de temps et dépasse la date d'échéance de la convention collective, si vous négociez une augmentation de salaire, vous la faites partir à la fin de la convention collective et non au moment où vous êtes rendu. C'est vraiment un classique, là, à peu près toutes les conventions fonctionnent comme ça. Mais, comme il est écrit dans le Code du travail de la construction qu'il ne peut pas y avoir de rétroactivité salariale, qu'est-ce que vous pensez que font les patrons, M. le Président? Ils attendent, ils délaient, ils annulent des rencontres, parce que chaque journée passée à partir du délai de la fin de la convention collective sont des sous économisés dans la poche des patrons, parce qu'ils savent qu'ils ne pourront... qu'il est illégal d'offrir des rétroactivités salariales.

Le syndicat ne peut même pas se rendre en cour pour... Il ne peut pas, c'est écrit dans la loi, il ne peut y avoir de rétroactivité salariale. C'est une incitation légale à faire piétiner la convention collective et les négociations pour la partie patronale. Il faut absolument corriger cette situation-là. Le ministre est au courant. On lui en a parlé. J'ai déposé un projet de loi en ce sens dans la précédente législature. Je sais que le ministre est à l'écoute là-dessus. C'est lui fais confiance pour entendre les différentes parties. Je sais qu'il va tenter de trouver un équilibre, mais, sur cet élément, M. le Président, il n'y a pas d'équilibre autre que donner les pleins droits aux salariés de la construction à la rétroactivité salariale, comme l'ensemble du reste des salariés du Québec.

Même chose pour le dossier des scabs, les travailleurs illégaux de remplacement. C'est écrit noir sur blanc dans le Code du travail que c'est illégal. Le nom le dit, «travailleurs illégaux de remplacement». Étrangement, dans le milieu de la construction, c'est permis par leur loi distincte. On permet, dans le cadre d'une grève dans la construction, ce qu'on ne permet pas à aucune autre industrie au Québec, soit d'engager des scabs, des gens qui vont venir remplacer des personnes qui sont légitimes dans leur travail et qui exercent des moyens de pression légitimes et légaux. C'est une aberration. La loi antiscab du Québec est un gain historique, est un consensus historique des années 70 découlant d'exagérations qui s'étaient passées sur différents sites en conflit de travail.

Alors, moi, je m'attends au strict minimum que, dans la réforme que le ministre va nous préparer dans les prochains mois, dans les prochaines années, il y ait ces deux éléments, M. le Président : la rétroactivité salariale et la fin des scabs dans le milieu de la construction. C'est vraiment le plancher.

Après ça, il y aura mille et une autres choses qu'on pourra discuter, mais il doit y avoir ces deux éléments dans la réforme que le ministre nous déposera. Sinon, il passera à côté de l'enjeu et des enjeux de la réforme dans le milieu de la construction. Mais on est bon joueur, on va attendre de voir la couleur de son projet de loi, et on jugera au mérite.

On vit dans une ère, M. le Président, où beaucoup de choses se dématérialisent. On a connu le télétravail massif imposé par la pandémie. C'est un phénomène qui existait un petit peu déjà mais qui était marginal. La pandémie nous l'a imposé. La pandémie étant à peu près terminée, le télétravail est resté, pour beaucoup de gens, un instrument intéressant. On a appris à apprécier le télétravail pour son volet, notamment, favorisant la conciliation travail-famille, pour son volet favorisant moins de temps passé dans les transports, dans la voiture, dans les transports en commun, une plus grande facilité de faire des tâches domestiques à la maison, d'arriver à la fin de sa semaine avec un semblant, comment je dirais ça, de tête sur les épaules.

Sauf que, là, ce virage-là se fait dans un contexte où il y a un flou. Il y a un flou sur qu'est-ce qu'on peut s'attendre de son employé en contexte de télétravail. Et c'est dommage parce qu'on a fait plusieurs interventions, à Québec solidaire, sur ce dossier-là dans les dernières années, dans la dernière législature et même dans la législature précédente. On a proposé ad nauseam, par conférences de presse, par projets de loi, par interventions, par sorties dans le cadre de la campagne électorale, d'intervenir sur ce qu'on appelle le droit à la déconnexion. Qu'est-ce que ça fait? Ça fait qu'un employeur ne peut pas vous reprocher, à vous qui êtes en télétravail ou vous qui êtes en dehors de vos heures de travail à la maison... il ne peut pas vous reprocher de ne pas répondre à un courriel, de ne pas répondre à un appel si votre quart de travail est terminé. Ça fait en sorte qu'on est capable de déconnecter, qu'on est capable de décrocher, de tirer la plug, en bon québécois. C'est quelque chose qui existe en France. C'est quelque chose qui vient juste d'être voté en Ontario. Il est plus que temps que le Québec s'y mette. Si le ministre dit : Il faudrait davantage consulter, etc., bien, qu'on fasse un mandat d'initiative. Moi, je suis bien partant pour ça. Mais qu'on agisse, M. le Président. Il est temps qu'on agisse sur le front du droit à la déconnexion. C'est de plus en plus nécessaire dans un contexte de télétravail, dans un contexte où les gens veulent travailler à distance.

L'autre enjeu, c'est le droit au télétravail. Ça, c'est l'innovation signée Québec solidaire. Ça n'existe pas ailleurs, à notre connaissance. Le droit au télétravail, qu'est-ce que c'est? C'est de permettre d'équilibrer le rapport de force entre l'employeur et l'employé quand vient le temps de décider la manière qu'on va travailler. Je vous explique. En ce moment, avec la logique de ce qu'on appelle le droit de gestion, il revient entièrement à l'employeur de déterminer si, oui ou non, il y aura du télétravail. Puis là ça peut être un peu, beaucoup, pas beaucoup de télétravail. Nous, on pense que l'employé devrait avoir le droit de demander jusqu'à 50 % de son temps de travail en télétravail, dans un contexte où ça le permet, bien sûr. On n'ira pas planter un clou sur un chantier à partir de la maison, tout le monde aura compris ça, mais, dans un contexte qui le permet, un employé devrait avoir le droit de demander jusqu'à 50 % de ses tâches en télétravail. Et, si le patron n'est pas d'accord et qu'il n'a pas de motif raisonnable de refuser, qui pourrait trancher? Bien, la CNESST. Elle le fait déjà sur d'autres types de dossiers. Alors, on pourrait donner cette fonction-là à la CNESST et venir rééquilibrer les choses dans la discussion entre un employé et son employeur sur le basculement d'une partie de ses tâches et une partie de son horaire en télétravail. On pense que ce serait une avancée sociale importante qui pourrait aussi venir... modestement peut-être, mais venir contribuer à réduire la crise de santé mentale que nous connaissons au Québec.

Un autre enjeu du travail, c'est tout le phénomène du travail des mineurs. Je ne parle pas des gens qui travaillent dans les mines, bien sûr, je parle des gens qui sont en bas de 18 ans. C'est un phénomène qui s'est accentué avec la pénurie de main-d'oeuvre. Il y avait même des articles dithyrambiques, il y a quelques mois, sur des adolescents de 12 ans, 13 ans qui travaillaient. Le patron était en admiration face à son employé de 13 ans qui travaillait en pleine semaine dans un contexte scolaire. Alors, nous, on pense qu'il y a peut-être un peu d'abus en ce moment et qu'il y aurait certainement lieu de resserrer notre législation, comme l'ont fait différentes législatures provinciales au Canada, entre autres la Colombie-Britannique.

Alors, moi, c'est un dossier qui me touche beaucoup. On a eu, déjà, des échanges là-dessus, le ministre et moi, dans la dernière législature, on a eu des échanges là-dessus pendant la campagne électorale, dans un des débats, d'ailleurs, où il avait annoncé, à ce moment-là, qu'il était en train de réfléchir à une intervention législative à ce sujet. On était en campagne électorale. J'espérais encore pouvoir le battre et le remplacer dans son siège de ministre au Travail. Ça n'a pas été possible, M. le Président. Donc, c'est lui qui est encore aux commandes, mais son engagement a été entendu. Je l'ai entendu

également. Alors, je vais certainement faire un suivi avec lui pour voir quand et comment nous allons intervenir, comme législation, pour resserrer le droit du travail en matière des mineurs.

Un mot rapidement sur les stagiaires. On a fait un projet de loi sur les stagiaires. Je l'avais trouvé incomplet, mais on s'était quand même ralliés. On avait voté en faveur parce que c'était mieux ça que rien, en fait. Sauf que moi, j'avais demandé au ministre : Est-ce qu'on peut m'assurer qu'à la rentrée de septembre tout sera fait pour que les nouveaux titulaires de droits, les stagiaires, connaissent leurs droits, qu'on les informe de leurs nouveaux droits, qu'il y ait une campagne d'information publique pour les informer de ce nouveau droit là?, et tout ce que j'ai entendu du terrain, des assos étudiantes, quand je suis allé rencontrer les grévistes à la Faculté de l'éducation : personne n'a vu rien passer sur le sujet. Ça a été un relatif silence radio. Alors, ça, j'ai trouvé ça décevant.

• (16 h 30) •

Bon, c'est terminé, la rentrée de septembre est derrière nous. Est-ce qu'on peut s'assurer que quelque chose va être fait pour la rentrée de janvier et au moins pour la rentrée de septembre prochain? Il faut que les gens, les jeunes en particulier, qui se sentent souvent démunis et délaissés dans une situation de stage, pour des rapports d'autorité évidents, bien sûr, connaissent leurs droits. Et, pour ça, il va falloir, oui, qu'ils s'informent, individuellement, mais surtout que nos institutions, je pense entre autres aux cégeps, je pense entre autres aux universités, je pense à la CNESST et aux ministères, investissent temps, énergie et ressources financières pour diffuser l'information sur les nouveaux droits des stagiaires.

Un dernier mot sur le travail, M. le Président, loi spéciale. Le précédent gouvernement est un des rares, il faut le souligner, et ce sera peut-être le seul bon coup que je lui reconnaitrai... oui, ce sera un bon coup, le meilleur coup que je lui reconnaitrai, tiens, je vais le dire comme ça, ce sera le meilleur coup que je lui reconnaitrai, n'a procédé à aucune loi de retour forcé au travail dans son précédent mandat. Je le félicite. Malheureusement, ce n'est pas la norme dans l'histoire du Québec, la norme est plutôt l'inverse. À peu près dans chacune des législatures, il y a au moins une loi de retour forcé au travail, peu importe la couleur du gouvernement du moment. Ça fait longtemps qu'il n'y a pas eu un mandat complet sans aucune loi de retour forcé au travail.

Je voudrais réitérer mes félicitations au gouvernement à ce chapitre, mais ça vient avec une demande également. J'aimerais, bien sûr, que cette nouvelle législature connaisse ce même succès, à savoir que le gouvernement n'entreprendra aucune loi de retour forcé au travail, que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé. Alors, c'est le défi que je lance au gouvernement. Il a réussi à le faire déjà une fois, il devrait être capable de le réussir une deuxième, alors je lui lance ce défi-là.

C'est important, d'une part, M. le Président, parce que c'est, la plupart du temps, jugé illégal, les lois de retour forcé au travail, il y a des jugements très clairs maintenant de la Cour suprême, notamment l'arrêt Saskatchewan, et, d'autre part, parce que ce n'est pas une bonne façon de procéder au Québec, des lois de retour forcé au travail. C'est une regrettable démonstration d'une incapacité du gouvernement à intervenir, et à créer des ponts, et à jouer son rôle d'arbitre ou son rôle de bon employeur. Alors, il faut éviter ça à tout prix, et je fais confiance au gouvernement pour renouveler cet exploit de ne faire aucune loi de retour forcé au travail dans le présent mandat.

Quelques mots, M. le Président, vu que le temps file, sur l'enseignement supérieur. Le rapport sur les violences à caractère sexuel, on l'attend, hein, c'est un enjeu important sur les campus. Les assos étudiantes m'en ont parlé abondamment. Il devrait arriver d'une semaine à l'autre, alors peut-être qu'il sera déposé plus tard, en février. Nous l'attendons. Je sais que les associations étudiantes ont soif de ce rapport, veulent des ajouts à la loi, probablement. Alors, nous regarderons ça avec eux.

Même chose sur le rapport sur la langue française dans les établissements collégiaux, notamment sur la qualité de la langue auprès des jeunes étudiants, étudiantes. Là aussi, on attend de voir la couleur de ce rapport-là et qu'est-ce que le gouvernement, qu'est-ce que la ministre va faire avec ce rapport-là comme contribution au débat public.

Il y aura certainement du ménage à faire dans les bourses, hein? Vous connaissez les bourses Perspective qui se sont rajoutées aux bourses de mobilité, qui se sont superposées aux bourses qu'on avait offertes pour les gens qui faisaient leur stage 4 en enseignement, qui ont d'ailleurs perdu ces bourses-là avec l'arrivée des bourses Perspective. Un immense fouillis, M. le Président, qui a été fait à la va-vite. Ils ont échappé plusieurs morceaux. Notamment, j'ai en tête mes amis qui se sont tellement mobilisés dans les programmes de techniques de travail social au Québec. Ils étaient venus ici, d'ailleurs, vers la fin de la législature, pour intervenir pour dire : Nous aussi, on a besoin des bourses Perspective, on a besoin des techniciens et techniciennes surtout en travail social au Québec. Alors, je ne les ai pas oubliés, on va continuer à travailler avec eux pour s'assurer qu'il y ait une révision rapide du programme de bourses Perspective et qu'on inclue davantage de programmes, notamment le programme de techniques en travail social.

Un mot sur l'Aide financière aux études, M. le Président. Vous le savez, c'est un programme-phare au Québec qui permet à plusieurs personnes d'obtenir des prêts et des bourses. Ça permet de la mobilité sociale. Ça permet à des gens qui n'ont pas d'antécédents universitaires dans leur famille de pouvoir mettre les pieds à l'université et de réussir un parcours universitaire. Ça jumelé à des frais de scolarité relativement bas, ce sont deux piliers de l'accessibilité aux études au Québec. L'AFE a connu des bonifications pendant la COVID, des bonifications qui ont été les bienvenues, qu'on a saluées et qu'on salue encore aujourd'hui, mais le programme prendra fin bientôt.

Et, parallèlement à ça, le gouvernement fédéral vient d'annoncer des investissements substantiels à la grandeur du Canada pour venir éradiquer les frais d'intérêt sur les prêts étudiants. Comme nous avons notre propre programme ici, au Québec, l'Aide financière aux études, l'AFE, il va falloir négocier une compensation pour le programme québécois. Or, vous le savez, M. le Président, quand une négociation de ce genre arrive, il se passe deux choses. La première, le gouvernement fédéral va avoir tendance à exiger des modalités. Alors, nous, on espère que le gouvernement du Québec... qu'il se tiendra debout et refusera les conditions que le gouvernement fédéral pourrait mettre dans la compensation qu'il versera au Québec. Mais le plus important, M. le Président, le gouvernement du Québec n'est pas obligé d'utiliser ces sommes-là pour les investir

dans le domaine où ils sont destinés. Et là il s'adonne qu'on a besoin de cet argent-là dans l'AFE, notamment pour maintenir les bonifications qu'on a mises en place pendant la pandémie et aussi peut-être, si les sommes sont suffisantes, bonifier l'AFE, qui en aurait bien besoin.

Alors, moi, j'ai deux demandes pour le gouvernement à ce sujet-là. La première, qu'il tienne son bout quant aux conditions éventuelles que le fédéral voudrait imposer dans ce domaine, qui est clairement un champ de compétence du Québec et auquel on tient, soit l'éducation. Et, deuxième chose, qu'il s'engage à verser l'entièreté des sommes qu'il sera allé chercher en compensation dans le régime de l'AFE pour aider nos étudiants et étudiantes du Québec qui en ont grandement besoin, notamment dans ce contexte d'inflation que nous connaissons actuellement.

M. le Président, je pourrais m'étirer encore plusieurs minutes, mais je pense avoir fait un bon portrait de mon plan d'action pour Hochelaga-Maisonneuve, de mon plan d'action pour les dossiers ici, à l'Assemblée nationale. Alors, je voudrais prendre un dernier mot pour remercier évidemment mon équipe du bureau de circonscription d'Hochelaga-Maisonneuve, qui travaille d'arrache-pied pour aider les citoyens et citoyennes. Les gens d'Hochelaga-Maisonneuve peuvent compter sur elles et lui, oserais-je dire, hein, il y a un homme dans l'équipe. Alors, je vous apprécie beaucoup, je vous aime beaucoup et j'ai hâte de continuer à travailler avec vous.

Et évidemment un mot pour mon équipe ici, au bureau, au cabinet du leader de la deuxième opposition. Je veux les saluer, je veux leur dire qu'elles sont essentielles — ce sont des femmes, alors je féminise, bien sûr — elles sont essentielles au travail, à mon travail et au travail de tout mon caucus. Et je vais avoir beaucoup de plaisir à travailler avec vous également.

Alors, merci, M. le Président, pour le temps accordé. Bonne législature, tout le monde, et bons débats dans cette honorable Assemblée. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve et leader du deuxième groupe d'opposition. Et je cède maintenant la parole à la députée de Saint-Hyacinthe et la première vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Mme Chantal Soucy

Mme Soucy : Merci, M. le Président. C'est avec beaucoup d'humilité que j'entreprends ce troisième mandat ici, à l'Assemblée nationale, à titre de députée de Saint-Hyacinthe. Quel honneur, quel honneur renouvelé de pouvoir prendre la parole ici, au salon bleu, de retrouver mes collègues députés ainsi que, bien, nos nouveaux collègues! Alors, c'est vraiment un privilège de siéger ici, et j'en suis très reconnaissante.

Vous savez, être élue une première fois, c'est quelque chose de très émotif, très enthousiaste, mais être élue une troisième fois par les citoyens, c'est extrêmement... je dirais, c'est extrêmement touchant, parce qu'ils renouvellent leur confiance en nous. Alors, je les remercie.

Alors, vous comprendrez que ces premiers remerciements vont à eux, aux citoyens et citoyennes de la circonscription de Saint-Hyacinthe qui me supportent depuis plus de huit ans maintenant. Ils m'ont réélue avec une très forte majorité, et j'en suis très reconnaissante. Donc, aux citoyens des villes de Saint-Hyacinthe, de Saint-Pie, des municipalités... — et là je vais prendre ma petite liste parce que je ne voudrais pas en oublier une — de Saint-Damase, de Saint-Dominique, de Saint-Liboire, Saint-Hugues, Saint-Simon, Saint-Barnabé-Sud et La Présentation, merci de votre confiance renouvelée. Je tiens à vous réitérer que vous pourrez compter sur moi, avec la même fougue que vous me connaissez, pour les quatre prochaines années.

Vous savez, M. le Président, le jour qu'on décide de s'engager en politique, c'est un choix qu'on fait, mais notre famille, nos enfants, eux, n'ont pas fait ce choix-là, mais évidemment ils le subissent. Ceci étant dit, je veux remercier les trois personnes les plus importantes dans ma vie, Sarah, Stéphanie et Philippe, mes trois enfants. Alors, merci de m'encourager et de me soutenir depuis mes tout débuts en politique.

• (16 h 40) •

Ensuite, bien sûr, je souhaite souligner le travail de mon équipe, que ce soit en circonscription ou ici, à l'Assemblée nationale. Ils ont uni leurs forces pendant la campagne pour me soutenir. Alors, je tiens à les remercier. Vous savez, il faut être passionné pour être en politique, et j'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe passionnée, qui n'ont pas compté leurs heures pendant la campagne électorale. Et je pense particulièrement à Catherine Pouliot, qui a fait les 36 jours, je pense, c'étaient 36 jours, la campagne électorale, sur le terrain avec moi, et elle en a fait beaucoup, d'allers-retours Saint-Hyacinthe-Québec, parce qu'elle habite Québec. Alors, merci beaucoup, Catherine, j'ai vraiment apprécié.

Merci beaucoup également à Dominic, Magalie, Olivier d'avoir été à mes côtés, et Josée, qui a gardé le fort au bureau de circonscription, parce qu'évidemment on doit continuer, hein, donner un service à nos citoyens. Alors, merci beaucoup à toute l'équipe d'avoir été à mes côtés.

Les bénévoles, les bénévoles, les personnes très appréciées, essentielles, je dirais même, à un bon fonctionnement d'une campagne électorale. Et je peux compter sur des bénévoles qui sont fidèles, et je pense particulièrement à Lorraine, aux deux Daniel, à Martin, à Réjean, à Louise, à Cécile et Marc et, évidemment, à tous les autres. Merci, merci beaucoup pour votre contribution inestimable.

Maintenant, pour ce troisième mandat qui s'amorce, bien, je regarde et je constate, hein, comme tout le monde ici, qu'on doit faire face à de nouveaux défis, d'abord l'augmentation du coût de la vie.

Ensuite, bien qu'on ait eu des investissements records dans nos infrastructures scolaires avec notamment la construction, la rénovation de plusieurs écoles, il y a encore des besoins dans ma circonscription, et je compte bien poursuivre le travail déjà amorcé.

De plus, même si on peut observer une certaine amélioration à l'accessibilité aux soins de santé, ça demeure très fragile. Alors, il faudra continuer à innover pour atteindre les cibles que nous souhaitons tous pour nos citoyens.

En plus, plus que jamais, je dirais que les enjeux évoluent à vitesse grand V. Donc, je continuerai de travailler de concert avec les conseils municipaux, les organismes communautaires publics ainsi que les gens de la communauté d'affaires de la grande région de Saint-Hyacinthe. Alors, chers citoyens, vous pourrez compter sur moi, je serai au rendez-vous.

Merci beaucoup, M. le Président, de m'avoir donné l'opportunité de faire mon petit discours et de m'avoir remplacée à la présidence. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Saint-Hyacinthe. Et je cède la parole, maintenant, au député de Maurice-Richard.

M. Haroun Bouazzi

M. Bouazzi : Merci, M. le Président. Je suis très heureux de prendre la parole aujourd'hui pour la première fois pour ces 17 minutes qui me sont accordées. Permettez-moi d'abord de prononcer mes premiers mots aux concitoyennes et concitoyens de Maurice-Richard. Je tiens à leur exprimer toute ma gratitude. En m'élisant, ils se sont donné une voix solidaire, et, pour les quatre prochaines années, je donnerai toute mon énergie, le meilleur de moi-même dans ce temple de la démocratie québécoise.

Je suis bien content, j'avais prévu «Mme la Présidente» plutôt que «M. le Président», ça va me permettre de mieux lire mon texte. Pour les quatre prochaines années, donc, je serai le porte-parole de mon groupe en matière d'économie, d'énergie, d'innovation, de finances, de numérique, de cybersécurité, et de relations internationales et de francophonie. Je reviendrai rapidement sur les autres dossiers, mais laissez-moi d'abord, Mme la Présidente... de parler des questions de l'heure, l'inflation et le ralentissement économique qui se profilent.

D'abord, une mise en contexte. 2,2 millions de demandes par mois sont faites aux banques alimentaires, 20 % de plus qu'en 2021, 671 000 personnes ont été aidées chaque mois par les banques alimentaires, 34 % des bénéficiaires sont des enfants, une hausse provenant des personnes ayant un emploi, 37 % de plus qu'en 2021. 25 % des gens qui demandent ces aides ont comme principal revenu le revenu de vieillesse, 25 % de plus qu'en 2021. Le nombre de prestataires d'aide sociale dépasse les 300 000. Le nombre de personnes au salaire minimum sont de 200 000. 800 000 personnes gagnent moins que 18 \$ de l'heure. Un rapport, la semaine dernière, nous disait que 49 % des aînés de plus de 60 ans vivent en dessous du seuil du revenu viable.

Mme la Présidente, derrière chacun de ces nombres, derrière chacune de ces statistiques, il y a des personnes en chair et en os. Il y a des personnes à qui on a confisqué leur dignité. Il y a des personnes qui souffrent. (Interruption) Merci. Et en matière d'économie, ma boussole sera claire, elle s'appuie sur deux piliers : la lutte aux inégalités et la lutte aux changements climatiques.

Une réponse solidaire à la crise que nous vivons doit avoir un triple objectif : atténuer l'impact des hausses des coûts de la vie des ménages, particulièrement les plus vulnérables, contrer l'inflation, diminuer les inégalités. Mme la Présidente, dans des moments de perturbation économique, il y a des perdants et des gagnants. À nous de proposer et de mettre en place des mécanismes pour que, cette fois-ci, pour une fois, les perdants ne soient pas, encore une fois, les moins nantis.

Rappelons ici, Mme la Présidente, que les causes de l'inflation n'ont pas commencé avec la guerre en Ukraine, mais avant tout avec les catastrophes naturelles qui ont eu pour conséquence l'augmentation du coût des denrées. C'est important, car il va falloir s'habituer, malheureusement, à ces crises. Et les solutions doivent être structurelles et non pas temporaires quand les conditions d'inflation se présentent.

Il y a eu ensuite les difficultés dans les chaînes de production, d'approvisionnement, la surdemande des biens, surtout due au COVID, et ce qu'on appelle les flux tendus mondialisés de la production des produits, les prix de l'énergie et notamment du pétrole, le revenu disponible des ménages postpandémique, la pénurie de main-d'oeuvre et l'augmentation des coûts salariaux, la guerre en Ukraine, dont on a beaucoup parlé dernièrement, la «greedflation», la cupide inflation. C'est un phénomène où des compagnies ont engrangé des gains extraordinaires en ces temps, et certains d'entre eux ont même profité de la situation d'inflation pour gonfler leurs prix, et donc augmenter l'inflation. Et enfin, maintenant, on commence à avoir l'effet rebond de l'augmentation du taux directeur des taux d'intérêt.

L'inflation est calculée à travers un certain nombre de facteurs, et le logement arrive en premier, Mme la Présidente. On parle de plus de 25 % dans le calcul de l'IPC, de l'indice des prix de consommation. Ensuite, viennent, autour de 17 %, l'alimentation et les transports puis les dépenses courantes, les loisirs, etc.

On a l'impression en ce moment que la seule réponse à la lutte à l'inflation, c'est l'augmentation des taux directeurs de la Banque du Canada. C'est assez triste. C'est ce qu'a qualifié le prix Nobel Stiglitz d'une véritable saignée. C'est un manque d'imagination, surtout que les conséquences sont effectivement une poussée déflationniste, mais l'effet rebond fait en sorte que le prix, principalement du logement, augmente, étant donné que les taux d'intérêt augmentent, ce qui, en soi, augmente l'inflation. Il est fort possible que le remède est plus nuisible que le mal.

• (16 h 50) •

Donc, face à l'inflation, un gouvernement peut essentiellement prendre deux types de mesures, des mesures visant à contrôler l'inflation en elle-même, soit en jouant de divers leviers pour influencer sur les prix dans le marché ou sortir un certain nombre de secteurs des logiques de marché, ou des mesures visant à atténuer les impacts de l'inflation sur les citoyens, contrôler les prix, atténuer les impacts.

Trois mesures sont actuellement proposées par... quatre mesures, pardon, sont actuellement proposées dans ce que le gouvernement de la CAQ a appelé le bouclier anti-inflation : bonification des crédits d'impôt pour le soutien aux aînés de plus de 70 ans, c'est très bien, augmentation des tarifs gouvernementaux à un maximum de 3 %, l'envoi de chèques de 400 \$ à 600 \$, selon les revenus, et la baisse des impôts. C'est triste. Ces mesures sont simplistes, court-termistes, mal ciblées et ne s'attaquent pratiquement pas aux causes de l'inflation. Il y a un manque d'imagination criant, Mme la Présidente.

Si on gèle les tarifs du gouvernement, par définition, on fait deux choses, on donne de l'oxygène aux familles et on baisse l'inflation. Si on diminue le prix du transport, par exemple, on a dit que c'était le deuxième après le logement, on fait, encore une fois, trois choses dans ce cas, on donne de l'oxygène aux familles, souvent les plus démunies, qui prennent le transport en commun, on baisse l'inflation par définition et on lutte contre le réchauffement climatique. Des rendez-vous ratés, Mme la Présidente.

Maintenant, on peut aussi injecter de l'argent, mais il faut le faire avec parcimonie, un mot cher à deux des ministres à qui je m'adresse ou je vais m'adresser souvent dans les quatre prochaines années. Or, il y a un manque de parcimonie assez évident. On est bien content que les personnes qui en ont besoin reçoivent leur chèque. Mais il y a parmi nous des députés qui ont reçu leur chèque. Nous avons pris la décision, pour ceux qui le reçoivent, de le donner à des fondations. Il y a même des personnes qui gagnent 90 000 \$ et dont l'époux, l'épouse gagne un demi-million à 1 million qui vont quand même recevoir un chèque de 400 \$. En temps d'inflation, c'est irresponsable.

Et enfin, pour les baisses d'impôt, ce n'est pas mieux, c'est même pire. On ne comprend pas en quoi baisser les impôts lutte contre l'inflation. Plus de 2 millions de personnes n'auront rien de ces baisses d'impôt, alors que 100 % du 1 % le plus riche va avoir des baisses d'impôt. Est-ce que c'est responsable en temps d'inflation? On a du mal à le comprendre.

Pourtant, les propositions sont nombreuses. Pendant la campagne, on en a proposé plusieurs, certaines luttent directement contre l'inflation. On a parlé d'un congé de TVQ pour les biens essentiels, les restaurants, les réparations, les gels de frais de garde, la gratuité scolaire, le transport en commun à moitié prix, l'assurance dentaire, instaurer un contrôle des loyers. Ça encore, encore une fois, c'est le plus gros facteur qui se retrouve dans le calcul de l'IPC. Pourquoi se priver? Ça coûte zéro à décider que les augmentations abusives de loyers soient bloquées par la loi.

Ensuite, quand on veut injecter de l'argent, comme on l'a dit, il faut le faire avec parcimonie, il faut cibler. Nous avons proposé, pendant la campagne, la bonification du crédit d'impôt pour solidarité, la bonification de l'aide sociale, une aide aux PME pour accompagner l'augmentation du salaire minimum à 18 \$ et le maintien du pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs du secteur public.

À long terme, car tout ça, c'est à court terme, à long terme, il faut sortir des biens de la logique du marché, le transport, le logement. Une partie du logement doit sortir de la logique du marché pour permettre d'offrir de la dignité à nos concitoyens. Il y a plus de 30 000 personnes qui sont sur les listes d'attente pour les logements sociaux. Dans l'annonce d'aujourd'hui, aucun logement social n'est dans le mini-budget.

Lutter contre la crise climatique aussi lutte contre l'inflation. Investir dans le transport collectif, réduire les dépendances au pétrole, réduire les besoins de véhicules motorisés, revoir l'organisation des villes, lutter contre l'étalement urbain, la réduction draconienne de l'utilisation des énergies fossiles, pas comme on voit actuellement, où on continue à investir, à subventionner le gaz fossile avec les accords entre Énergir et Hydro-Québec avec la biénergie, soutenir l'aide financière pour les producteurs et les distributeurs d'aliments végétaux, favoriser une économie résiliente basée sur des circuits courts, tout ça, ça permet d'imaginer une société plus juste, plus résiliente et qui est mieux préparée face à la crise climatique.

Nous, on a fait quatre demandes simples au gouvernement actuel, simples. On n'est pas arrivés avec notre programme, on n'est pas élus. Nous, on a proposé d'indexer les prestations gouvernementales deux fois par an, légiférer pour agir contre les hausses abusives de loyers, augmenter les salaires à 18 \$ de l'heure et le gel des tarifs gouvernementaux. Le gouvernement nous dit qu'à 18 \$ de l'heure l'économie fonctionne mal. Nous, on pense qu'une économie qui garde des gens sous le seuil de pauvreté, qui confisque la dignité à des travailleurs, c'est une économie qui fonctionne mal. C'est là deux visions très différentes de l'utilité de l'économie dans notre société.

Je vais donc parler un peu des autres dossiers. Il y a le dossier de l'énergie qui me tient beaucoup à coeur. Pour nous, l'atteinte de nos objectifs de carboneutralité n'est pas un coup de cash mais plutôt une question de vie ou de mort pour notre espèce humaine. C'est aussi grave que ça, Mme la Présidente. L'amortissement d'infrastructures névralgiques prend en moyenne 30 ans. Par conséquent, nous allons vivre longtemps avec les conséquences des décisions que nous allons prendre en 2023. Elles paveront ou pas la voie pour atteindre nos objectifs de carboneutralité en 2050. Je vais donc prendre soin de bien comprendre les enjeux pour faire entendre la voix de la raison et de la science dans ce dossier.

Dans ce qui a trait au numérique, des projets déjà démarrés qui sont, semble-t-il, bien mal commencés sur la migration de nos données dans l'infonuagique, l'identité numérique, vont coûter des milliards. Les quatre principes qui vont diriger mon action sont simples : bien dépenser l'argent des contribuables et éviter le gaspillage, tenir compte de l'alphabétisation numérique, le respect de la vie privée des citoyennes et des citoyens et s'assurer de construire et de renforcer une expertise interne aux services publics sur ces sujets.

Enfin, il y a la question des relations internationales et de la francophonie. Il y a trois principes, encore une fois, qui sont vraiment importants et qui guideront mon action dans ces dossiers : la solidarité avec le Sud, surtout dans des moments de crise climatique dont ils vont faire les frais alors qu'ils n'ont pas produit les causes de cette crise; des propositions gagnant-gagnant avec les pays de la francophonie, surtout en prenant en compte les questions de pénurie de main-d'oeuvre qui nous touchent ici, au Québec; et enfin un dossier qui m'est très cher, la lutte à l'évitement fiscal et aux paradis fiscaux, car, on a beau dire, l'inaction actuelle est absolument insupportable pour les Québécoises et les Québécois, et la seule manière de pouvoir avancer sur ce dossier, c'est une harmonisation fiscale qui touche plus que juste le Québec, qui touche un certain nombre de nos partenaires fiscaux, et un meilleur échange des données fiscales. On peut commencer par les pays de la francophonie avec qui on siège. Et je pense que ça peut faire du bien à tous les peuples de la francophonie de s'assurer qu'en notre sein, quand on échange entre nous, on n'est pas des paradis fiscaux les uns les autres.

Voici en quelques mots, Mme la Présidente, les principes qui vont... les boussoles qui vont... les principes qui vont être ma boussole pour les quatre prochaines années. Et je peux vous dire que je prends très, très au sérieux la responsabilité associée à la fonction que j'occupe. Et je nous souhaite les quatre meilleures années pour la législation à venir. Merci, Mme la Présidente.

• (17 heures) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Je suis prête à reconnaître un autre intervenant. M. le député de Joliette, la parole est à vous.

M. François St-Louis

M. St-Louis : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi à mon tour de vous féliciter pour votre élection. Mme la Présidente, en tant que nouveau député de la circonscription de Joliette, c'est un honneur pour moi de me retrouver ici aujourd'hui, au salon bleu, afin d'y prendre la parole pour la toute première fois. Je souhaite d'abord remercier notre premier ministre pour la confiance qu'il m'a témoignée dès notre première rencontre. C'est pour moi un immense privilège d'avoir pu me joindre à une équipe aussi forte.

Mes plus sincères remerciements vont à la population de la circonscription de Joliette. Le 3 octobre dernier, vous m'avez accordé votre confiance et avez souhaité que je porte votre voix jusqu'ici. Soyez assurés que je prends cette responsabilité à coeur et que je travaillerai avec rigueur et passion pour l'ensemble de la population de Joliette. Mon bureau de circonscription est maintenant bien établi, et, déjà, mon équipe est à l'oeuvre, répondant à vos demandes. J'ai la chance d'être entouré de personnes qui, tout comme moi, souhaitent servir, des personnes passionnées, animées par le désir d'offrir les meilleurs services possibles.

Mme la Présidente, Joliette est une véritable halte culturelle. Notre circonscription est riche d'un écosystème culturel unique au Québec. On n'a qu'à penser au Musée d'art de Joliette, plus grand musée d'art au Québec en dehors des grands centres urbains, au festival de Lanaudière, qui reprend vie à chaque été sur le site de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay, au Centre culturel Desjardins, qui a tout récemment fait peau neuve avec un investissement d'un peu plus de 9 millions. Mme la Présidente, la circonscription de Joliette est un véritable pôle culturel.

Notre circonscription offre aussi un très vaste éventail de services à la population. On n'a qu'à penser au centre hospitalier, au cégep de Joliette, au palais de justice et aux nombreux sièges sociaux d'organismes régionaux qui ont pignon sur rue chez nous.

D'un point de vue économique, la circonscription de Joliette est des plus diversifiées, que ce soient des entreprises manufacturières, industrielles, commerciales ou encore de services. Deux des employeurs privés les plus importants sur notre territoire sont sans contredit l'usine Bridgestone et celle des produits Kruger.

La circonscription est aussi un terreau fertile pour de nombreuses entreprises qui rayonnent partout au Québec ainsi qu'à l'international. On n'a qu'à penser à Harnois Énergies, fondée en 1958 par M. Claude Harnois et aujourd'hui présidée par l'un de ses enfants, M. Serge Harnois. Je pense aussi à des entreprises comme le Groupe Patrick Morin, le Groupe Connexion, Triotech, les Industries Harnois, Dispomed, Liard Industries, Agro-100 et EBI, pour ne nommer que ceux-là.

Au-delà de ses plus beaux attraits, la circonscription de Joliette est habitée par des gens accueillants et fiers de leur milieu. Ils y demeurent, y étudient, y travaillent.

Mme la Présidente, Joliette est un endroit magnifique et, permettez-moi un peu de chauvinisme de bon aloi, assurément l'une des plus belles circonscriptions au Québec. Bordée par la rivière L'Assomption, Joliette offre un milieu prospère et innovant, constituant un écosystème stratégique au coeur de Lanaudière.

Ayant moi-même grandi à Joliette et y ayant travaillé durant pratiquement toute ma carrière, je connais bien les enjeux de mon milieu. J'ai eu l'opportunité de sillonner notre territoire dans tous les sens, et j'ai été à même de constater... de rencontrer des élus municipaux engagés, dévoués, oeuvrant pour le bien commun de leurs citoyens.

Permettez-moi, Mme la Présidente, de saluer les maires et la mairesse de la circonscription avec qui j'aurai le plaisir de collaborer au cours du présent mandat. Je les assure de mon entière collaboration pour améliorer la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens.

Je m'engage à travailler activement au sein d'un gouvernement pragmatique, un gouvernement à l'écoute, efficace et respectueux de notre identité nationale. Vous avez bien compris que je parle ici de notre langue, de notre culture et de la grande importance que nous accordons à nos régions. Soyez assurés que je porterai fièrement, avec mes collègues, chacun des dossiers qui nous seront confiés afin de les réaliser efficacement afin de continuer à bâtir un Québec plus vert, plus fier et plus prospère.

Mme la Présidente, le désir de bâtir, mais c'est surtout le désir de servir qui m'ont motivé à entrer en politique active. Et c'est entouré de gens comme moi, qui souhaitent servir, que j'ai fait campagne. J'ai tellement été bien entouré durant la dernière campagne électorale, je me permettrai donc aujourd'hui de remercier devant vous plusieurs des bénévoles qui ont fait en sorte que le résultat soit celui qu'on a connu le 3 octobre.

J'aimerais plus spécifiquement remercier Charles Daviault, mon ami et fils spirituel, mon dévoué directeur de campagne, sans qui je ne serais pas ici aujourd'hui. Merci pour tout, Charles. J'aimerais remercier toute l'équipe de bénévoles : Pierrette, Ivanhoé, Pierre, Michel, Chantal, Normand, Rémy, Robert, Idola, Jacques, Pierrette, Gérard, Ginette, Denis, Jean-Pierre, Louise, Pascal, Line, André et Alexis. Je vous serai à jamais reconnaissant.

Mme la Présidente, des projets, des défis et des priorités, nous en aurons, et j'ai le privilège d'être très bien entouré. En circonscription, j'ai la chance d'être accompagné par des personnes expérimentées et surtout très engagées, des gens qui feront la différence dans notre milieu. Line, Isabelle, Sylvie et Pierre, je vous remercie pour votre implication. Les citoyens et citoyennes pourront profiter de votre grande expertise.

Dans son discours inaugural du 30 novembre dernier à l'Assemblée nationale, notre premier ministre a fait le portrait des engagements de notre gouvernement pour les quatre prochaines années. Il a précisé, entre autres, son intention de revitaliser nos villages, nos noyaux villageois et nos centres-villes. Cette vision, non seulement j'y adhère, mais j'y participerai activement.

Permettez-moi, Mme la Présidente, de remercier aussi les membres de ma famille. Sans vous, cette aventure serait impossible, vous avez été les premiers à croire en moi et à m'épauler. Merci.

En terminant, à vous, chers collègues députés, je vous assure de mon entière collaboration à faire progresser ensemble notre Québec. Je suis prêt et déterminé plus que jamais à accomplir mon mandat. Et, pour les citoyennes et citoyens de la circonscription de Joliette, ensemble continuons. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Maintenant, je suis prête à entendre un autre intervenant, et ce sera une intervenante, ce sera Mme la députée de Bellechasse. La parole est à vous.

Mme Stéphanie Lachance

Mme Lachance : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi d'abord de saluer chacun des collègues élus ici, à l'Assemblée nationale. Je tiens à féliciter et souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux députés. Et, évidemment, je souhaite bon retour à ceux qui ont été réélus. Peu importe notre formation politique, je souhaite que nous puissions travailler réellement ensemble pour être au service des citoyens qui nous ont élus.

Prendre la parole en ces lieux est un privilège. Donc, permettez-moi tout d'abord d'adresser mes premiers mots à mes concitoyens de Bellechasse pour leur confiance renouvelée le 3 octobre dernier. J'entreprends ce nouveau mandat avec la même volonté, la même détermination qu'au cours des dernières années. Nous avons accompli bien des choses ensemble, dans le dernier mandat, je pense aux nombreuses places en CPE qui sont en création actuellement, je pense aussi au soutien financier pour permettre de déployer nos entreprises, dont Kerri et Prévost, fleurons de Bellechasse, au développement de nombreuses infrastructures, dont les infrastructures sportives. Bref, beaucoup de réalisations, mais encore du travail.

Plusieurs personnes m'ont appuyée, encouragée et aidée, lors de cette élection, je tiens aussi à leur adresser quelques mots. D'abord, je vais remercier les membres de ma famille, ceux qui sont à mes côtés et qui m'appuient chaque jour, vous tenez le fort pendant que j'occupe mes fonctions de député, c'est votre contribution et elle est importante. À ceux qui n'y sont plus, votre souvenir me permet de me dépasser chaque jour. Je salue aussi avec reconnaissance toute l'équipe de campagne, les nombreux bénévoles qui ont mis leur temps, leur énergie et leur cœur pour mener rondement cette élection, je vous en suis grandement reconnaissante. Permettez-moi de souligner l'apport particulier de certains d'entre eux : Mme Louise Brodeur, Jean-François Caron, André Dutil, Jacques Breton, René Godbout, Philippe Quessy, Michelle Galameau, Alain Gagnon, Alain Desgagné, Pierre Maheux, Pierre Mercier, Hélène Thibault. Je m'arrête ici, le temps nous est très compté. Et, évidemment, tous les autres, vous vous reconnaissez. Merci.

C'est avec plaisir et fierté que je m'adresse à vous. Représenter les citoyens de Bellechasse en ces murs, ce n'est pas une chance, c'est un privilège. Être élue dans la magnifique circonscription de Bellechasse l'est encore plus.

Les Bellechassoises et les Bellechassoises sont des gens dynamiques, travaillants et fiers de leur coin de pays. Notre circonscription rurale comprend 29 municipalités mais aussi une petite partie de la ville de Lévis, connue sous le nom de Pintendre.

• (17 h 10) •

Lorsqu'on circule dans Bellechasse, on est à même de constater l'importance et la vigueur de notre milieu agricole. Pintendre, Bellechasse et Les Etchemins comptent de nombreux producteurs et, évidemment, une panoplie de merveilleux produits. J'ai notamment pu visiter plusieurs d'entre elles. Récemment, j'ai visité le miel de... j'ai goûté, pardon, le miel de la miellerie Douceurs des Appalaches, aux nombreux fromages des fromageries de Bellechasse et des Etchemins, et aux excellentes terrines, dont celles de la ferme des Cent Acres. Comme l'a mentionné notre premier ministre, si on veut augmenter l'offre de produits québécois, il faut s'assurer de soutenir nos agriculteurs en investissant davantage dans l'agriculture durable et dans l'innovation, mais aussi en bonifiant les investissements pour la relève agricole. J'ai déjà eu l'opportunité de rencontrer, en début de mandat, M. William Lemelin et M. Christian St-Pierre, respectivement de l'UPA de Bellechasse et des Etchemins, qui sont venus me partager certains enjeux. Je vais travailler avec eux pour les soutenir et faire avancer leurs dossiers.

Être élu dans une circonscription qui compte beaucoup de petites municipalités amène certains défis. Je pense ici aux élus de Bellechasse, permettez-moi de les saluer. Ils travaillent tous très fort pour avancer et faire soutenir les projets de nos petites municipalités rurales. Je réitère, je vais travailler avec vous, vous écouter, vous conseiller et vous supporter dans vos projets. Ces derniers permettent d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, et c'est tout à votre honneur. Ce sont des milieux où il fait bon vivre. Vous êtes des élus créatifs et engagés.

Le premier ministre en a parlé, lors de son discours, la vitalité de nos petites municipalités est au cœur de nos préoccupations. La revitalisation de nos villages est essentielle, et c'est ce que notre gouvernement fera. Certaines de nos municipalités sont petites, Mme la Présidente, mais il ne s'agit pas pour autant d'une petite circonscription. Bellechasse compte 3 066 kilomètres carrés. Vous comprendrez facilement que la distance entre les municipalités est un enjeu. Quand on parle de déplacements, je ne peux pas passer sous silence les enjeux de transport, dont celui du transport interrives. On m'a beaucoup parlé, au cours des dernières années, du tunnel entre les deux rives dans la région de Québec. C'est un projet important pour Bellechasse, tout comme celui de la téléphonie cellulaire, qui est encore à améliorer dans notre circonscription. Alors, c'est des dossiers que je vais suivre de très près.

Plus important encore que nos infrastructures, nos gens. Notre gouvernement a comme priorité de soutenir les Québécois, les soutenir par des baisses d'impôt en 2023, mais aussi, actuellement, nous vivons une période d'inflation. Avec le bouclier anti-inflation, nous retournons de l'argent dans la poche des contribuables.

La priorité des priorités, comme l'a mentionné notre premier ministre, et tous les parents de Bellechasse seront d'accord, c'est l'éducation, l'éducation de nos enfants. Il est plus qu'important que chaque jeune se voie offrir tous les moyens possibles pour atteindre son plein potentiel. Dans cet ordre d'idées, comme je l'ai fait en cours du dernier mandat, je serai la partenaire de tous les projets, rénovation, construction d'écoles mais aussi en tourisme, infrastructures sportives, qui sont très importantes pour faire bouger nos jeunes et nos moins jeunes.

Nos moins jeunes, nos aînés, ils méritent davantage de soutien pour demeurer chez eux. C'est ce qu'ils souhaitent. Avec l'indéfectible collaboration de notre milieu communautaire, qui participe fortement à la qualité de vie des personnes plus vulnérables, ainsi que la volonté de notre gouvernement, ce sera possible. Lorsque leur santé ne leur permet plus, nous devons leur offrir des milieux de vie confortables dans les résidences pour personnes âgées et dans nos CHSLD. Il faut aussi permettre à tous nos concitoyens d'avoir accès à des services de santé de proximité en collaborant avec les comités santé de Bellechasse et des Etchemins, et, avec le travail du CISSS et de notre ministre, nous y parviendrons.

En terminant, je prends un instant... pardon, en terminant, à tous mes concitoyens de Bellechasse, je vous invite à ne jamais hésiter à nous contacter pour nous faire part de vos préoccupations, vos dossiers, vos enjeux, ou juste pour discuter. Mon équipe, Chantal, Charles et Luc sont toujours très disponibles. D'ailleurs, je les remercie chaudement pour leur ardeur au travail, leur soutien particulier qu'ils m'offrent chaque jour. Ils sont disponibles pour vous écouter et attendent vos appels. Nous vous offrons notre entière collaboration. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Mme la députée de Saint-François, la parole est à vous.

Mme Geneviève Hébert

Mme Hébert : Merci, Mme la Présidente. Quel honneur, quel bonheur et surtout quelle responsabilité de continuer de représenter la population de Saint-François! D'abord et avant tout, j'aimerais remercier de tout coeur les électrices et les électeurs qui m'ont renouvelé leur confiance.

Je suis aussi reconnaissante envers mon équipe de campagne puis je vais les nommer, Maxime, Bernard, Jean-Pierre, Guillaume, Sylvie, Sylvain et Ariane, et les dizaines de bénévoles qui m'ont appuyée d'une manière ou d'une autre, avec entrain, dévouement puis, je dirais même, Mme la Présidente, avec passion, pour certains. J'ai aussi mon équipe au bureau, qui est Béatrice, Louisda, Manon, Gaston et les deux nouveaux qui viennent de s'ajouter, Hugo et Marie.

Mais, Mme la Présidente, quand on se lance en politique, il faut savoir que nos familles, plusieurs collègues l'ont dit, font des sacrifices, parce qu'on n'est pas souvent à la maison. Alors, je tiens à remercier mon mari, Joël, mes deux enfants, Samuel et Sheila, ainsi que leurs conjoints, de même que mes parents et plusieurs membres de ma famille Hébert, les oncles, les tantes, cousins, cousines, tout le monde était là pour me supporter et m'encourager, et ils m'ont grandement aussi réconfortée.

Mais, vous savez, Mme la Présidente, je suis maintenant grand-maman, et j'avais un atout, à cette campagne, j'avais ma petite Cléa qui m'accompagnait régulièrement dans du porte-à-porte. Ma fille est très généreuse d'avoir passé du temps avec moi. Alors, ça a été un bel atout, dans cette campagne, d'avoir ma petite Cléa. Et je sais que la députée d'Abitibi-Ouest a aussi une petite-fille qu'elle dit qu'elle est la plus belle, mais là on ne se battra pas ici pour savoir qui a la plus belle, mais je crois qu'elles sont les deux les plus belles.

Mme la Présidente, il y a tellement de joyaux à découvrir, de sites enchanteurs à visiter et d'aventures à vivre dans Saint-François. Les visiteurs sont vraiment choyés, que ce soit sur le plan des arts, de la culture, du patrimoine, de la restauration, de l'hébergement, de l'agrotourisme. Vous savez, j'ai une bonne nouvelle de Saint-François à tous les dimanches que je publie sur ma page Facebook depuis plus de deux ans, alors vous comprendrez que j'ai l'embarras du choix à chaque semaine, pour cette chronique, pour choisir à faire rayonner ma circonscription.

Saint-François couvre 13 municipalités sur un vaste territoire qui s'étend du district de Brompton, de la ville de Sherbrooke, au nord, jusqu'à la frontière américaine, au sud. Alors, c'est important pour moi de donner les meilleurs services possibles à la population tant rurale qu'urbaine dans les différentes parties de la circonscription.

Comme les demandes ont beaucoup augmenté dans la MRC de Coaticook, bien, l'un des premiers gestes que j'ai posés après ma réélection a été d'ouvrir un bureau satellite, à Coaticook, de quatre jours par semaine au lieu d'un, et ça m'assure maintenant d'être encore plus présente sur le terrain.

Mme la Présidente, si je parle d'engagements dans Saint-François, bien, c'est l'éducation qui est une priorité et pour notre gouvernement et pour moi. Dans le domaine de l'éducation, bien, je vais assurer la construction d'une nouvelle école secondaire à Sherbrooke. Mitchell-Montcalm a fait la manchette dans les quatre dernières années, alors je suis contente que le premier ministre est venu annoncer qu'on allait avoir une école secondaire. Alors, très heureuse d'avoir eu cette oreille attentive du gouvernement dans ce dossier. Pour moi, là, c'est primordial d'écouter les besoins de la communauté, de travailler à réaliser les projets auxquels elle tient.

En ce qui concerne la formation professionnelle, bien, Saint-François peut compter sur trois centres de formation. On a le Centre de formation professionnelle 24-Juin, le Centre de formation professionnelle de Coaticook, le CRIFA ainsi que le Lennoxville Vocational Training Center. Donc, je me suis engagée, durant la campagne électorale, à augmenter le nombre de diplômés dans sept programmes stratégiques qui sont offerts dans ma circonscription.

Et pour semer le bonheur dans 22 résidences pour aînés de Saint-François, bien, je vais offrir deux activités culturelles par année en plus des activités qu'elles organisent déjà. Mon idée s'inspire du succès d'une initiative similaire que j'ai lancée dans 32 écoles de mon comté, pendant mon précédent mandat, et que je vais poursuivre pour les prochaines années. Je tiens à ce que les personnes aînées, leur personnel de résidence ainsi que les élèves et le personnel des écoles vivent des moments de bonheur dont ils vont garder un bon souvenir. Au fond, ce sont souvent les petites choses, Mme la Présidente, qui font sourire puis qui rendent heureux.

Je vais aussi travailler avec les municipalités de la MRC de Coaticook afin de compléter le réseau cellulaire partout sur le territoire. Et je sais que j'ai un excellent collègue, le député d'Orford, pour m'accompagner là-dedans. J'épaulerai également les municipalités et les organismes qui ont des projets d'accessibilité à la nature, la protection de l'eau, la valorisation des berges. Ce sont des initiatives comme celle de Stanstead-Est, qui a acquis le site des chutes Burroughs pour le transformer

en parc municipal, ou celle de l'Association de la protection du lac Lyster, dans le hameau de Baldwin, qui s'ingénie à préserver ce joyau au pied de l'emblématique mont Pinnacle.

• (17 h 20) •

Je souhaite rendre récurrente l'aide financière de plus de 100 000 \$ par année que j'ai obtenue pour le Centre d'initiative en agriculture de la région de Coaticook, le CIARC. J'entends poursuivre les démarches pour la création d'un institut bioalimentaire qui permettra à la MRC de Coaticook de se positionner comme un leader dans le domaine. Ce projet d'institut vise à pallier les défis de main-d'oeuvre, à lutter contre les changements climatiques et à mieux outiller une nouvelle génération de producteurs grâce à un partenariat entre chercheurs et entrepreneurs.

Mon bilan et les réalisations de mes engagements des quatre dernières années est garant de ma capacité de faire cheminer efficacement les dossiers à travers les rouages de l'appareil gouvernemental. Avec tout le dynamisme qui se passe avec les gens de mon comté, bien, d'autres dossiers surviendront ou se préciseront durant mon prochain mandat. Alors, chaque fois, sachez que je serai au rendez-vous.

Par ailleurs, bien, je tiens à remercier le premier ministre de m'avoir reconduite dans mes fonctions de whip adjointe du gouvernement. J'ai démontré, au cours des quatre dernières années, que j'aime et j'essaie de prendre soin de mes collègues au meilleur de moi-même. Comme whip adjointe, bien, il faut...

Des voix : ...

Mme Hébert : Mme la Présidente, comme whip adjointe, bien, il faut s'adapter aux différentes personnalités, être à l'écoute de tous et chacun et axer nos interventions sur la valorisation des rôles des collègues au sein de notre grande équipe. Vous savez, je disais, en campagne électorale, à mon équipe de campagne, que même le porteur d'eau dans une équipe a toute son importance. Alors, c'est important, même, des fois, quand on est au salon bleu, on fait partie de l'équipe et on fait cheminer nos dossiers au gouvernement.

En terminant, bien, je continuerai à travailler de manière positive et constructive avec les gens de toutes les allégeances au bénéfice de toute la population de Saint-François. Je continuerai à collaborer avec mes collègues estriens, les élus des autres paliers de gouvernement et les dirigeants des organismes du milieu pour promouvoir notre région. Plus nous joignons nos forces, plus nous sommes aptes à relever les défis qui nous confrontent. Enfin, je veux que les voix de Saint-François soient entendues à toutes les instances où je suis présente.

Alors, Mme la Présidente, je vais continuer d'appliquer ma devise, connaître, aimer, servir, en allant dans la communauté pour la connaître et l'aimer toujours plus et la servir toujours mieux. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Drummond—Bois-Francs.

M. Sébastien Schneeberger

M. Schneeberger : Merci, Mme la Présidente. Alors, à mon tour de remercier mes électeurs une fois de plus, électorales, pour une cinquième fois, eh oui, pour une cinquième fois déjà, ma sixième élection et puis une défaite en 2008 contre nul autre que Yves-François Blanchet. Mais, quand je regarde ici, à mes côtés, mon collègue de La Peltrie, j'ai toujours un petit grain de jalousie, parce que, lui, c'est six en six. Alors, qu'est-ce que vous voulez, on a encore une petite bataille à faire. Voilà. C'est quand même... Avec 52 % des votes, je pense qu'on peut dire que c'est une victoire, une belle victoire contre six adversaires. Et puis, toutes ces années, pourquoi qu'on est là, c'est encore la passion de rendre service à nos citoyens. Et puis je pense qu'ils me le remettent bien. Alors, je les remercie.

Je veux aussi remercier mon équipe de bureau, Stéphanie, Thomas, Jean, Marie-Pier, Samuel, qui vient juste d'arriver, surtout Stéphanie, mon adjointe, qui a eu les trois dernières années pas évidentes. Imaginez-vous qu'elle s'est cassé le bassin en se levant de sa chaise de bureau, elle a fait une chute dans le bureau, alors, c'était tout à fait spécial, et, pas plus longtemps que l'été passé, cassé un pied. Alors, j'espère que, là, ce mandat-ci, tout va bien aller pour toi, parce qu'on ne veut pas te perdre encore pour quelques semaines. On veut te garder avec nous, parce que tu fais un travail exemplaire.

Vous savez, le comté de Drummond—Bois-Francs est un comté à la fois avec une réalité urbaine et rurale très différente, même au niveau de la ruralité. J'ai une région qui est une des plus grandes régions de production laitière au Québec, mais aussi, avec les premiers contreforts des Appalaches, avec une région montagneuse qui est la région des Bois-Francs, alors de très beaux paysages et puis aussi beaucoup de bois. Au niveau de la ville de Drummondville, c'est une ville avec un essor économique que tout le monde connaît.

On est aussi une ville, et ça me fait plaisir de le dire, per capita, qui accueille le plus d'immigrants au Québec. Alors... Et ça ne s'est pas fait en claquant des doigts. On a travaillé très fort avec la société de développement économique, qui a mis en place un bureau, justement, pour aider les entreprises à aller chercher des immigrants à l'extérieur. Par la suite, mon gouvernement, on l'a financé, justement, pour améliorer encore l'aide, et ça a donné des résultats. On a aussi, justement, financé, beaucoup mieux qu'auparavant, dans les anciens gouvernements, l'organisme qui aujourd'hui porte le nom d'Intro, qui vient directement en aide, justement, aux immigrants pour chercher, trouver un appartement, service de traduction et autres, et faciliter l'intégration. Alors, chapeau à toute l'équipe de Luz Perez qui fait ça! Parce que, l'immigration, j'en suis, moi-même, de souche immigrante, moi-même, ici, arrivé au Québec, c'est très important, et puis, bien, l'immigration, c'est de toutes les places sur la planète. Et puis il faut faire en sorte que ces gens-là puissent venir ici et s'épanouir le plus vite possible. Et, à Drummondville, ça se fait très bien. Alors, félicitations à tout ça!

Bien, tous ces enjeux-là, bien, ça apporte aussi des besoins, et, à Drummondville, on a fortement besoin d'un nouvel hôpital. Alors, moi et mon collègue de Johnson, M. le ministre de l'Agriculture, on s'est engagés, justement, à mettre en

place tout le nécessaire au niveau du ministère, au niveau du PQI, prochainement, pour, justement, commencer les études pour un nouvel hôpital. On a aussi des écoles en construction, ma fameuse école de Saint-Lucien, enfin, qui est une école de ministres, alors je vous épargne tout l'historique de ça, mais, enfin, le village de Saint-Lucien pourra inaugurer, dans les mois qui vont suivre, en 2023, une belle nouvelle école, et puis je suis très fier, oui.

Et, comme de fait, on a une belle glace, nos Voltigeurs de Drummondville, mais, malheureusement, on a la plus vieille glace du circuit Courteau. Alors, on a un beau projet, qui a été confirmé, justement, avec le premier ministre, ici, bien, quand il est venu à Drummondville, pour la rénovation du Centre Marcel-Dionne. Alors, ça, c'est des beaux projets, et qui vont se réaliser, puis j'en suis très fier, parce que c'est important pour notre communauté.

J'ai aussi été nommé président de la Commission de l'aménagement du territoire. Alors, justement, tout ce qui est l'aménagement du territoire, c'est les lois au niveau municipal. Quand on parlait d'occupation du territoire, c'est très important, parce que le territoire, bien, c'est le Québec, on est un grand territoire, il faut l'aménager, il faut qu'on soit capable d'être présent partout, et il y a beaucoup d'enjeux. Alors, souvent, les lois font en sorte que la meilleure des lois pour une certaine région peut ne pas correspondre aux besoins d'une autre région. Et c'est ça, le but, alors, j'espère qu'avec la ministre des Affaires municipales on pourra justement prendre une belle nouvelle approche là-dessus et puis faire en sorte que les réalités des personnes sur tout le territoire, qui sont différentes, justement, se placent au niveau de cette loi.

Aussi, au niveau de ma deuxième nomination, je serai adjoint gouvernemental, avec notre vice-première ministre, aux Transports. C'est un milieu que je connais bien, étant donné que j'y ai déjà travaillé. Eh oui! J'ai déjà conduit des gros camions, dans ma jeunesse, c'est un trip que j'avais, visiter une partie des États-Unis. Alors, j'ai pu voir un peu les beaux milieux de partout, mais ça m'a aussi donné une bonne connaissance. Alors, aujourd'hui, bien, j'ai la chance d'avoir tous les permis disponibles de la société automobile du Québec, et ça me donne, je pense, une bonne approche, une bonne vision quand on appelle, souvent... le partage de la route. Et ça, croyez-moi, je suis aussi cycliste, et je peux dire que ce n'est pas toujours facile. Alors, j'ai même fait mon permis de moto l'an passé. Alors, on peut s'apercevoir qu'en vélo ou à moto on ne pèse pas lourd, contrairement à une voiture ou un poids lourd, et c'est important de savoir ça. Alors, ça va me faire plaisir de pouvoir, justement, travailler dans différents dossiers avec notre vice-première ministre. Voilà. Merci beaucoup.

• (17 h 30) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Je suis prête à reconnaître un autre intervenant. Mme la députée de Fabre, la parole est à vous.

Mme Alice Abou-Khalil

Mme Abou-Khalil : Merci. Bonjour, Mme la Présidente. Tout d'abord, j'aimerais vous remercier pour votre nouveau rôle, et je suis très contente d'être debout ici, au salon bleu, avec mes collègues parlementaires. Je tiens à m'excuser d'avance aussi parce que j'ai une trachéite qui me suit pendant trois semaines, ça fait que, si jamais la toux décide de recommencer, je céderai la parole à mon collègue.

Alors, en cette ouverture de la 43^e législature, je suis très émue pour prendre la parole pour la première fois ici même, au salon bleu, avec mes collègues. C'est un privilège extraordinaire de faire partie des 125 élus pour représenter plus que 8 millions de citoyens, un honneur pour moi de prononcer, à titre de représentante de la population de Fabre, ma toute première déclaration en réponse au discours inaugural de notre premier ministre.

D'emblée, je tiens à remercier notre premier ministre pour son dévouement à servir le Québec d'aujourd'hui et de demain. Adolescente, j'arrivais au Québec à partir de mon Liban natal. Il m'arrivait souvent de regarder le canal de l'Assemblée nationale en me disant qu'un jour je pourrais en faire partie et apporter ma contribution en votant les lois qui feraient progresser ma terre d'accueil, ce Québec qui m'a si bien accueillie, ma famille et moi. Aujourd'hui, j'ai réalisé ce rêve. De rêve à la réalité, plusieurs années se sont écoulées. Mon parcours éducationnel et mes expériences se sont accumulés, et je suis heureuse, aujourd'hui, en tant que députée, de les mettre au service de mes commettants.

Le 3 octobre dernier, la population de la circonscription de Fabre m'a accordé sa confiance pour une première fois alors que je portais les couleurs de la Coalition avenir Québec. D'ailleurs, j'aimerais profiter de ce moment pour remercier ma prédécesseure, Mme Monique Sauvé, pour ses années de service au bénéfice des citoyens de Fabre. À vous, citoyennes et citoyens de Fabre, je veux vous faire honneur et vous représenter en portant votre voix ici même, au salon bleu, car, une fois élue, je vous représente toutes et tous, au-delà de votre allégeance politique. Il importe que je puisse continuer à partager avec tous mes commettants ma conviction profonde que les décisions de notre gouvernement serviront l'intérêt commun.

Maintenant, permettez-moi de prendre quelques secondes pour parler de ma circonscription, Fabre. Alors, c'est situé à la pointe ouest de Laval, dont les trois quarts du territoire sont encerclés par la rivière des Mille Îles. Fabre est choyée par la nature. C'est un coin de paradis avec sa plage et ses arbres centenaires.

Les grands adeptes de hockey, jeunes et moins jeunes, font des multiples allers-retours pour se rendre à l'aréna Sauvé. Et que dire des îles Laval, cette petite enclave paisible, et de Laval-sur-le-Lac, un endroit où prendre des marches en hiver. C'est totalement féérique. Et puis on a la belle Sainte-Dorothée. Il n'y a pas moins que 25 ans, c'était un beau petit village avec des chaloupes, des petites cabanes fréquentées par d'occasionnels pêcheurs, mais elle a bien changé depuis.

Fabre est essentiellement un milieu à 85 % résidentiel, où pas moins de 65 % de la population habite des maisons unifamiliales. Ces chiffres, d'ailleurs, nous indiquent que c'est l'endroit idéal pour élever sa famille et voir grandir ses enfants là où il fait bon vivre.

Et, comme vous le savez, parmi les préoccupations de notre gouvernement, l'éducation occupe la première place, et nos actions seront centrées autour de celle-ci. Dans mon porte-à-porte, les familles de Fabre m'ont beaucoup parlé d'y construire une école secondaire. Avec l'évolution démographique, les parents m'ont souvent fait mention du manque d'installations et d'infrastructures sportives pour nos jeunes.

La semaine dernière, un citoyen de Fabre, M. Benoit Brabant, a reçu le prix du bénévolat en loisir et sport Dollard-Morin pour sa contribution et son engagement exceptionnel au rayonnement de la pratique du soccer à Laval. Je me suis empressée de le féliciter personnellement. Je pense aussi au karaté sportif qui a implanté un programme unique au Québec dans les services de garde en milieu scolaire. En effet, ces enfants-là apprennent bien plus que l'autodéfense, c'est la résolution des conflits et le contrôle de leurs émotions, et, par les temps qui courent, nous savons tous qu'il faut éloigner les enfants de la violence.

Toutes ces initiatives ont un impact positif et majeur sur le bien-être de nos jeunes et leurs parents. Puisqu'une bonne santé mentale est aussi importante que la santé physique, plusieurs jeunes m'interpellent beaucoup. À cet égard, j'invite les grands leaders de notre communauté à venir m'épauler dans mes fonctions. Je compte créer un comité citoyen, que je vous demande d'accepter... de me conseiller et servir d'anges gardiens de nos jeunes qui ont besoin de modèles inspirants. Voilà, l'invitation est lancée depuis l'Assemblée nationale. Vous me feriez honneur d'accepter cette invitation, et c'est toute la communauté de Fabre qui va bénéficier de vos idées, de votre leadership et de votre vision.

Et là il y a les enjeux propres à la région de Laval — j'essaie de regarder le temps. Alors, tout comme ailleurs au Québec, on a des défis et des enjeux communs : le bien-être des aînés, la santé mentale de nos jeunes, l'éradication de la violence faite aux femmes, l'accessibilité aux soins de santé, la protection de l'environnement et l'urgence climatique. J'espère que tous ensemble, au-dessus de la partisanerie, nous soyons prêts à collaborer au bénéfice de l'ensemble des Québécoises et des Québécois.

It's a pleasure and an honor to be here representing Fabre and all its citizens. I am extremely grateful for those who voted for me. They can rest assured that I will be representing their voice and represent them with passion, authenticity, and transparency. I am excited about the next four years and looking forward to the challenges and opportunities to make Fabre, Laval and Québec the best it can be and to convince those who did not vote for me or the CAQ to do, the next time around.

J'aimerais adresser mes remerciements bien sentis au premier ministre de me confier la tâche d'adjointe parlementaire en cybersécurité et numérique. J'ai très hâte à commencer le travail avec mon collègue le ministre Éric Caire, et je remercie le premier ministre de sa confiance. À mon parti, au personnel de la permanence, aux amis qui ont participé à mon élection en se portant bénévole pour aller faire des porte-à-porte, des appels, poser des pancartes, enlever des pancartes et, évidemment, alimenter les réseaux sociaux... Pour ne pas nommer tout le monde, j'aimerais nommer Anthony, Gabriele, Karim, Jean-Luc, Françoise, Marlène, Maro, Nada, les trois Nicolas, Houda, Galil, Serge, Hala, les trois Tony, Sakr, Mireille, Lila, Bassem, Nisrine, Danny, Georges, Mourad, David, Jacqueline, Bachir, et bien d'autres. Au personnel de mon bureau de comté, qui font un travail colossal durant mon absence, je vous remercie de tout mon coeur.

Et, pour conclure, il n'y a pas assez de mots pour exprimer mon amour inconditionnel à mes enfants, Cassandra et Giovanni. Vous êtes devenus de jeunes adultes dont je suis très fière et vous êtes ma première réussite. De sentir votre support, votre présence et votre tendresse me donne cette force de continuer. Ma soeur Mireille, mon frère Sacha, ma tante Svetlana et, enfin, l'être par qui et avec qui tout a commencé, ma maman Ksenia. Maman, tu es mon refuge hier, aujourd'hui et demain. Tu crois que papa, de là-haut, serait fier?

Les Québécoises et Québécois attendent beaucoup de nous. Soyons à la hauteur. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée de Fabre. Maintenant, nous poursuivons avec M. le député de Mégantic.

M. François Jacques

M. Jacques : Merci, Mme la Présidente. C'est toujours un plaisir... Bien, je dirais, plutôt, c'est maintenant un plaisir d'intervenir au salon bleu. Je me souviendrai toujours de ma première intervention, assis à la place du député de Côte-du-Sud, avec à mes côtés le député de Beauce-Nord. Je peux vous dire que j'avais la tremblote, j'avais de la misère à parler. Une chance que j'avais quelqu'un au côté de moi, un vieux sage qui était prêt à m'épauler dans mon intervention. Mais je peux vous dire une chose qu'on apprend, on apprend à parler au salon bleu avec les années, et c'est un réel plaisir aujourd'hui de m'adresser à l'ensemble de la députation qui est ici, mais aussi aux électeurs de Mégantic.

• (17 h 40) •

Vous savez, au cours du dernier mandat, j'ai eu le privilège et la satisfaction d'avoir contribué et de participer à plusieurs beaux dossiers. Ici, à l'Assemblée nationale, d'ailleurs, j'ai participé à la commission spéciale sur les soins de fin de vie avec ma collègue de Saint-François, mon collègue de Lac-Saint-Jean, ma collègue d'Abitibi-Ouest et d'autres... des gens de l'opposition. On a eu une fraternité incroyable au sein de cette commission-là qui va pouvoir changer les soins de fin de vie dans un futur, certainement, rapproché. J'ai aussi eu la chance d'être nommé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de l'époque sur la consultation sur la stratégie nationale d'aménagement du territoire, et qui en est découlé une politique au mois de mai dernier. Donc, c'est des éléments qui ont été très importants, là, dans mon dernier mandat ici, à l'Assemblée nationale.

Ouvrir pour la circonscription de Mégantic est un plaisir, et les gens qui y habitent me donnent le goût de continuer de les servir. Même si chacune de vos 100 circonscriptions... des 125 circonscriptions du territoire québécois ont toutes des particularités et une personnalité qui leur sont propres, c'est-à-dire, j'avoue que Mégantic a quelque chose d'un peu plus spécial que les autres. Vous savez, un grand territoire, de majestueux et magnifiques lacs, dont le lac Mégantic, le lac Saint-François et le lac Aylmer, la naissance aussi de la rivière Chaudière qui se déverse vers mes collègues de la Beauce et dans le fleuve Saint-Laurent par la suite, la magnifique rivière Saint-François aussi, qui s'en va jusqu'à Drummondville et vers Trois-Rivières. Donc, on a un comté... j'ai un comté magnifique, les deux merveilleux parcs, le parc Frontenac, le parc du mont Mégantic avec son observatoire, entre autres, 36 municipalités, quatre MRC, des gens qui

sont fiers, qui veulent faire découvrir leur territoire, mais qui veulent habiter leur territoire, et leur territoire est tellement important qu'ils s'en occupent réellement.

Au cours des quatre dernières années, j'ai pu compter sur la confiance, le support et la collaboration de mes collègues afin d'obtenir et d'adapter des projets, et d'apporter plusieurs réponses concrètes aux besoins de la population et aux problématiques spécifiques de chacun des secteurs de ma circonscription. Nous avons d'ailleurs réalisé plusieurs projets, entre autres la régionalisation des fonctionnaires. Lac-Mégantic va recevoir un bureau pour recevoir des fonctionnaires qui vont pouvoir habiter à 50 kilomètres à la ronde de Lac-Mégantic, donc, dans la circonscription de Beauce-Sud, dans la circonscription de Lotbinière-Frontenac et dans ma circonscription.

On a réalisé beaucoup de beaux projets aussi en habitation. Ça prend l'implication des gens du milieu, de chacune des communautés, pour que ces beaux projets là d'habitation, des coops d'habitations, des loyers à prix modiques... bien, l'implication de la communauté est hyperimportante pour que ces beaux projets là se réalisent.

Il y avait une promesse électorale que j'ai travaillée fort durant tout le mandat avec mon collègue le ministre des Transports de l'époque, la réalisation de la route 257 entre Weedon et La Patrie, une route qui avait été promise à maintes reprises lors des élections précédentes et qui n'avait jamais été réalisée. En concordance et en travaillant avec l'ensemble des municipalités et la MRC, on a réussi à réaliser ce beau grand projet là, qui est pratiquement fini. Il reste 0,5 kilomètre à faire, parce qu'il y a des infrastructures souterraines à faire à l'été prochain, avant que le pavage soit fait et qu'on ait fini l'ensemble de la route 257.

Bon, je vais m'en passer parce que je veux laisser encore du temps à mes collègues, mais aussi, on a créé plus de 218 places en garderie, en CPE lors de notre mandat, et c'est un besoin qui était hyperimportant.

Cet automne, la campagne électorale nous a permis de faire le point avec la population, d'entendre à nouveau leurs besoins, les projets à poursuivre et les nouveaux à mettre de l'avant. Une campagne qui n'a pas été de tout repos, Mme la Présidente. Je vais vous dire, on a eu beaucoup d'intimidation. On a eu... j'ai eu, entre autres, beaucoup d'intimidation. On n'a pas eu une campagne comme on avait eu en 2018, mais, je peux vous dire une chose, les dégâts ou les bris qui ont été faits, on avait des... j'avais des bénévoles qui étaient là jour après jour pour aller réparer les pots cassés, entre autres sur les pancartes, sur le vaste territoire des 36 municipalités et 5 263 kilomètres carrés.

Ça fait que je profite de cette tribune pour remercier mon équipe du bureau, premièrement, Raymond, Brigitte, Sylvain, Murielle et Mathieu, qui, pour tout le monde, c'était leur première campagne électorale. Ils sont arrivés en cours de mandat, en politique, et ils ont fait beaucoup d'apprentissages, et ça a été très plaisant pour l'ensemble de l'équipe. Les membres de la... David, Hubert, Jacques, Jocelyn, Charles, Robert et Yves. Merci beaucoup pour le soutien au cours des quatre dernières années mais aussi au cours de la campagne puis après. Les gars, vous êtes là tout le temps. Donc, lâchez pas. J'aime ça être avec vous aussi. Ma directrice de campagne, qui était à sa première campagne électorale aussi. Ma conjointe Joannie, qui a fait un travail exceptionnel, qui sait tirer sur le cordeau, puis, tu sais, ce n'est pas facile, parce que je suis très difficilement retenable, mais il faut savoir comment me prendre, et elle fait très bien ça. Louis-Charles, mon fils. Anaïs, mes parents, mes amis, toute la famille, tout le monde qui nous ont aidés, ça a été très apprécié. Sans vous, je ne serais pas ici encore aujourd'hui. La gang des pancartes, les releveurs de listes, la belle gang qui remplissait les cartes de bingo... parce que, vous savez, en région, bien, c'est très, très difficile d'avoir une connexion Internet ou avoir une connexion cellulaire fiable, donc photos, envoyer les cartes de bingo, remplir tout ça. Ça fait que tout le monde a travaillé très fort, lors de la journée de l'élection, et ça a été très bien.

Donc, en terminant, je veux dire à tout le monde que je vais être là pour vous représenter, lors des quatre prochaines années. Je serai à l'écoute de tous vos besoins. Je travaillerai pour l'ensemble de la population, tous ceux qui ont voté pour moi, mais pour les autres aussi, parce que je pense que c'est important de répondre aux besoins de toute la population. Je suis un gars de terrain puis je vais aller vous voir. J'ai déjà commencé puis je vais continuer. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à M. le député d'Arthabaska.

M. Eric Lefebvre

M. Lefebvre : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'espère que, dans un avenir rapproché, on pourra dire «le député d'Arthabaska-L'Érable». C'est un dossier que je travaille depuis déjà plusieurs années.

D'entrée de jeu, j'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux et nouvelles députés qui se sont joints à cette 43^e législature. Les gens de mon comté le savent, à la fin de toutes mes allocutions je dis toujours que c'est un grand privilège d'être vos yeux, votre voix et vos oreilles à l'Assemblée nationale. Et, cette phrase-là, je la répète... Depuis cette semaine, ça fait six ans cette semaine que j'ai le privilège d'être député du comté d'Arthabaska-L'Érable, et, je le répète, c'est encore un grand privilège. On est chanceux, tous et toutes, que nos citoyens et citoyennes de nos circonscriptions respectives nous aient donné leur confiance.

Et, en parlant de confiance, bien, je veux également remercier le premier ministre pour sa confiance renouvelée dans mon poste de whip en chef du gouvernement pour un deuxième mandat. J'en suis très fier. Et, dans mes remerciements, assurément, je veux remercier les citoyens du comté qui m'ont donné leur confiance pour un troisième mandat.

Je veux assurément remercier ma famille. Et, durant la campagne... Tantôt, mon collègue de Mégantic disait que ça a été une campagne qui a été difficile. Ça a été excessivement difficile également de mon côté. Et les gens ont appris à connaître Marie-Eden, ma belle-fille. Et Marie-Eden dit toujours que j'ai le privilège de travailler dans un château, et ce que j'ai le goût de dire aux nouveaux et aux anciens : Qu'on se rappelle à tous les jours, comme Marie-Eden me dit, qu'on travaille dans un château, et c'est ici que se prennent toutes les plus grandes décisions pour notre nation québécoise. Il faut se le rappeler à tous les jours. Alors, Marie-Eden, merci de nous rappeler le privilège que nous avons tous et toutes de travailler dans ce magnifique château qui est l'Assemblée nationale.

Je veux remercier Geneviève, naturellement, qui m'accompagne depuis six ans, déjà, à mes côtés. Dans le comté d'Arthabaska, on dit que les citoyens ont deux députés pour le prix d'un, parce que Geneviève m'accompagne dans tous mes événements. Et je vous raconte une petite anecdote. Il y a quelques années, j'étais ici, à l'Assemblée nationale, et Geneviève avait été me représenter dans une activité. Puis j'appelle, le lendemain, le responsable de l'événement pour m'excuser de mon absence, puis il dit : Eric, il dit, tu n'as pas à t'excuser, Geneviève était là. C'est comme si tu étais là, c'était le deuxième député qui était présent. Alors, merci d'être là, toi aussi, pour la population. Et j'ai parlé de Marie-Eden, mais je veux assurément aussi remercier Laurence, Rosalie et Amora, donc, mes quatre filles qui m'épaulent dans mon quotidien.

• (17 h 50) •

Je veux prendre quelques minutes pour saluer les collègues de notre formation politique qui nous ont quittés à la suite de la 42e législature, mais j'en profite également pour saluer les collègues des oppositions qui nous ont quittés au cours de la 42e législature. Je veux les remercier pour le travail et le service public qu'ils ont faits pour le Québec. Alors, je remercie les collègues de l'opposition. Et permettez-moi, Mme la Présidente, de saluer les collègues de ma formation politique qui ont quitté lors de la 42e législature. Et, en premier lieu, je veux parler de Marguerite Blais. Marguerite, on a eu une pensée pour toi, cette semaine. On a eu la première maison des aînés dans le comté de Saint-François, alors assurément qu'on a eu une pensée pour toi. Je veux saluer Nadine Girault. Nadine, également, nous sommes de tout coeur avec toi dans le combat que tu livres depuis déjà quelques années. Je veux saluer Lise Lavallée, Lise qui, elle aussi, a eu un combat mais c'était pour les jeunes, qui a eu un combat qu'elle a livré au cours des dernières années et qu'on est arrivés avec une politique, alors on en est tous très fiers.

Je veux saluer Richard Campeau, je veux saluer MarieChantal Chassé, Suzanne Dansereau, Émilie Foster, Claire IsaBelle, Danielle McCann. Danielle, permets-moi également de te saluer d'une façon particulière, Danielle qui a été la première ministre de la Santé qui a débuté la pandémie. Lors du début de cette pandémie, on avait tous une page blanche. Danielle a fait un travail colossal, et je tiens à te rendre hommage et te remercier d'avoir été là dès le jour 1 de cette pandémie. Je veux saluer Marie-Eve Proulx, Denis Tardif, François Paradis, notre président de la 42e législature. Vous savez, Mme la Présidente, que ce n'est pas toujours facile de gérer nos débats, et François l'a fait de main de maître au cours des quatre dernières années. Alors, merci beaucoup à François. Et finalement je termine avec notre vieux sage, Marc Picard, Marc qui a été là pendant plusieurs mandats et qui était là pour nous rappeler l'histoire. Et, s'il y en a un qui nous rappelait également l'importance et le privilège que nous avons de siéger à l'Assemblée nationale, c'était Marc Picard. Et Marc était un de ces routiers qui étaient, je pense que les collègues de l'opposition vont... respecté de tous, de tous les parlementaires.

Alors, Mme la Présidente, en terminant, je veux assurément remercier mon équipe de bureau de comté, qui font un travail colossal au quotidien. Parce que vous savez, lorsqu'on est ici, à Québec, les dossiers continuent à travailler dans chacun de notre comté. Alors, je veux saluer Pierre-Luc Turgeon, Caroline Jutras, David Gosselin, Mario Fortin mais également Adam Sévigny, qui a quitté mon bureau à la fin de la dernière campagne électorale, mais qui a fait un travail colossal dans mon équipe. Et mes derniers mots, bien, seront pour les bénévoles de ma campagne électorale. Et là je ne veux pas en nommer, parce qu'il y en a beaucoup trop puis je ne voudrais pas en oublier, mais tous les bénévoles, que ce soit de mon CAL ou de l'organisation de la campagne électorale, sachez que je vous remercie du fond du coeur. Parce qu'un élu ou un candidat qui se présente seul, bien, ce n'est pas possible d'y arriver, c'est un travail d'équipe.

Et je terminerai également pour féliciter tous les candidats, candidates de la dernière campagne électorale, de tous partis confondus, parce que c'est un défi colossal d'accepter de se présenter dans une campagne électorale. Et cette campagne-là a été difficile pour moi, a été difficile pour ma famille, mais je sais qu'elle a été difficile pour plusieurs d'entre nous, mais également des candidats des autres formations politiques. Alors, merci d'avoir fait une offre de service à la population. Maintenant, la population a choisi les 125 élus qui sont ici pour siéger pour les quatre prochaines années, et j'espère que nous pourrons ensemble, tous et toutes, faire avancer le Québec, parce qu'au bout du compte, peu importe la formation politique, nous avons tous les mêmes objectifs, c'est d'améliorer la qualité de vie des Québécoises et des Québécois, et c'est ce que je nous souhaite à tous.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Je cède la parole au prochain intervenant. C'est M. le ministre de la Cybersécurité et du Numérique. La parole est à vous pour... Il vous reste à peine cinq minutes.

M. Éric Caire

M. Caire : Seigneur! Mme la Présidente, j'ai à peine le temps de dire bonjour.

Écoutez, Mme la Présidente, bien, je voulais quand même prendre quelques minutes pour, moi aussi, remercier les électeurs de La Peltrie. C'est mon sixième mandat consécutif, ce qui veut dire qu'à partir de maintenant j'embarque sur l'inventaire de l'Assemblée nationale. Mais, Mme la Présidente, je veux dire aux collègues que, malgré un sixième... ou un sixième mandat, c'est la même émotion qui nous anime pour la première fois.

Je vous dirais même que celle-ci est peut-être une petite coche particulière, parce que, les collègues l'ont mentionné dans leurs interventions, et les collègues de tous les côtés de la Chambre, cette campagne-là, elle a été acrimonieuse. Je pense qu'on a vu beaucoup de gestes d'intimidation, de propos intimidants qui ont été tenus envers les parlementaires. Et je veux m'inscrire en faux, Mme la Présidente, par rapport à cette situation-là, parce que c'est un travail qui est difficile. J'écoutais le député de Pontiac, ce matin, le cheminement qu'il a fait, la réflexion qu'il a eue avant de se représenter. Et j'aurai ces mots, qui ont été les propos de Mario Dumont, qui dit : Vous savez, la politique, ça peut être beau. C'est vrai que c'est beau, la politique. C'est un travail qui est noble, c'est un travail qui est nécessaire, c'est un travail qui demande beaucoup de sacrifices. Je pense que tout le monde ici, on a relaté nos propres expériences. Six mandats, je peux vous dire

qu'il y en a eu, quelques sacrifices qui ont été faits par ma famille, mes enfants, mes proches. C'est le cas de tout le monde ici, et je pense que ça, ça mérite le respect, Mme la Présidente, le respect entre nous, oui, mais je pense que ça mérite aussi le respect de la population.

Ceci étant dit, Mme la Présidente, j'aborde ce sixième mandat avec la même perspective que les autres mandats, c'est-à-dire au service de mes citoyens. Puis, vous savez, six mandats... On m'a dit, et c'est vrai : C'est difficile d'entrer en politique, mais c'est encore plus difficile de durer. Et le député d'Arthabaska-L'Érable a dit tout à l'heure... a parlé de Marc Picard, et ça a été mon mentor quand j'ai commencé. Il m'a dit une chose très importante, et c'est un conseil que je transmets à tout le monde : Occupez-vous de votre comté, sinon votre comté va s'occuper de vous. Et ça, ça veut dire que le premier titre, hein... Cette épinglette-là, je la porte, et je la porte avec toujours la même fierté, parce que c'est difficile d'obtenir ce titre-là, ça se mérite à chaque jour, ça se mérite à chaque semaine, ça se mérite à chaque élection, et il n'y aura jamais rien, jamais rien d'acquis. Et il y a des collègues qui ne sont plus ici et qui vous diront qu'ils ont pourtant mérité ça, mais c'est à la population... On remet à tous les jours notre sort entre les mains de la population, et c'est à la population de décider. Et, quand la population vous donne sa confiance, c'est un honneur incroyable, mais, quand la population vous renouvelle sa confiance, là vous savez qu'il y a une petite part de nous là-dedans.

J'écoutais ma collègue, tout à l'heure, parler de sa troisième... sa cinquième, pardon, cinquième, excusez-moi, sa cinquième élection. Je pense qu'elle sera... Et mon collègue de Drummond-Bois-Francis aussi, et mon collègue d'Arthabaska, mais moins un peu, un petit peu moins. Quand les gens vous renouvellent leur confiance, vous dites : Bien, j'ai fait le travail. C'est une caution qu'on reçoit de nos électeurs, et ça, c'est extrêmement satisfaisant. Et je veux remercier les électeurs de La Peltrie pour cette histoire d'amour, j'oserais dire, qui dure depuis plus de 15 ans, maintenant, et qui va durer pour encore quatre ans, au moins. Après ça, bien, on verra, Mme la Présidente. Mais c'est un travail de tous les instants, et c'est extrêmement gratifiant quand les électeurs de votre circonscription vous disent : Bravo, tu as fait une bonne job. Donc, oui, une campagne difficile mais gratifiante.

Mme la Présidente, je sens que vous allez déplier vos genoux, et ce qui va me laisser peu de temps. Je veux saluer ma collègue de Fabre, mon adjointe parlementaire. Nous avons un travail colossal. Le premier ministre a été clair sur les attentes, et généralement, quand il y a des attentes, il faut les respecter, mais je suis convaincu qu'elle et moi saurons faire avancer le Québec numérique. Merci, Mme la Présidente.

• (18 heures) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : M. le député, est-ce que vous voulez poursuivre votre intervention lorsque nous allons reprendre les travaux, à 19 h 30?

M. Caire : Je ne pense pas, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, merci pour votre intervention. Les travaux sont suspendus jusqu'à 19 h 30.

(Suspension de la séance à 18 h 01)

(Reprise à 19 h 31)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, prenez place. Merci.

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le député de Rosemont, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis, M. le député de Marguerite-Bourgeoys, Mme la députée de Mille-Îles, M. le député de Jean-Lesage, M. le député de Taschereau, Mme la députée de Verdun, Mme la députée de La Pinière, M. le député de Laurier-Dorion, M. le député de l'Acadie, Mme la députée de Bourassa-Sauvé, Mme la députée de Sherbrooke, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques et M. le député de Pontiac.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 23 h 30 min 25 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Après distribution du temps non utilisé, la répartition du temps de parole restant est la suivante : 29 min 35 s au groupe parlementaire formant le gouvernement et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prêt à céder la parole à une prochaine intervenante, et c'est Mme la députée de Duplessis.

Mme Kateri Champagne Jourdain

Mme Champagne Jourdain : Merci, M. le Président. Chers collègues, bonjour à toutes et à tous. «Kuei.» C'est un immense honneur pour moi de prendre la parole en ce débat sur le discours d'ouverture de cette nouvelle législature. Je suis aussi très touchée de cette occasion et je tiens, évidemment, à la saisir pour remercier tous ceux et celles qui me permettent d'être devant vous aujourd'hui, soit les citoyens et les citoyennes de Duplessis. C'est un véritable privilège d'être leur voix ici, à Québec.

J'aimerais aussi remercier les bénévoles qui m'ont soutenue tout au long de cette belle aventure que fut la campagne électorale, ma première campagne électorale. Je pense à Heidie, Benjamin, Russell, Guy, Josée, Paul, Elisabeth, Line, Daniel, Théo, Claude, Marc et tous les nombreux autres. Merci. J'ai aussi une pensée toute particulière pour ma famille, ma famille, qui m'a épaulée et qui me permet aujourd'hui de réaliser un de mes rêves, celui de siéger en ces lieux et d'y représenter les gens de chez nous. C'est maintenant chose faite grâce à toutes ces personnes, dont je suis très reconnaissante.

On a beaucoup parlé de moi comme la première femme issue des Premières Nations à siéger à l'Assemblée nationale, et j'en suis, bien sûr, très honorée. Mais, à l'échelle de ma région, on a aussi brisé d'autres plafonds de verre. En effet, depuis la création de la circonscription de Duplessis en 1960, c'est la première fois que sa députée siège au Conseil des ministres. De plus, c'est la première fois depuis 40 ans que la Côte-Nord a son ministre, le dernier étant Lucien Lessard, dans le gouvernement de René Lévesque. Je comprends très bien ce que ça signifie pour les gens de chez nous, et ce sera un honneur pour moi de représenter notre magnifique région au sein de notre gouvernement.

Et non seulement la région est représentée au Conseil des ministres, mais la Côte-Nord au complet est bien représentée avec mon collègue député de René-Lévesque, Yves. Yves est un homme de terrain dynamique qui a à cœur de défendre les gens de notre région. C'est un réel bonheur pour moi de faire équipe avec lui.

Maintenant, comme vous le savez, notre gouvernement a fait du développement économique une de ses priorités, et c'est aussi une des raisons qui m'ont amenée à faire le saut en politique. Plusieurs de mes collègues le savent, je suis issue du milieu des affaires. J'ai travaillé sur de nombreux projets de développement économique et je me suis impliquée dans plusieurs initiatives en ce sens. C'est donc dire que ça me rejoint particulièrement. Avec mon nouveau rôle de ministre de l'Emploi, j'aurai et j'ai déjà l'opportunité de travailler sur des défis qui touchent à la fois le social et l'économique.

Je salue d'ailleurs notre adjointe gouvernementale à l'Emploi, la députée d'Anjou—Louis-Riel, qui sera une grande valeur ajoutée dans plusieurs dossiers relatifs à mon ministère. Comme vous le savez, pendant plusieurs années, on a été dans une situation où, lorsqu'un emploi était affiché, les gens se battaient pour l'avoir. Maintenant, c'est le contraire, ce sont les employés qui ont le choix. Pareille situation, bien, ça apporte son lot de défis, des défis différents comme celui de la pénurie de main-d'œuvre. Cette pénurie touche le Québec, mais touche aussi l'ensemble des pays industrialisés.

Pour faire face à cette pénurie, ça prend des solutions à court, moyen et long terme, et ça, notre gouvernement l'a compris. Et c'est pourquoi le Québec agit en investissant 3,9 milliards de dollars. On est donc en action sur tous les fronts pour former, requalifier et intégrer en emploi plus de Québécois. On travaille à augmenter le nombre de diplômés dans plusieurs secteurs clés comme la santé, la construction, le génie, l'éducation, la petite enfance, les technologies de l'information. On a aussi bonifié les salaires de certains corps de métier ou professionnels très en demande pour attirer de la main-d'œuvre, et on investit, avec Investissement Québec, pour robotiser, numériser et rendre nos entreprises plus productives. Bien entendu, l'immigration fait partie de la solution, mais ce n'est pas la seule solution. On se doit de travailler sur tous les fronts, comme on le fait.

Ce qui m'amène à vous parler de l'Opération main-d'œuvre. L'Opération main-d'œuvre, c'est une initiative ambitieuse qui a été mise en place par notre gouvernement et qui va nous permettre de continuer notre croissance économique et de répondre aux besoins de la population malgré les enjeux de main-d'œuvre. Ce chantier, bien, il vise à attirer, former, requalifier 60 000 travailleurs et travailleuses dans les services publics essentiels. Il vise aussi à amener 110 000 travailleurs dans trois domaines stratégiques pour un total de 170 000 personnes sur cinq ans. On veut particulièrement amener les travailleuses et les travailleurs du Québec vers des secteurs à haute valeur ajoutée qui offrent des emplois bien rémunérés et de qualité. C'est pourquoi l'accent est aussi fort du côté de la requalification que du rehaussement des compétences. C'est bon pour les individus et c'est bon pour notre prospérité collective.

Malgré la pénurie que nous connaissons, bien, il y a encore trop de gens qui ont de la difficulté à trouver un emploi. Je pense que mes collègues partageront mes propos, ce n'est pas rare de rencontrer des Québécois qui aimeraient bien retourner sur le marché du travail ou retarder le jour de retraite, ou encore de rencontrer des personnes en situation de handicap qui veulent contribuer davantage à notre société. Cela étant dit, de plus en plus d'entreprises s'adaptent pour les accueillir au sein de leur équipe, et c'est notre devoir individuel et collectif de créer des conditions gagnantes pour que chacun ait la chance de se réaliser encore plus.

En terminant, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que je souhaite m'attaquer à ces défis importants et stimulants au cours des années à venir. Je sais que tous mes collègues, tant au sein du Conseil des ministres qu'au sein de cette Assemblée, sont entièrement dédiés au bien-être des Québécois et des Québécoises. Je me réjouis que nous puissions travailler ensemble pour le bénéfice de tous nos concitoyens. Merci beaucoup. «Tshinashkumitinau.»

• (19 h 40) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Duplessis.

J'en profite pour faire ce rappel, donc : en Chambre, on appelle les collègues par leur titre et non par leur nom. Donc, c'est un rappel que je fais à l'ensemble des collègues pour la suite des choses.

Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Je cède maintenant la parole au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, cela met donc fin au débat sur le discours d'ouverture prononcé le 30 novembre 2022.

Je vous informe que les motions formulant un grief présentées dans le cadre de ce débat sont toutes recevables, sauf celle présentée par Mme la députée de Sherbrooke, qui contient de l'argumentation.

En effet, conformément à l'article 191 de notre règlement, s'il est permis d'indiquer des motifs, dans une motion de grief, l'argumentation, elle, n'est pas permise.

La jurisprudence parlementaire a expliqué par le passé qu'on entend par argumentation tout ce qui tend à appuyer la conclusion recherchée dans la motion. Or, la présidence a déjà déclaré irrecevables des motions dont le libellé était similaire dans des décisions rendues le 11 juin 2003, le 21 avril 2015 et le 20 avril 2021. Dans l'une de ces décisions, la présidence avait jugé que les mots «mettant ainsi à risque sa cote de crédit» devaient être considérés comme de l'argumentation. Par conséquent, dans le cas de la motion de grief présentée par la députée de Sherbrooke, les mots «mettant ainsi en péril la qualité de nos services publics» doivent également être considérés comme de l'argumentation.

Maintenant, comme la présidence le fait habituellement en pareil cas, je vous demande s'il y a consentement pour substituer à la motion présentée par Mme la députée de Sherbrooke une nouvelle motion conforme au règlement qui se lirait comme suit — donc je vais donner lecture à la motion :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son incapacité à offrir aux travailleurs et travailleuses du secteur public des conditions de rémunération et de travail respectueuses et dignes de leur apport essentiel à la société québécoise.»

Est-ce qu'il y a consentement?

Une voix : Pas de consentement.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le leader.

Conformément à l'article 50.1 de notre règlement, nous allons maintenant procéder aux votes sur les motions formulant un grief présentées dans le cadre de ce débat ainsi que sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement.

Et je mets maintenant aux voix la motion formulant un grief présentée par M. le chef de l'opposition officielle. Cette motion se lit comme suit :

«Que l'Assemblée nationale dénonce l'absence de vision du gouvernement caquiste pour régler les enjeux les plus criants auxquels sont confrontés les Québécoises et les Québécois, notamment la pénurie de main-d'oeuvre, la lutte à l'inflation et l'accès à des soins de santé de qualité.»

Que les députés... Oui?

M. Derraji : M. le Président, je vous demanderais un vote par appel nominal.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : ...

M. Caire : M. le Président, je vous demanderais de reporter ce vote à la prochaine période des affaires courantes, vendredi le 9 décembre, s'il vous plaît.

Votes reportés

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Conformément à la demande du leader du gouvernement, les votes seront tenus à la période des affaires courantes. Oui, M. le leader.

M. Caire : M. le Président, je vous demanderais d'appeler l'article 2 du feuilleton, s'il vous plaît.

Projet de loi n° 1

Adoption du principe

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci. L'article 2 du feuilleton. Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, M. le ministre des Finances propose l'adoption du principe du projet de loi n° 1, Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux. Y a-t-il des interventions? Oui, allez-y, M. le député de...

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Orford. M. le député d'Orford.

M. Gilles Bélanger

M. Bélanger : Merci, M. le Président. C'est avec plaisir que je demande aujourd'hui à cette Assemblée d'adopter le principe du projet de loi n° 1, Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux.

Ce projet de loi découle de notre engagement d'aider les Québécois à faire face à la hausse du coût de la vie. Les factures des Québécois sont plus importantes en raison de la montée de l'inflation. S'il est adopté, M. le Président, le projet de loi n° 1 plafonnera l'indexation des tarifs gouvernementaux qui touchent les citoyens à 3 %, respectant ainsi notre promesse électorale en lien avec le bouclier anti-inflation. Comme vous le savez, plusieurs tarifs gouvernementaux sont soumis à une formule d'indexation annuelle automatique basée notamment sur la variation de l'indice des prix à la consommation. Sans intervention de notre part, la forte hausse de l'inflation enregistrée depuis 2021 amènerait une indexation dépassant 6 % pour plusieurs tarifs, et ce, dès le 1er janvier prochain. L'impact sur le pouvoir d'achat des Québécois serait important, et c'est pourquoi nous avons décidé d'agir rapidement en déposant le projet de loi n° 1.

L'adoption de ce projet de loi plafonnerait l'indexation des tarifs gouvernementaux jusqu'au 31 décembre 2026. Ainsi, au cours des quatre prochaines années, le taux d'indexation des tarifs gouvernementaux correspondrait au moindre entre la règle d'indexation usuelle et 3 %. Il s'agit d'un geste fort pour aider les Québécois à faire face à la hausse du coût de la vie. Du même coup, le gouvernement contribue directement à réduire l'inflation. À terme, c'est plus de 1,1 milliard qui sera économisé par les Québécois grâce au projet de loi n° 1. Par exemple, pour une personne aînée en CHSLD,

c'est 850 \$ qui seront épargnés annuellement; pour une famille avec deux enfants en CPE, c'est 120 \$ sur une base annuelle; pour une étudiante à l'université, c'est près de 75 \$ qui seront épargnés annuellement.

Je vous rappelle, M. le Président, que nous avons franchi une première étape dans la mise en oeuvre de notre engagement en publiant, le 16 novembre dernier, un règlement pour limiter l'augmentation des principaux tarifs dont l'indexation était au 1er janvier. Ceux-ci sont, notamment, des permis de conduire et d'immatriculation, les contributions payées en CHSLD ainsi que les frais pour les chambres privées et semi-privées dans les établissements de santé. Nous agissons aujourd'hui pour appliquer ce plafonnement de l'indexation jusqu'en 2026 et l'élargir aux autres tarifs gouvernementaux touchant les citoyens.

Un autre projet de loi viendra limiter l'indexation des tarifs d'Hydro-Québec. Le projet de loi n° 1 viendra donc limiter à 3 % l'indexation annuelle de nombreux tarifs gouvernementaux, parmi lesquels on retrouve, notamment, la contribution réduite des services de garde éducatifs à l'enfance, les droits de scolarité universitaires, les droits d'accès dans les parcs nationaux, les permis de chasse et de pêche, les frais de stationnement des établissements publics de santé et de services sociaux, les droits exigibles en lien avec la présentation d'une demande de sélection pour ceux et celles qui souhaitent immigrer au Québec, et plusieurs autres. Le projet de loi permettra également d'appliquer, si nécessaire, par l'entremise d'un règlement, la limitation de l'indexation à d'autres tarifs, droits, contributions ou frais fixés par le gouvernement, un ministre ou un organisme en contrepartie d'une prestation particulière. Le projet de loi prévoit également le plafonnement du tarif applicable pour la consultation du registre foncier à 1 \$ par document.

Étant donné que la limitation de l'indexation vise principalement à aider les citoyens, certaines exceptions sont prévues par le projet de loi. Ainsi, le plafonnement ne s'appliquerait pas aux redevances, car celles-ci concernent l'exploitation des ressources naturelles ou la protection de l'environnement — à ce titre, la bourse du carbone est exclue — aux montants payables dans le cadre d'un régime d'assurance public, puisque l'ajustement annuel de ces montants repose sur des analyses qui visent à assurer la pérennité du régime, à certains tarifs payés par des entreprises, par exemple, les entreprises du secteur financier, du secteur pharmaceutique ou du secteur des ressources naturelles, aux tarifs en lien avec la protection de l'environnement.

Vous en conviendrez, M. le Président, le projet de loi n° 1 permettra d'aider les Québécois à faire face à la hausse du coût de la vie. Je demande donc à mes collègues députés de nous appuyer pour l'adoption du principe afin de pouvoir passer aux prochaines étapes et de procéder à l'adoption dans les meilleurs délais, et ce, au bénéfice de la population. Merci, M. le Président.

• (19 h 50) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député. Est-ce qu'il y a d'autres intervenants? M. le député de Marguerite-Bourgeoys.

M. Frédéric Beauchemin

M. Beauchemin : Merci, M. le Président. On le voit partout, la nécessité d'aider les Québécois est évidente : l'inflation à 6,4 %, la baisse du PIB, comme on a vu dans la mise à jour économique du ministre des Finances aujourd'hui, était initialement estimée à 2 %, ensuite 1,7 %, et là, maintenant, on prévoit seulement 0,7 %, le taux directeur de la banque centrale, qui est rendu à 4,25 %, une augmentation de 400 points de base, M. le Président. 400 points de base, là, ça fait mal à tout le monde qui ont des emprunts, emprunts bancaires à taux variable, que ce soit sur une dette, leur carte de crédit, toutes les dépenses reliées à la charge d'intérêts, elle est extrêmement significative.

Cependant, nous, on diffère sur l'approche utilisée. Donner des chèques à tous, le ministre l'a dit, ça va stimuler, en fait, l'inflation. C'est ses mots, il l'a répété aujourd'hui à la télévision, on l'a vu en Chambre en parler, ça va stimuler l'inflation. Nous, on pense que l'aide aux aînés, ça ne devrait pas être un crédit d'impôt au printemps 2023, ça devrait être une allocation nette d'impôt aujourd'hui. C'est aujourd'hui que les aînés en ont besoin. Indexer à 3 % les services de l'État, ça ne tient pas compte de la capacité de payer des Québécois. Spécifiquement, là, dans le projet de loi n° 1, on trouve que ça ne va pas assez loin. Ce n'est pas ciblé, peu importe les résultats. Mais le pire dans tout ça, c'est que ce n'est pas en symbiose avec le cycle économique. On en a parlé, 2023 va être une année difficile, on s'attend à ce que le risque de récession soit beaucoup plus élevé qu'anticipé. Nous, ça fait des semaines, même un mois et plus qu'on en parle. Mais là, maintenant, on a vu une mise à jour économique qui semble aller de notre opinion. Alors donc, pour 2023, la capacité de payer des Québécois va être encore beaucoup plus affectée.

Dans la campagne électorale, le Parti libéral du Québec a proposé des allocations et non un crédit de 2 000 \$, comme je mentionnais tantôt. Oui, c'est plus généreux, mais c'est plus responsable. La présidente du Fonds solidarité FTQ en a parlé la semaine passée, les aînés, quand ils arrivent à leur retraite, n'ont pas des revenus suffisants. Si on les compare à ce qui se passe en Ontario, on parle d'une différence de 22,5 % moins de revenus pour les aînés québécois par rapport aux aînés ontariens. C'est significatif.

Aussi, en campagne électorale, on avait parlé d'un élargissement du panier des produits essentiels exemptés de la TVQ. Ça, c'est une mesure qui est ciblée. C'est une mesure qui va, évidemment, aider les gens les plus démunis, pour qui, justement, aller à la pharmacie, c'est déjà assez dispendieux. Enlever la TVQ, c'est 10 %, quasiment, de rabais pour eux, donc extrêmement important. Mais, en temps de récession, en temps de crise d'inflation, c'est les mêmes victimes, c'est les mêmes personnes les plus affectées. C'est les gens les moins fortunés qui vont souffrir. Donc, il y a un mécanisme qui existe déjà, qui est en place, c'est le crédit de la solidarité. Ce n'est pas extrêmement complexe. Une augmentation de 25 % serait extrêmement sympathique envers ces gens-là, ça démontrerait une certaine empathie envers ces gens-là. Pour nous, on considère que, ça, c'est une mesure extrêmement ciblée.

On entend parler que, pour le budget de l'année qui s'en vient, le ministre des Finances a l'intention de modifier les premiers paliers, les deux premiers paliers d'imposition. Moi, je trouve que le premier palier d'imposition... nous, on

considère que le premier palier d'imposition à 46 300 \$, une baisse de ce premier palier seulement serait nécessaire. Le reste, ce serait l'équivalent de, encore une fois, stimuler encore l'économie, un peu comme les chèques vont le faire. Donc, la nette résultante de ça — puis ça, c'est un principe économique 101 — on va simplement étirer la période d'inflation. Je comprends qu'on veut aider le monde, je suis, en fait, pour qu'on aide les gens, mais le problème, c'est l'inflation. Donc, si on veut aider l'ensemble des gens, notre objectif, c'est de, justement, réduire cette période d'inflation à son plus court possible. Donc, il ne faut pas tirer dans la chaloupe de la banque centrale. Et donc, pour ce faire, ce qu'on doit faire, c'est des mesures extrêmement ciblées. Donc, je crois et je considère que le focus devrait être là-dessus.

Donc, pour nous, ça, c'étaient des mesures qu'on proposait. On n'a pas le copyright là-dessus. Le gouvernement, s'il le désire, pourrait absolument les prendre. On serait très heureux de partager, même, nos idées, la recherche en arrière. On pense que c'est des mesures qui sont efficaces. Puis, comme je disais tantôt, ça ne stimule pas l'inflation.

Donc, vous pouvez deviner, là, le projet de loi n° 1, selon nous, ne va pas assez loin. Il ne prend pas en considération la capacité de payer des Québécois. Et donc nous allons, demain, proposer un amendement qui pourra justement être en symbiose avec le cycle économique dans lequel nous sommes, le cycle économique qui, comme je disais tantôt, va donc démontrer un ralentissement significatif en 2023, suivi de, par la suite, en 2024, un moment de répit pour peut-être, potentiellement, en 2025-2026, reprendre la trajectoire, un amendement qui, aussi, donc, prendra soin de la capacité de payer des Québécois. La conclusion sur l'amendement au niveau de l'objectif qu'on voulait atteindre, c'est que cet objectif-là va être un objectif d'enlever la possibilité d'un choc tarifaire. Alors, ce qu'on veut, c'est être en symbiose avec l'économie, le cycle économique. Ce qu'on veut, c'est être en symbiose avec la capacité de payer des Québécois. Puis ce qu'on veut aussi, c'est d'être responsables et d'empêcher que, plus tard, il y ait un choc tarifaire qui soit la nécessité pour le prochain gouvernement et le gouvernement actuel. Et donc, en éliminant ce blocage-là d'être... de rester à 0 %... Nous, on pense que la façon d'y aller, ce serait d'instaurer un palier. Donc, on pense que, l'année prochaine, l'augmentation devrait être gelée. On parle de 0 %. En 2024, on parle d'une augmentation de 1 % ou moins, si l'économie serait inférieure, ce qui est... malheureusement, ce qui serait surprenant. En 2025, lorsque la tête va commencer à sortir un peu de l'eau, on parle d'un palier de 2 % ou moins, dépendamment si l'inflation est inférieure, et, dans la dernière année, à 3 %. Évidemment, c'est plus en symbiose avec la capacité de payer des Québécois. C'est plus en symbiose avec le cycle économique. Et donc, pour nous, ça représente une mesure qui serait ciblée et qui serait responsable, qui démontrerait de l'empathie pour les Québécois qui, aujourd'hui, sont à la gorge, M. le Président. Alors, voilà. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Marguerite-Bourgeoys. J'accueille maintenant l'intervention du député de Maurice-Richard.

M. Haroun Bouazzi

M. Bouazzi : Merci, M. le Président. Le projet de loi n° 1, donc, vise à lutter contre l'inflation. C'est le ministre qui le dit, c'est une des parties du bouclier, entre guillemets, anti-inflation que le gouvernement veut mettre en place.

D'abord, revenir un peu sur l'inflation. Aujourd'hui, la première dépense des ménages est... dans le cadre de l'IPC, de l'indice des prix de consommation, il représente le plus gros produit, c'est le logement, 26 %, c'est le logement. Jusqu'à maintenant, il n'y a rien qui touche au logement. Alors, évidemment, l'augmentation du logement... du prix du logement n'a pas du tout été du même ordre que l'énergie ou que de l'épicerie. Mais, ceci étant dit, c'est quand les gens changent d'appartement ou c'est quand des locataires partent qu'on voit des augmentations tout à fait exagérées. Il est donc, pour nous, vraiment important de légiférer pour éviter qu'il y ait des augmentations abusives des loyers. Jusqu'à maintenant, nous n'avons rien vu qui va dans ce sens et nous en sommes très tristes.

Deuxièmement, l'augmentation de 3 %. On ne comprend pas pourquoi se limiter à une augmentation de 3 %. Il faudrait geler les prix. Le ministre lui-même l'a dit, c'est une proposition qui diminue l'inflation par définition. On est très étonnés. Pourquoi ne pas tout simplement geler? Ça donne deux choses positives pour l'économie. D'abord, ça lutte contre l'inflation plutôt qu'abandonner les Québécoises et les Québécois à l'augmentation du taux directeur de la banque, le taux de la Banque du Canada. Et, de l'autre côté, ça donne de l'oxygène aux familles... et ça donne de l'oxygène à toutes les familles.

Et nous, pour les services de l'État, on pense que c'est important que toutes les familles y aient accès à moindre prix, contrairement, d'ailleurs, aux impôts qui ont été promises pour l'année prochaine, qui, elles... Malheureusement, il y a un tiers de la population, plus de 2 millions de personnes qui n'y auront pas droit, quand 100 % des mieux nantis vont y avoir droit.

Donc, sur le principe d'avoir un projet de loi qui touche au coût des services de l'État, nous, on est d'accord avec les amendements qu'on va produire demain, des amendements qui, on espère, vont être acceptés. On sera une force constructive dans les quatre prochaines années. Et, parmi elles, c'est ce qu'on va déposer demain, on va en déposer deux, un qui touche au logement et l'autre qui touche au gel des tarifs de l'État. Merci, M. le Président.

• (20 heures) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Maurice-Richard. M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Ça va très bien.

M. Fortin : Excellent. Je veux commencer en saluant mon collègue de Marguerite-Bourgeoys. Je vous le dis d'entrée de jeu, les collègues, qui l'ont peut-être réalisé dans les quelques minutes d'intervention qu'il vient de faire ou dans certaines des interventions qu'il a faites aujourd'hui en marge de la mise à jour économique, le collègue de Marguerite-Bourgeoys, là, vous l'avez compris, c'est un atout pour le Parti libéral du Québec. C'est un atout pour le Québec de façon générale, d'avoir quelqu'un de sa réputation, de sa trempe dans cette Assemblée, ici. Puis il y en a d'autres, il y en a plusieurs, des collègues qui sont spécialistes et qui sont capables de maîtriser un dossier comme celui-là, mais de l'avoir comme porte-parole en finances, en économie, au Parti libéral... De un, ce n'est pas rien d'arriver ici et d'être porte-parole en finances, en économie immédiatement, mais de le faire avec des mots comme ceux-là... Vous allez vite voir la différence entre nous deux, quand on a un spécialiste aguerrri. Là, vous allez avoir un généraliste qui est capable de parler d'un petit peu à peu près tout sans trop se mettre dans le trouble la plupart du temps.

Mais j'ai entendu ce que mes citoyens m'ont dit pendant la campagne électorale, par exemple. J'ai entendu la nécessité... Puis je l'ai dit un petit peu plus tôt, là, dans mon discours... ma réplique au discours d'ouverture, on entendait deux choses aux portes, hein : santé, faites de quoi en santé, ça presse, on n'est pas capables d'avoir des services; puis ça ne va pas bien au niveau de nos finances personnelles, on a besoin de lousse, on a besoin d'air, on est pris à la gorge, on ne sait pas comment on va payer les factures. Et, depuis la campagne électorale, on ne peut pas dire que ça va mieux. Le taux d'intérêt a augmenté de façon importante encore cette semaine. Donc, ce n'est pas plus simple que ça l'était pour les familles québécoises ces jours-ci. Donc, ce qu'ils nous ont dit, en fait, les Québécois, c'est : Il faut faire quelque chose.

Puis le gouvernement avait un choix à travers tout ça, hein, le gouvernement avait un choix, c'est-à-dire : il devait décider comment il allait aider les Québécois qui en ont besoin sans trop augmenter l'inflation, idéalement sans vraiment augmenter l'inflation. Parce que, si tout ce qu'on fait, si tout ce que le gouvernement de la Coalition avenir Québec choisit de faire, c'est des mesures qui ne sont pas ciblées, des mesures qui n'atteignent pas les gens qu'ils devraient atteindre, des mesures qui atteignent la députée de Mont-Royal—Outremont et d'autres députés ici, en cette Chambre, qui ont généreusement choisi de remettre le chèque du gouvernement à des organismes charitables dans leurs circonscriptions, mais si ça rejoint des gens comme ça, qui ont des revenus familiaux bien supérieurs à ceux qui ont besoin d'un chèque de 500 \$, bien, on ne vise pas aux bonnes places, et, comme mon collègue de Marguerite-Bourgeoys le disait, comme le ministre des Finances le disait, on va augmenter l'inflation. C'est ça que ça fait, des mesures non ciblées, dans un contexte économique comme on est en train de vivre en ce moment.

Mais ça, c'est le choix que le ministre des Finances fait. Il fait le choix, là, de regarder, d'un côté, la Banque du Canada dire comment on peut limiter l'inflation, quelles mesures on peut mettre en place, jusqu'où on peut aller sans faire trop mal au monde, et lui, il se dit : Bien, je vais mettre une mesure tellement pas ciblée qu'elle va augmenter l'inflation, puis elle va faire le contraire de ce que la Banque du Canada est en train d'essayer de faire. Ça, c'est le choix que le gouvernement du Québec fait.

Ça ne veut pas dire que les gens n'ont pas... qu'il y a des gens qui n'ont pas besoin d'une allocation, d'un chèque de 500 \$. Il y a des gens qui en ont besoin, bien sûr. Mais il y a des gens qui le reçoivent, là, qui n'en ont pas besoin, comme ma collègue députée, ici, et je la salue pour le don qu'elle a choisi de faire avec ce chèque-là.

La beauté de la chose, c'est que le gouvernement a la marge de manoeuvre aujourd'hui pour aider le monde, hein? Ils ont de l'argent s'ils veulent aider le monde. Le gouvernement a bénéficié de l'inflation des derniers mois. Ce n'est pas dur à comprendre, ça ne prend pas la tête à Papineau, M. le Président, je pense que même moi, je vais être capable de l'expliquer : si vous payez 2 \$ le litre de gaz au lieu de 1,40 \$, le gouvernement fait plus d'argent. Si vous payez votre repas, au resto, 40 \$ au lieu de 30 \$, le gouvernement tire plus de taxes à travers ça. Si vous payez une souffleuse... l'hiver commence, peut-être qu'il y a des gens qui ont besoin de s'acheter une souffleuse, si vous la payez 1 500 \$ au lieu de 1 000 \$ une couple d'années, bien, le gouvernement rentre plus d'argent. C'est ce qu'ils ont dit aujourd'hui dans leur mise à jour économique. Je pense qu'ils ont... c'est, quoi, 4,7 milliards de plus que prévu au mois de mars, là, que prévu il y a quelques mois. Alors, ce n'est pas dur à comprendre que le gouvernement a des sommes pour aider, ils ont des sommes à leur disposition. Mais, encore là, on revient à comment on fait ça sans faire le contraire de ce que la Banque du Canada est en train d'essayer de faire.

Mais il y a une chose, dans la mise à jour économique, qui devrait nous envoyer un bon rappel à tout le monde. L'économie, là, elle est en surchauffe. Les revenus sont appelés à diminuer. Le taux de chômage va monter. Ça, c'est la prévision du ministère des Finances. Le taux de chômage va augmenter l'année prochaine. Il y a des gens qui ne seront plus capables de se payer les dépenses courantes qu'ils ont. Ça va arriver, ça. Puis, pendant ce temps-là, le gouvernement nous propose un projet de loi qui dit : Ah, bien, c'est vrai, hein, il y a du monde, là, qui sont... tu sais, ce n'est pas facile pour eux autres, donc on va prendre l'augmentation des tarifs gouvernementaux — pas on va prendre des tarifs gouvernementaux puis on va les réduire, on va prendre l'augmentation des tarifs gouvernementaux — puis on va les réduire une petite affaire, une petite affaire tout de suite.

Est-ce que, sur le principe de la chose, c'est une bonne chose? Oui. Mais pourquoi le gouvernement ne va pas au bout de son idée? Les tarifs, là, dont mon collègue parlait tantôt, là... Les droits de scolarité. Moi, je ne connais pas grand étudiants qui nagent dans l'or, hein? La plupart des étudiants, là, il y en a beaucoup qui ont des jobs à temps partiel, qui ont des jobs au salaire minimum puis ils arrivent pas mal flush à la fin du mois. Et là le gouvernement leur dit : Aïe, je vais vous donner un break, je vais baisser l'augmentation des frais de scolarité, je vais la baisser un peu; je vais l'augmenter pareil, hein, je vais l'augmenter, mais je vais l'augmenter juste un petit peu. Pourquoi vous n'allez pas au bout de votre idée? Vous le savez, que les gens sont pris à la gorge. Augmenter les droits de scolarité, mais juste un petit peu moins que ce qu'on avait prévu.

Les permis de chasse. Les permis de chasse, là, ça, c'est des activités que les gens veulent faire, se rapprocher de leurs frères, de leurs pères, des membres de leurs familles, dans la nature. C'est bon pour le développement économique régional. Là, le gouvernement dit : Bien, savez-vous quoi, je le sais, que vous êtes pris à la gorge, je le sais, que ça ne va pas bien, je vais augmenter les tarifs de chasse pareil l'année prochaine.

Stationnement des hôpitaux. Le gouvernement prévoyait augmenter le tarif des stationnements des hôpitaux de 7 %. Vous allez nous dire : Ah, on va juste l'augmenter de 3 % cette année. O.K. Qui est-ce qui va à l'hôpital? Y a-tu du monde qui sont heureux d'y aller, à l'hôpital? Moi, je ne connais pas grand monde qui sont heureux d'aller à l'hôpital, à part peut-être le monde qui va faire du bénévolat à l'hôpital. Puis, encore là, j'espère que le gouvernement leur donne un plus gros break sur le stationnement. Mais moi, en fin de semaine, j'ai parlé à du monde, dans mon comté, qui m'ont dit... une personne qui m'a dit : Ma mère a besoin d'une biopsie, ma mère a 82 ans, elle a besoin d'une biopsie. Savez-vous ce qu'ils ont fait? Pas capables d'avoir de biopsie en Outaouais, ils sont embarqués en auto, ils sont allés jusqu'à Montréal. Ils ont payé leur trajet, deux nuits d'hôtel, le stationnement à l'hôpital au centre-ville de Montréal parce que le gouvernement du Québec est incapable de lui donner un service localement, dans sa région, pour un service de base, une biopsie. Là, on a demandé à une madame de 82 ans puis de son fils de se rendre à Montréal, de payer tout ça. Puis là le gouvernement leur dit : Ah, bien, savez-vous quoi, on va quand même augmenter le tarif du stationnement, on va vous en rajouter un petit peu, c'est juste un peu, mais on va vous en rajouter pareil.

Pourquoi? Pourquoi on n'est pas capables de se dire, de reconnaître que le monde a de la misère puis que, cette année, on va dire : Sais-tu quoi, pour ce qu'on contrôle, l'Hydro-Québec, les tarifs de stationnement, les permis de chasse, les droits de scolarité, l'accès à la SEPAQ, on va dire, on va garder les tarifs comme ça. On est capables de se le payer. Le gouvernement a de l'argent. Le gouvernement nous dit : je vais avoir 4,7 milliards de plus, en revenus cette année, que je pensais. Utilisez-le à travers une mesure qui fait en sorte de ne pas avoir d'impact sur l'inflation. Vous baissez vos tarifs ou vous les gardez à la même place, vous n'allez pas avoir d'impact sur l'inflation. Non, vous avez donné des chèques au monde à la place. Ça, ça va avoir un impact sur l'inflation.

• (20 h 10) •

Alors, vous comprenez, sur le principe, là, on peut bien tous s'entendre, on peut bien dire que, ah, O.K., on va diminuer l'augmentation, mais pourquoi vous ne réalisez pas ce qui est en train de se passer chez le monde aujourd'hui, qui ont vu les taux d'intérêt monter cette semaine puis qui se sont dit : Aïe! ça va être toffe, la fin du mois, puis ça va être toffe pour la prochaine année? Puis après ça, peut-être, ça va être un peu mieux. L'année prochaine, l'inflation va être à 3,7 %, si on se fie aux ministres des Finances. Remarquez que ses prévisions sont un petit peu plus optimistes que toutes les banques, mais on va se fier à lui aujourd'hui pour les bienfaits de l'argument. Peut-être 3,7 %, O.K., je peux peut-être l'augmenter un petit peu l'année prochaine, si c'est ça qui se passe. Mais aujourd'hui, là, aujourd'hui le monde sont pris. Donnez-leur un break, s'il vous plaît. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Pontiac. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Mme la députée de Westmount—Saint-Louis.

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Merci, M. le Président. Je dirais que c'est un plaisir pour moi d'intervenir pour la première fois dans cette législature sur un projet de loi — mes collègues vont vite comprendre que ça fait partie du rôle de l'opposition de s'exprimer sur tous les projets de loi — le projet de loi n° 1, loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux. Puis la raison que j'étais contente de m'exprimer là-dessus, M. le Président, c'est parce que, comme vous le savez, je ne suis pas une experte en économie... Puis mon collègue a fait un peu la démonstration de dire que, oui, évidemment, on a de la chance d'avoir le député de Marguerite-Bourgeoys qui fait partie de notre équipe du Parti libéral du Québec. Pourquoi? Parce que d'avoir un économiste, d'avoir quelqu'un qui connaît vraiment qu'est-ce qui se passe en ce qui concerne les lois qui sont déposées par le gouvernement qui vont avoir un impact sur notre économie, qui vont avoir un impact sur les finances des Québécois, c'est primordial, c'est important. Puis, pour quelqu'un comme moi qui n'est pas experte, je trouvais que c'était fondamental aussi de prendre la parole, parce que je voulais faire la démonstration à tout le monde qui disent : Bien, moi aussi, je ne suis pas expert, moi aussi, je ne suis pas économiste... mais d'être à l'écoute pour comprendre, parce que tout ce qui se passe ici, les lois qui sont déposées, une loi comme celle-ci, vont avoir un impact sur tous les Québécois et Québécoises. Alors, c'est important que les gens portent attention puis que les gens... Pas besoin de maîtriser, pas besoin de tout comprendre, pas besoin d'être économiste, malgré qu'encore une fois on a de la chance d'avoir des économistes autour de nous, parce que ça va nous rendre meilleurs.

Ça m'a rendue meilleure d'entendre mon collègue m'expliquer un peu comment ça fonctionne puis c'était quoi, l'impact de ce projet de loi, un projet de loi qui n'est pas ciblé, un projet de loi qui ne va pas aider les Québécois. Parce que, tu sais, on parle de quoi, M. le Président? On parle des permis de conduire et immatriculation, mais, dans le fond, ça vise à limiter... 3 % l'indexation de la plupart des tarifs gouvernementaux dès le 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2026, puis là on parle de, comme j'ai dit, permis de conduire et immatriculation, les contributions aux CHSLD, chambres privées, semi-privées, les tarifs de stationnement des hôpitaux, la contribution aux services de garde, les frais de permis de chasse et pêche, les tarifs d'utilisation d'un service public de recharge rapide pour véhicules électriques, et accès aux parcs de la SEPAQ, et les frais scolaires.

But you know what? My colleague the MNA for Pontiac already said people already can't afford these things. They already can't afford these things. C'est ça, la réalité. Limiting these things at 3% of increase, thanks, but you're not helping me with what I'm living with in reality today. And that's what happening to Quebeckers today, and that's why this bill is a disappointment.

Pour moi, M. le Président, ce n'est pas un geste fort, comme le collègue a dit. C'est un geste, certes. On ne peut pas être contre la tarte aux pommes, mais ça reste que ça ne va pas aider les Québécois à long terme, ce n'est pas un geste assez

fort. C'est un projet de loi qui a été déposé, qui n'est pas ciblé, qui ne va pas vraiment aider les Québécois. C'est neuf articles pour limiter les hausses de tarifs, neuf articles qui ne représentent pas la bonne approche pour aider les Québécois qui font face à l'inflation.

J'ai beaucoup aimé quand le député de Marguerite-Bourgeoys m'a dit : Faire ce que la CAQ suggère, c'est comme monter le chauffage pendant que la climatisation fonctionne. C'est contre-productif et ça va allonger la période d'inflation. Ça, là, M. le Président, ça, ça parle aux Québécois, les gens vont commencer à comprendre, c'est ça, c'est contre-productif. Puis, quand on est pris à la gorge, quand chaque dollar compte parce que c'est serré... Le seuil de pauvreté, M. le Président, c'est 26 000 \$ pour une personne vivant seule. Chaque dollar, là, est important, je ne veux pas monter le chauffage et mettre la climatisation au même moment.

Mais ce que le gouvernement de la CAQ nous dit, c'est que, si je ne faisais pas le projet de loi n° 1, bon, bien, les tarifs qui sont indexés à l'inflation, ça va être 6,4 %, la hausse de tarifs, alors moi, là, je veux mettre un plafond à ça, je veux mettre ça à 3 %. Mais les mesures proposées par le gouvernement ne sont pas assez ciblées pour assurer que les Québécois les moins nantis puissent voir leur pouvoir d'achat... maintenir. Nous, nous avons besoin d'aider les Québécois, puis aider les Québécois année après année avec les hausses de prix. Nous, ce qu'on dit, au Parti libéral du Québec, et je remercie le collègue ainsi que notre chef, le député de LaFontaine : On veut faire un pas de plus, on veut faire quelque chose qui est responsable, on veut aider les gens. Alors, ce qu'on propose, c'est un gel des tarifs pour 2023, parce que, comme je vais répéter, déjà les frais, déjà les coûts sont trop élevés, déjà les Québécois sont pris à la gorge. Et, après l'année prochaine, après un an, ça va être un maximum de 1 %; après, un maximum de 2 %; après, un maximum de 3 %, en 2026. Ça, c'est responsable. Ça, ça va donner déjà un peu d'oxygène. Ça, ça ne va pas contribuer à l'inflation. Pourquoi ne pas aider les Québécois?

J'ai hâte à voir la poursuite des débats, car le collègue de Marguerite-Bourgeoys va déposer ses amendements pour s'assurer que le gouvernement, ils vont avoir une opportunité de faire la bonne chose, de faire ce qui est responsable puis de vraiment aider les Québécois. J'ai hâte à voir comment le débat va couler, ça va être quoi, les échanges. Parce que nous savons que les économistes, les gens qui écoutent, les gens qui... disent que le député de Marguerite-Bourgeoys, lui, là, il a raison. Alors, on va voir si le gouvernement souhaite vraiment être responsable puis s'il souhaite vraiment aider les Québécois. «Only crazy people don't change their minds.» Alors, ça va être important. J'ai hâte à voir la teneur des débats puis les échanges, parce que ça va être important, des fois... «Sometimes you have to pivot to do the right thing.» Puis ils ont une opportunité de faire la bonne chose.

Je trouve... Évidemment, comme vous le savez, M. le Président, la position du Parti libéral du Québec est une approche progressive. Ça, c'est important. Parce qu'on a hâte d'aider les gens qui sont dans la misère, on a hâte à aider les gens qui font face à beaucoup de difficultés. Le problème, comme on a dit, comme tout le monde a dit, c'est l'inflation. Dans le fond, comme je l'ai mentionné, le projet de loi n° 1 va prolonger l'inflation pour les Québécois, puis ça, là, pas besoin d'être un économiste pour comprendre, ça, là, ça va continuer à coûter plus cher. Au lieu d'aider puis mettre fin à ça, bien, ce que le gouvernement de la CAQ... Ils disent : Mais on va contribuer au problème. Ce n'est pas ça qu'on a besoin, M. le Président.

Il faut penser aux familles monoparentales. Eux, là, ils font face à beaucoup de difficultés, beaucoup de difficultés. Encore une fois, seuil de pauvreté pour une personne seule, c'est 26 000 \$. Pour une femme monoparentale avec deux enfants à sa charge, les mesures, dans le projet de loi n° 1, ne vont rien faire pour l'aider l'année prochaine. Ça va toujours être trop cher pour elle, elle va toujours avoir besoin de quelqu'un qui va lever la main pour dire : Aïe, est-ce qu'on peut en faire plus? Est-ce qu'on peut avoir des mesures qui sont ciblées? Le portrait des familles en besoin, M. le Président, a beaucoup évolué. Les gens qui vont à des banques alimentaires aujourd'hui, là, ce n'est pas le même portrait comme c'était il y a voilà 15 ans, c'est des gens qui ont des emplois, ils n'ont pas les moyens de payer leur épicerie, de payer leur hypothèque, d'acheter leurs médicaments, d'acheter du linge pour leurs enfants. Il y a beaucoup d'enfants qui vont à l'école sans lunch, sans nourriture, parce qu'ils sont pris à la gorge. Avoir des amendements à cette loi qui vont aider le gouvernement à faire ce qui est responsable, avoir quelqu'un... quelque chose qui va être modulé, ciblé, qui va aller à l'encontre à l'inflation, ça, c'est la bonne affaire à faire, M. le Président.

Les personnes âgées, ça a été mentionné par les collègues, quelqu'un comme... Ma mère, par exemple, M. le Président, qui vit seule, elle est veuve, elle est toute seule, son revenu est fixe, elle n'est plus capable de rester dans sa maison, c'est rendu trop cher, puis elle est propriétaire de sa maison, mais tous les coûts qui vont avec sa maison, que ce soit le déneigement, que ce soit parce que... Elle est âgée, elle n'est pas capable de pelleter sa neige, elle a besoin d'avoir des contrats de service pour quelqu'un qui vient l'aider, prêter main-forte, parce qu'elle n'est pas capable. Puis moi, je fais partie de la «sandwich generation», j'ai deux enfants en situation de handicap, j'ai ma mère qui est toute seule, il faut que j'aide aider tout le monde, je ne peux pas aller pelleter. Elle a besoin d'avoir des contrats, mais elle n'est plus capable parce que tout est trop cher, tout est trop cher. Elle, ce qu'elle souhaite, là, c'est le retrait sur la TVQ, sur les biens de première nécessité. Elle, elle a besoin de ça. Elle, ce qu'elle aurait voulu, c'est d'avoir une allocation aînés de 2 000 \$. Ça, là, ça, c'est une mesure qui aurait porté vraiment du fruit non seulement pour elle... Elle est le portrait de la majorité de nos aînés qui font face à beaucoup de difficultés, M. le Président.

Alors, encore une fois, j'ai hâte à voir la prochaine étape de ce projet de loi, parce que j'ai hâte à voir si le gouvernement va voir la lumière, s'ils vont voir que la tarte de pommes, c'est une bonne affaire, mais la tarte de pommes avec un peu de «whipped cream, something on the side, and cherries», quelque chose comme ça, ça pourrait vraiment aider. Puis c'est ça qu'on a besoin, M. le Président, on a besoin d'écouter le collègue de Marguerite-Bourgeoys, le collègue de Pontiac et les autres collègues qui vont s'exprimer aujourd'hui. Merci, M. le Président.

• (20 h 20) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis. Est-ce que j'ai d'autres interventions?

Alors, le principe... Pardon?

Une voix : ...

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Le principe du projet de loi n° 1, Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : En conséquence, et en vertu de l'ordre adopté, le projet de loi n° 1 limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux est déferé à la commission plénière. M. le leader.

Ajournement

M. Caire : M. le Président, je fais motion afin d'ajourner nos travaux à demain, 9 h 40.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Adopté.

En conséquence, les travaux sont ajournés au vendredi le 9 décembre 2022, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 20 h 22)